

GS675
Bb377

Revue des Deux Mondes

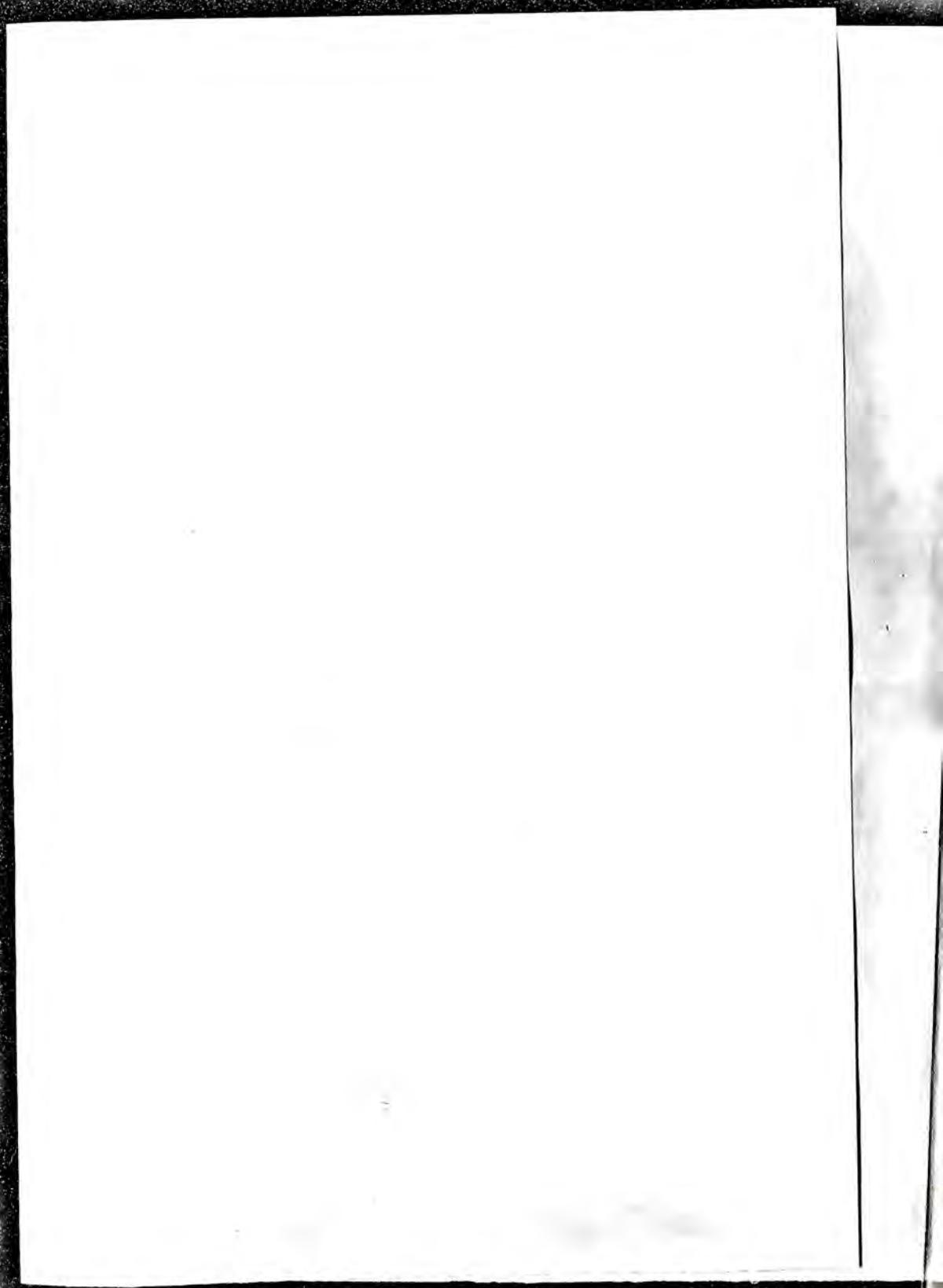
v. 45, 3rd quarter, no. 11, 1875

EXTREMELY FRAGILE

Please do not use. There is a photocopy
of no. 6 available for use.

CONTENTS

1. La Grèce et la Turquie en 1875. Emile Burnouf.
p. [293]-58.
2. Les origines de la poésie chrétienne, pt. 2: L'église
et l'art antique. Gaston Bossier. p. [593]-87.
3. Les Alsaciens-Lorrains en Algérie. L. Louis-Land.
p. [883]-120.
4. Les origines de l'écriture. Alfred Maury. p. [123]-161.
5. L'Avenir du commerce extérieur en France. René
Millet. p. [162]-193.
- * 6. Une visite aux églises rationalistes de Londres.
Cte. Goblet d'Alviella.
[Includes section on Conway and South Place]
7. Un nouveau culte en Allemagne: la fête d'Arminius.
(unsigned) p. [219]-229.
8. Chronique de la quinzaine. Ch. de Mazada
p. [230]-240.



REVUE

DES

DEUX MONDES



XLV^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME ONZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 47

—
1875

LIBRARY

South Place Ethical Society

~~XXX~~ only article by

~~XXX~~ D'Alviella

~~XXX~~ catalogued.

Class _____

Cat. 1970 *M.*

LA GRÈCE ET LA TURQUIE

EN 1875

M. Émile Burnouf

Les grands événements accomplis dans ces dernières années ont eu leur écho en Orient; ils y ont changé à bien des égards le courant des idées et y ont introduit des influences nouvelles qui cherchent à s'y rendre prépondérantes. Des faits locaux, d'une importance européenne secondaire, mais dont il est absolument indispensable de tenir compte, se sont produits. Je vais essayer de résumer dans les pages suivantes l'état des choses en plaçant le point de vue du lecteur dans Athènes, c'est-à-dire au lieu même d'où il m'a été donné de faire mes propres observations pendant huit années consécutives. Je passerai en revue les questions qui sont comprises dans ce qu'on appelle d'ordinaire « la question d'Orient, » et, si le lecteur veut se reporter à une étude du même genre publiée ici-même en 1869 (1), il se rendra aisément compte du chemin que chacun des problèmes pendant a pu faire vers une solution.

I.

Il n'y aurait pas en Grèce de question religieuse, si ce pays n'était le centre de l'indépendance hellénique et de cette nationalité dispersée qui se donne à elle-même le nom de *panhellenium*. En effet, depuis l'époque de Photius, l'église grecque ne s'est pas sensiblement modifiée: à partir des temps byzantins, elle n'a plus eu aucun rôle politique à jouer; ce rôle, elle ne l'a point repris de nos jours, et, ce qui est pour la Grèce un bien inappréciable, le clergé n'a pas même eu la pensée d'entrer en antagonisme avec l'état. La Grèce ne paie point ses curés et ne donne à ses nombreux évêques qu'un faible traitement. Elle renferme quelques monastères

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1869.

d'hommes, un ou deux de femmes, mais que l'état peut toujours supprimer quand il lui plaît. Hors des couvens, elle n'a point de ces congrégations en grande partie composées de laïques et s'insinuant dans les affaires des familles comme dans celles de l'état, associations presque entièrement clandestines qui sont le principe destructeur et le véritable fléau des peuples latins. On peut donc dire qu'il n'y a en Grèce aucun problème religieux de quelque importance et qu'en cela elle peut marcher sans obstacle dans la voie de la civilisation; mais, comme pays libre, elle n'est pas seulement le modèle qu'ont toujours devant eux les autres peuples helléniques encore soumis à l'étranger, elle est aussi le centre politique et religieux auquel ils s'efforcent de se rattacher. Tout problème religieux qui s'agit dans les pays occupés par les Ottomans devient un problème pour ainsi dire athénien; toute solution fâcheuse y est une atteinte portée à la Grèce indépendante. Les lois relatives aux mariages et aux naissances, et qui exigent que dans un mariage mixte les enfans soient de religion grecque, sont une preuve de l'importance que l'on attache à la conservation de l'unité religieuse du panhellénium. Tant qu'il existera des Hellènes soumis à la domination musulmane, cette importance demeurera la même, car là où l'unité politique fait défaut, où les principes des gouvernemens et des législations sont en contradiction formelle, le seul lien et la seule force qui reste à une race dispersée, c'est l'unité religieuse.

Dans le monde hellénique, on ne voit jamais se produire une question de doctrine : les dogmes sont fixés depuis des siècles; personne ne songe à les examiner, à les discuter, à les modifier ou à en introduire de nouveaux. Quand l'église romaine souleva dans ces derniers temps la question de l'infailibilité du pape, les Grecs furent comme stupéfaits; ils ne virent là qu'une affaire politique et un dernier effort pour retenir un pouvoir usurpé qui échappait. Si par impossible l'idée d'un pareil article de foi venait à quelques évêques ou à quelque patriarche de l'église d'Orient, ce serait dans tout le monde hellénique un immense éclat de rire, et l'on se dirait les uns aux autres, comme Virgile à Dante : *guarda e passa!* Les questions de hiérarchie ont au contraire le premier rang chez les peuples grecs et intéressent au même degré tous les membres, libres ou esclaves, de la famille, car c'est avec la race le seul lien qui les tienne unis.

Nous avons assisté dans ces dernières années à l'un des plus grands déchiremens qu'ait soufferts depuis plusieurs siècles l'église d'Orient. Les lecteurs savent que les églises grecques sont gouvernées par des synodes locaux qui choisissent et que président les évêques métropolitains. Ces conseils sont indépendans chacun dans

son ressort, mais ils dépendent tous hiérarchiquement du patriarche, qui n'a sur eux qu'une suprématie d'honneur. Cette supériorité, qui ne consitue pas une obédience et qui n'entraîne que quelques privilèges purement ecclésiastiques, comme celui de fabriquer et de distribuer aux églises le *myre* employé dans le baptême, maintient entre les communautés du rite hellénique cette unité qui se confond avec celle de la race et qui suppose un avenir poursuivi en commun. Cet avenir est ce que l'on a appelé « la grande idée. » Cette idée existe toujours. Je n'examine pas en ce moment les transformations qu'elle a subies dans ces derniers temps; mais il est certain que la pensée d'échapper le plus tôt possible à la domination musulmane réside au fond de tout cœur hellène, et que le point du monde où l'on aspire est Sainte-Sophie. Athènes est la capitale des érudits et le centre des antiques souvenirs, Athènes est le passé lointain; Sainte-Sophie est la Jérusalem de ces nouveaux Hébreux, captifs le long des fleuves de l'Asie et de l'Europe orientale. Se séparer de cette église centrale, que le patriarche de Constantinople personnifie, c'est rompre avec l'avenir de la nation hellène, c'est l'amoinrir, l'affaiblir, lui ôter un de ses secours dans les luttes que l'avenir réserve.

La presse et les politiques de l'Occident n'ont peut-être pas apprécié à sa valeur la querelle prolongée qui a dans ces derniers temps séparé l'église bulgare du patriarcat de Byzance et fait perdre à l'hellénisme, du côté du nord, autant de terrain qu'il en aurait gagné vers le sud, si, dans l'affaire de Crète, le gouvernement du second empire ne l'avait pas impolitiquement abandonné. Les Grecs ont ressenti avec une tristesse profonde cette double blessure, et nous, qui avons assisté aux péripéties de ces deux combats, nous avons été affligés du peu de souci qu'en a eu notre diplomatie : l'ignorance des hommes et des choses est encore ce qui la caractérise, en Orient plus que partout ailleurs. La propagande panslaviste fut l'origine de l'affaire bulgare. Le gouvernement du tsar ne se mêlait pas ostensiblement à ces intrigues, dont il savait devoir profiter, de sorte qu'il n'était jamais compromis. On connaît ce procédé, mis également en pratique par les Italiens lorsque le général Garibaldi faisait pour son compte personnel ces expéditions dont la maison de Savoie devait recueillir le fruit. Les expéditions panslavistes n'avaient aucun caractère militaire, mais le clergé bulgare, le peuple des villes et des campagnes étaient depuis longtemps gagnés par des théories, par des présens et par des promesses, lorsque éclata la rupture entre l'évêque de Widdin, Anthimos, et le patriarche byzantin qui portait le même nom. Je n'ai pas à retracer ici les détails de cette querelle, dont tous les journaux de l'Orient ont retenti;

je rappellerai seulement que les églises de rite grec furent consultées et que toutes donnèrent tort à l'évêque bulgare et déplorèrent cette rupture, où elles voyaient avec raison une trahison de la cause hellénique. Seuls les théologiens de Russie répondirent d'une manière évasive ou ne répondirent pas, preuve évidente que le schisme se faisait au profit de cette puissance. Quand tout espoir de retour se fut évanoui, le patriarche n'eut plus qu'à lancer contre les schismatiques les formules ordinaires de l'excommunication. Cependant le mal était fait : le panhellénium avait reçu la plus cruelle blessure qu'il pût alors recevoir. Aujourd'hui, grâce à l'élément slave qui domine dans les pays bulgares et à l'idée fautive, répandue dans ces contrées par la propagande, que les Bulgares sont des Slaves, la Russie y développe librement son action au détriment de la Turquie et de l'hellénisme à la fois.

Les pays habités exclusivement ou principalement par des Hellènes sont une citadelle toujours fermée aux influences religieuses du dehors, de quelque nature qu'elles soient. L'affaire de l'église bulgare a brouillé pour longtemps les Grecs avec la Russie, mais ne les a pas pour cela rejetés du côté des Latins. Lorsque Rome imagina de réunir un concile pour y traiter de l'infaillibilité, le pape envoya aux patriarches et aux évêques d'Orient l'invitation de s'y rendre. Les évêques répondirent par un refus, motivé sur la stabilité des croyances conservées dans leurs églises et sur l'impossibilité où ils étaient d'assister à une réunion dans laquelle ils ne paraîtraient pas comme les égaux de l'évêque de Rome. Un peu plus tard, les « vieux-catholiques, » par la plume éloquente du père Hyacinthe, invitèrent l'église grecque à se réunir à eux. Dans une réponse parfaitement rédigée, le synode d'Athènes leur fit observer que, s'ils voulaient remonter jusqu'au ^{viii}^e siècle, comme ils l'annonçaient, rien n'était plus aisé qu'une telle réunion, puisque, l'église grecque n'ayant pas varié depuis cette époque, il suffisait, pour se réunir à elle, d'adopter ses dogmes et ses rites et de rentrer dans son sein. L'affaire n'eut pas d'autres suites.

C'est donc une entreprise bien chimérique que de vouloir convertir les Hellènes soit au catholicisme romain, soit au catholicisme épuré; c'est une chimère aussi que l'union des Grecs et des protestants rêvée par quelques théologiens et par des politiques à courte vue, — car les Grecs n'abandonneront pas plus leurs croyances religieuses et leur hiérarchie sacerdotale que leur nationalité, avec laquelle elles sont pour ainsi dire confondues. C'est encore ici l'une des nombreuses erreurs où persiste notre diplomatie. Il y eut un temps où le roi de France était dans le Levant le protecteur des chrétiens : il y avait à cette époque de nombreux catholiques sujets

des Turcs; il n'y avait pas un seul Hellène qui ne fût raïa. Le roi défendait à la fois les uns et les autres contre l'oppression du croissant. Charles X était dans son rôle quand il aida les Grecs à conquérir leur indépendance; mais ce rôle a cessé depuis le jour où la Grèce a été libre. La chute rapide de l'autorité du sultan et les rapports quotidiens que l'Europe entretient avec son empire suffisent en temps ordinaire pour protéger ses sujets chrétiens contre les vexations des pachas. En Grèce, à quoi peut tendre la protection accordée aux catholiques, sinon à la violation des lois d'un pays où règnent l'égalité et la tolérance? Si les propagandistes latins sont aidés par nous dans leurs entreprises illégales, que faisons-nous sinon de nous aliéner un pays à qui nous avons donné son indépendance, de traiter les Grecs comme nous traitions autrefois et avec raison les Turcs, et de défaire notre propre ouvrage? Comment se fait-il que les traditions diplomatiques de la France n'aient pas changé lorsqu'elle a de ses propres mains opéré dans le Levant un changement total dans l'état des choses en créant le royaume de Grèce? Cela ne s'explique pas seulement par l'insuffisance de nos représentans, dont les uns ne connaissent pas le pays où on les envoie, tandis que les autres arrivent avec des idées systématiques issues de traditions surannées. Si l'on suit les phases de notre histoire à partir de 1821, on voit que la France a été presque constamment dominée elle-même par des influences romaines. Il n'y a eu d'éclaircie qu'au temps de Louis-Philippe, pendant quelques années, et dans les temps qui ont immédiatement suivi la dernière guerre. Elle n'a été conséquemment représentée que deux fois selon le goût des Hellènes et de manière à exercer chez eux l'action bienfaisante à laquelle elle a droit. Ces deux hommes sont les seuls qui aient laissé dans la société hellénique de bons souvenirs; ce furent, sous Louis-Philippe, M. Piscatory, et, sous la présidence de M. Thiers, M. Jules Ferry; mais ces deux hommes ont été ceux de nos ministres qui se sont le moins mêlés des questions de propagande, et qui en étudiant sérieusement l'état du pays ont montré le plus de philhellénisme.

Tandis que la Grèce défend contre les attaques du dehors son état religieux et s'efforce de le maintenir tel qu'elle l'a reçu des siècles passés, elle dépense au contraire une grande partie de son activité à transformer son état politique. L'Europe ne se rend en général qu'un compte très imparfait de ce qui se passe dans ce pays : on ne lit guère ses journaux à cause de la langue où ils sont écrits; les voyageurs n'y séjournent que peu de temps, et s'en tiennent le plus souvent aux antiquités et à la belle nature. Les rapports des agens européens ne sont pas publiés, heureux quand il leur arrive

d'être lus. On apprend seulement de temps à autre qu'un ministère est tombé pour faire place à un autre qui était lui-même tombé peu auparavant et qui tombera bientôt une autre fois. Un jour, on apprit tout à coup et sans préparation que le roi Othon venait d'être expulsé, et cette année on a cru pendant un temps que le roi George allait avoir le même sort; on parlait même de je ne sais quel duc de Nassau que l'Allemagne tenait tout prêt à lui succéder. On conclut de tous ces faits succinctement connus que les Grecs sont un peuple changeant, indocile et « ingouvernable. »

Si l'on y regarde de plus près, les Grecs sont simplement un peuple qui cherche sa voie et qui ne l'a pas encore trouvée; mais, comme ils sont gens avisés et comprenant fort bien leurs intérêts, il est vraisemblable qu'ils la trouveront, et que, l'ayant trouvée, ils y resteront. Ils furent d'abord régis par le gouverneur Capo d'Istria, homme intelligent et plein de zèle, qui n'aurait peut-être pas fait de la Grèce une république, mais qui, je crois, n'eût pas non plus créé un royaume au profit d'une dynastie étrangère, eût-elle été russe, car il était Hellène avant tout. Quand un assassinat l'eut tiré de l'embarras où il eût été bientôt infailliblement, on donna pour roi à ce pays, qui avait besoin d'un chef expérimenté comme Capo d'Istria, un jeune prince bavarois qui, paraît-il, se préparait à la prêtrise. Une fois vêtu de l'habit de palicars, il devint roi presque absolu, et quelque temps après roi constitutionnel. C'était la mode d'alors. On ne se rendit pas compte que cette forme de gouvernement est la plus savante, la plus artificielle et la plus malaisée à pratiquer de toutes celles que l'on peut concevoir, car le prince y est comme un acrobate sur la corde raide, toujours exposé à tomber à droite dans l'absolutisme ou à gauche dans une démocratie où son autorité royale disparaît.

Les Grecs d'aujourd'hui prétendent que, s'il fut renversé du trône, c'est parce qu'il tombait déjà spontanément dans l'absolutisme, état de choses que les Grecs d'alors, naguère sujets du sultan, connaissaient de longue date et redoutaient par-dessus tout. Après une année d'interrègne et de recherches infructueuses, les Grecs, qui avaient désiré pour roi le duc d'Aumale, homme instruit, ferme, expérimenté, mais qui avaient été repoussés par le gouvernement impérial, reçurent enfin des puissances protectrices un enfant que le roi son père destinait à vivre sur mer, qui n'avait encore rien appris, et qui se trouva fort étonné de se voir une couronne sur la tête et de s'entendre appeler majesté. Cet enfant, fils du roi de Danemark, est aujourd'hui le roi George I^{er}. Pendant de longues années après sa majorité, il demeura presque étranger aux affaires, laissant aux ministres et à la chambre le soin de faire des lois et de

les appliquer, et se contentant de donner sa signature quand son gouvernement la lui demandait. Ainsi le trône semblait incliner à gauche vers la démocratie, et, quoique la couronne fût héréditaire, la Grèce ressemblait à une république. Il n'en était rien au fond, car la république n'est pas un gouvernement moins défini, ni moins stable que la monarchie, quand une nation sait la comprendre et qu'elle la pratique honnêtement; mais dans un état constitutionnel l'unité est représentée par le roi, dont la main doit se faire sentir dans toutes les affaires, sans empiéter sur les droits que la loi ne lui a point conférés. Quand le roi se retire et s'efface, c'est l'unité qui se retire, et, même avec les meilleurs ministres, l'état marche inévitablement vers sa dissolution. C'est ce dont nous avons été témoins en Grèce dans ces dernières années, un peu avant et un peu après la malheureuse insurrection de la Crète.

Pendant ce temps, la composition de la société hellénique se modifiait, et de nouveaux élémens s'introduisaient dans la politique. Au sortir de la guerre de l'indépendance, il y a environ quarante-cinq ans, la Grèce était entièrement ruinée. Ceux qui, sous le joug de la Turquie, avaient par leur commerce amassé quelque argent, l'avaient consacré à la libération de leur patrie. Pendant une lutte de sept années les villes, les villages, les maisons isolées avaient disparu; la terre demeurait inculte, et les arbres avaient été pour la plupart détruits. Après la guerre, à la faveur d'une administration telle quelle, commença ce travail de réfection dont nous voyons aujourd'hui les étonnans effets. La France, qui n'a pas cessé d'être fort riche et que les exigences prussiennes n'ont guère appauvrie, a pu sans de grands efforts réparer les maux d'une courte guerre; la promptitude qu'elle y a mise a cependant étonné le monde entier. La Grèce, après 1830, eut à refaire non-seulement ses villes, ses ports, ses plantations, ses cultures et ses navires, mais encore ses capitaux. J'ai vu en 1847 la Grèce dans un état de pauvreté extrême. Revenu vingt ans après dans ce pays, j'y ai trouvé des villes bien bâties, des ports creusés et garnis de quais, une marine nombreuse, une grande compagnie de bateaux à vapeur, de belles vignes, des champs bien cultivés, une industrie naissante, et, ce qui est plus concluant peut-être, des gens riches, des capitalistes. Il s'était donc formé une classe de gens que leur commerce ou leur industrie avait enrichis, et qui tendaient à prendre dans la politique la place occupée d'abord par les héros de la guerre. En même temps s'étaient fondés des établissemens d'instruction publique ou privée, parmi lesquels l'université d'Athènes occupait le premier rang. Quoique, par son organisation, elle rappelât les universités allemandes, elle était plutôt française par ses doctrines et par ses

tendances. Elle créait dans la société grecque une classe de plus en plus nombreuse de jeunes gens qui, n'ayant pas pris dans leur enfance le goût du commerce ou de l'agriculture, et ne trouvant pas dans le barreau ou dans l'exercice de la médecine des moyens de vivre suffisans, ambitionnaient les fonctions de l'état et se jetaient dans la politique. Ils devenaient théoriciens et journalistes, députés, hauts fonctionnaires et quelquefois ministres du roi. On comptait parmi eux un grand nombre de personnes persuadées de la « vérité de la charte. » Je ne sais si l'on y eût trouvé un seul absolutiste : il semblait que la mésaventure du roi Othon et le laisser-aller de son successeur eussent fait disparaître de la Grèce toute tendance vers le gouvernement personnel.

Toutefois les puissances protectrices avaient reconnu l'exiguïté du royaume de Grèce, et l'Angleterre ne trouvait plus d'avantage militaire à conserver l'île de Corfou et les autres îles ioniennes dont les traités lui avaient donné le protectorat. En les rendant à la Grèce, elle accrut subitement de près de moitié sa population, qui se trouva portée à 1 million $\frac{1}{2}$ d'habitans. La protection anglaise avait accoutumé les sept îles à un régime qui ressemblait beaucoup à l'absolutisme : au moyen d'une autorité presque arbitraire, des ressources que fournissaient les îles et de celles qu'y ajoutait l'Angleterre, les résidens anglais avaient introduit dans ces pays un ordre et une prospérité matérielle que ne connaissait guère la Grèce. Les plus riches des Ioniens eurent plus à perdre qu'à gagner au changement de régime. L'administration hellénique, fort empêchée dans le royaume, se sentait presque impuissante dans les sept îles, et dernièrement encore un député de Corfou se plaignait à la chambre de ce que le pouvoir du roi ne s'étendait pas jusqu'à son pays. La haute société septinsulaire prit à la cour, dans ces dernières années, une importance que facilitaient les longs séjours du roi dans l'île de Corfou et la souplesse que quelques-uns avaient acquise à la cour du résident anglais. Il se forma dans le voisinage même du roi un parti absolutiste où s'enrôlèrent quelques Grecs ambitieux auxquels leur capacité ou un avancement régulier n'eût pas permis d'atteindre le pouvoir. Ce parti s'arma de toutes pièces; il eut des affidés dans l'armée, dans la magistrature, parmi les propriétaires et dans la société politique proprement dite.

Les derniers événemens semblent prouver que le roi n'était pas personnellement engagé dans ce parti, et qu'il se réservait de le laisser tomber le jour où le danger menacerait le trône. C'est en effet ce qui est arrivé. Le parti absolutiste, qui le poussait et qui agissait peut-être à son insu, n'avait pas de racines dans la nation hellénique; mais rien en Grèce ne peut être longtemps caché : la

presse et plusieurs députés dévoilèrent la trame qui s'ourdissait dans le palais, et ces découvertes, comme il arrive toujours, mirent les choses au pis. Le moment d'agir en vue d'une révolution absolutiste devenait urgent. On obtint que le roi renvoyât son ministère, ministère de parti, mais constitutionnel, et appelât aux affaires les hommes que l'on croyait les plus capables de préparer et d'accomplir un changement dans la constitution de l'état. Je ne puis nommer ici, quoique je les connaisse, les instigateurs de ce coup d'état, que la voix publique accusait, mais dont l'action restait cachée. La prochaine enquête dévoilera peut-être leurs noms. Quoi qu'il en soit, on vit arriver aux affaires un ministère composé en partie d'hommes nouveaux sous la présidence du vieux politique hydriote Bulgaris, le même qui avait contribué à la chute du roi Othon. Durant l'été de l'année dernière, ce ministère, gagné au parti de la révolution absolutiste, procéda à de nouvelles élections, On n'avait jamais vu en Grèce les scrutins falsifiés avec une telle audace : des soldats renversaient les urnes et dispersaient les suffrages, des candidats étaient arrêtés, des citoyens emprisonnés chez eux, sans compter ce qui est le cortège ordinaire des mauvais gouvernemens et de ceux qui se préparent à trahir, un renouvellement total des administrations et une mise à l'écart systématique de tous les hommes libéraux.

Le résultat des élections ne fut pas tel que le ministère l'espérait, car il ne lui donna dans la chambre qu'une majorité très petite. La vérification des pouvoirs permit aux révolutionnaires de se compter, et de reconnaître que l'opposition formerait le petit nombre, s'ils se tenaient unis et s'ils validaient les élections même les plus évidemment falsifiées; mais il arriva que la minorité, se sentant soutenue par la masse de la nation, sortit de la salle des séances et n'y reparut plus. Nous n'avons pas à examiner si cette manière d'agir était régulière et si elle méritait le blâme que la presse allemande lui a infligé. Il est certain que la constitution était plus que menacée, que la loi de l'état et la morale publique étaient profondément atteintes, et peut-être dans de telles circonstances y a-t-il un devoir supérieur qui oblige les représentans d'une nation à la sauver de l'abîme. Quoi qu'il en soit, la majorité ne fut plus en nombre pour voter les lois et ne put constituer une chambre; peu de jours après la session fut close.

Après une absence de trois mois, la session de 1875 fut ouverte, et le problème n'avait pas fait un pas. Les partisans de la révolution se réunirent dans la salle des séances et ne purent réaliser la moitié plus un, nombre exigé par la constitution hellénique pour constituer la chambre : les plus grands efforts furent faits pour ob-

tenir ce nombre, de longs jours se passèrent en vain. La presse soutenait les défenseurs de la loi et blâmait énergiquement les autres. Enfin, sous l'impulsion d'une puissance étrangère, dont nous avons connu les démarches, cette minorité siégea, fit des lois, vota deux budgets en quatre heures, approuva la convention gréco-prussienne relative aux fouilles d'Olympie, convention dont la Société archéologique avait signalé les périls et que l'opinion publique désapprouvait.

Cette usurpation de quelques députés élus sous une pression coupable, et qui en tout cas créait une oligarchie et anéantissait la constitution, souleva l'indignation de la Grèce entière. Les consultations de juristes, les protestations des députés, les adresses au roi, des écrits sans nombre annonçant dans la presse les derniers malheurs, sortirent de toutes les parties de la Grèce, les uns froids et calmes, les autres menaçans. Personne toutefois ne descendit dans la rue : l'insurrection était imminente, un seul coup de fusil l'eût fait certainement éclater; mais l'exemple du peuple français, dans des circonstances à la vérité moins tragiques, étranges toutefois, conduisant par la raison et le calme ses propres affaires, et forçant par son attitude une assemblée monarchiste à voter la république, paraît avoir soutenu et encouragé le peuple grec dans la plus redoutable crise qu'il ait eu jusqu'à ce jour à traverser. Le roi céda. Le ministère Bulgaris fut congédié, et la chambre fut dissoute. Une réunion d'hommes honorables composa le ministère nouveau, qui depuis son avènement s'applique à guérir les maux que ses prédécesseurs avaient faits. Une chambre nouvelle va venir; nous ne pouvons prévoir ce qu'elle apportera.

Du moins les événemens de ces dernières années avaient eu un résultat heureux. Depuis que la Grèce était régie par une charte, les élections n'amenaient guère au pouvoir que des partis qui s'y succédaient indéfiniment les uns aux autres sans grand profit pour la nation. Les chefs de ces partis paraissaient tour à tour au ministère et s'y trouvaient dans l'impossibilité de faire autre chose que de satisfaire les exigences personnelles de leurs commettans. On voyait à l'arrivée de chaque ministère disparaître, non-seulement les préfets du ministère précédent, mais toute la série des employés jusqu'au garde champêtre; il en résultait deux maux à la fois, la transformation en agens politiques de fonctionnaires naturellement étrangers à la politique, et l'impossibilité de créer des traditions administratives et de continuer sous un ministère les œuvres utiles entreprises par ses prédécesseurs. Au fond, les doctrines politiques de ces gouvernemens étaient les mêmes ou à peu près; il ne s'agissait là que de questions de personnes, questions

auxquelles les intérêts de l'état se trouvaient subordonnés et presque toujours sacrifiés. Les derniers événements ont changé l'état des esprits et notablement contribué à l'éducation politique du peuple grec. On a vu des partis jusque-là hostiles se grouper contre une tentative qui les compromettait tous également, et l'on a compris qu'au-dessus des questions de personnes il y a des doctrines générales et des systèmes d'où dépend la vie ou la mort des peuples libres. Durant les longs mois qu'a duré le ministère Bulgaris, nous avons vu le langage de la presse entièrement métamorphosé : au lieu de remplir leurs colonnes de louanges ou de reproches à l'adresse des chefs de parti, les journaux traitaient les questions relatives à la forme du gouvernement, à la constitution du pouvoir, aux privilèges du monarque. Comme la presse jouit en Grèce d'une liberté absolue, on discuta même l'utilité qu'il y avait pour le pays à garder un roi et celle qu'il pourrait trouver à se mettre en république. Plusieurs concluaient que ce dernier parti était le meilleur, que la démocratie pure et simple était moins coûteuse que la monarchie; ils donnaient comme preuve de leur opinion l'exemple de la Grèce antique, qui a produit tant de chefs-d'œuvre tant qu'elle s'est régie elle-même, et qui est tombée en décadence dès que le système monarchique a prévalu chez elle.

On peut donc dire que la tentative absolutiste de cette année, qui pendant plusieurs mois a tenu la Grèce dans la terreur, lui a servi à éclairer son chemin et lui a préparé de meilleurs gouvernements. En même temps, elle a fait sentir aux populations récemment annexées et à celles qui pourront l'être dans la suite que leur adjonction ne doit pas détourner la nation hellénique du but qu'elle poursuit, c'est-à-dire de l'indépendance de la race entière et du *self-government*. La Grèce sent très bien aujourd'hui que ces deux choses sont pour elle indissolublement unies : à quoi servirait que nous eussions arraché la Grèce au joug des Ottomans et créé un état indépendant au milieu de la Méditerranée, si cet état devait par sa faute retomber dans une monarchie absolue plus insupportable peut-être que le joug des Ottomans? La Grèce n'a de raison d'être que si elle réalise dans son sein la liberté, qui la conduira à la prospérité matérielle et au développement scientifique dont elle est capable. C'est aussi à cette condition qu'elle peut continuer d'attirer vers elle, comme vers leur centre, les autres membres du corps hellénique que la diplomatie en tient encore séparés. Les plus mauvais conseils que l'on pût donner à la nation grecque sont ceux que durant cette crise la presse allemande lui prodiguait et que des Allemands sont venus apporter jusque dans le palais du roi. Pendant que toute la presse européenne désapprouvait la tentative

absolutiste, la presse de l'Allemagne la louait unanimement et comme en vertu d'un mot d'ordre, et elle encourageait le roi à la résistance. Il est vrai qu'elle avait besoin de faire voter par un groupe illégitime de députés sa convention olympique, qu'une chambre régulière eût repoussée.

II.

Cet exposé des faits historiques était nécessaire pour qui attache quelque importance à suivre le mouvement des esprits dans le monde hellénique. Au sortir de la guerre de l'indépendance, quand on crut remarquer des tendances absolutistes chez le président Capo d'Istria, on l'assassina. Cette fois une tentative prolongée et manifeste dans ce sens n'a fait tuer personne; l'attitude ferme et décidée du peuple a suffi pour la déjouer. Le progrès a donc été grand pendant ces quarante années. A cette même époque ou peu après, on inaugura en Grèce l'usage d'employer les compagnies de brigands comme instrumens politiques dans les élections. La secousse imprimée à l'opinion publique par le meurtre des voyageurs anglais, il y a quelques années, a ouvert les yeux à tout le monde : tous les chefs de parti ont depuis lors également poursuivi le brigandage. Nous l'avons vu refoulé peu à peu vers la frontière du nord, où il s'est maintenu quelque temps, grâce au voisinage de la Turquie. Enfin cette dernière, comprenant qu'il fallait en finir sous peine d'être blâmée par l'Europe entière, a su agir de son côté. Aujourd'hui le sol de la Grèce jouit dans toute son étendue d'une sécurité profonde. La société hellénique a donc su réaliser en peu de temps ce que le gouvernement italien n'a pas encore pu faire pour le sud de la péninsule et pour la Sicile.

Toutefois, si nous devons des éloges au peuple grec pour la promptitude avec laquelle il se met au courant de la civilisation, nous ne devons pas fermer les yeux sur les fâcheux effets de ses divisions politiques et de sa mauvaise administration. Le désordre, malheureusement trop connu, qui règne dans ses affaires, lui a fait perdre la confiance de l'Europe. Au temps où il luttait pour son indépendance, les esprits chez nous s'exaltèrent outre mesure sur son héroïsme : depuis lors on a passé au sentiment contraire, quand on a cru que les fils de ces héros ne tiendraient pas ce que leurs pères avaient promis. Il y avait quelque injustice dans cette mauvaise opinion, puisque le pays a employé ces quarante-cinq années à se refaire, et qu'en définitive il s'est refait; pourtant il est certain aussi que les ressources de l'état, faibles, mais croissantes, ont été généralement mal employées et n'ont laissé sur le sol de la Grèce que

de bien petits résultats. Presque tous les établissemens utiles ont été fondés et dotés avec l'argent des particuliers au moyen de legs et de donations. L'état n'a presque rien fait; ses deniers ont toujours passé entre les mains des gens qui, par leur voix ou leur influence, ont tour à tour porté au pouvoir les ministres qui se sont succédé. La royauté coûte cher, puisqu'en comptant la liste civile et ses accessoires, elle absorbe plus de 2 millions sur les 40 que perçoit le trésor. L'armée coûte plus cher encore et dévore plus du quart de la recette. Elle est cependant d'une utilité contestable, car elle ne pourrait ni porter la guerre au dehors, ni l'arrêter à la frontière. Il est question de la supprimer et d'armer sans frais la nation entière; mais rien encore n'a été réalisé en ce sens. Enfin l'administration, ayant pris une couleur politique grâce à l'antagonisme des partis, ne rend pas des services proportionnés à ce qu'elle coûte. Les voyageurs européens qui visitent la Grèce et les rapports des agens salariés constatent ce mauvais état des choses. Le crédit du pays en souffre, et, s'il se produit quelque projet utile, on ne trouve pas en Europe les capitaux nécessaires pour l'exécuter.

Nous en avons eu récemment plusieurs exemples. Une compagnie franco-belge, comprenant les capitalistes les plus sérieux, s'était formée pour exécuter un chemin de fer du Pirée à la frontière de Turquie. De là cette ligne devait gagner d'une part Salonique et Constantinople, de l'autre l'Adriatique et Trieste. Ce dernier tracé abrégait la route de l'Orient et mettait toute l'Europe centrale et septentrionale en communication avec Suez par la voie la plus courte. Les études furent faites, la concession fut accordée; puis, les fonds tardant à venir, un ministère nouveau se hâta de prononcer la déchéance d'une société formée sous le ministère précédent. Des spéculateurs grecs de Constantinople ont essayé de refaire cette compagnie et ont obtenu une concession nouvelle, mais ils ont moins de chance encore de trouver les capitaux européens dont ils ont besoin : personne ne veut employer son argent sur le sol hellénique, parce que le pays n'est pas assez bien administré. Quand on voit un gouvernement défaire ce qu'un autre avait commencé et contester des droits que l'on croyait acquis, le capital, chose timide, fait un pas en arrière et disparaît.

Une autre affaire a dans ces dernières années attiré l'attention de toute l'Europe et mis un instant aux abois la diplomatie. C'est celle du Laurium. Tout le monde sait que l'ancienne Athènes tirait une partie de ses revenus des montagnes de l'Attique qui portent ce nom. Son exploitation du plomb argentifère a laissé des monticules de scories assez riches encore pour être traitées par les procédés modernes. Une compagnie franco-italienne se forma et en obtint la

concession à des conditions que son habileté sut rendre avantageuses. En peu d'années, elle créa vers l'extrémité de l'Attique une ville industrielle, la première que la Grèce eût vue depuis l'antiquité, et des usines occupant plusieurs milliers d'ouvriers. C'est de là que semblait devoir partir un mouvement industriel auquel la Grèce devrait en partie sa régénération; mais du jour où les politiques s'avisèrent de transformer cette affaire en instrument électoral, elle périclita. Il y avait en effet, outre les scories, des terres rejetées des puits par les anciens et considérées par eux comme trop pauvres pour être exploitées. L'acte de concession ne les indiquait que par un mot vague et discutable. C'est sur ce mot que les politiques bâtirent un échafaudage surprenant d'intrigues, de discussions, de consultations juridiques, de procès, d'articles de journaux, qui ont occupé la Grèce entière pendant plus d'une année. Les uns soutenaient le bon droit de la compagnie, les autres la traitaient d'usurpatrice; on séduisit l'opinion en présentant au public ignorant des analyses chimiques insensées qui portaient la richesse de ces terres à une somme capable d'enrichir toute la Grèce après avoir payé ses dettes. Les électeurs se partagèrent en amis et en ennemis de la compagnie métallurgique. La diplomatie française et italienne dut intervenir, et les relations de l'Italie et de la France avec la Grèce allaient être interrompues lorsque Constantinople envoya à la Grèce « son sauveur. »

Il existe dans cette ville un groupe de spéculateurs qui a l'habitude de se réunir en un lieu nommé le *Kaviarokhan*, c'est-à-dire le Marché-au-Caviar. C'est de là que vint un banquier, désormais célèbre dans le monde hellénique et qui apparut comme un dieu tutélaire, mais dont nos lecteurs ne tiennent pas sans doute à savoir le nom. Au moment où l'exaltation du peuple pour les richesses du Laurium était à son comble, il acheta pour 12 millions 1/2 la propriété entière de la compagnie, et la revendit quelques jours après au public sous la forme d'actions pour une somme totale de 20 millions. Les Grecs, qui n'avaient point encore fait l'apprentissage de ces coups de bourse, se jetèrent avec une fureur indescriptible sur ces morceaux de papier qui leur promettaient une fortune facile. La réalité les détrompa bientôt. Les actions du Laurium tombèrent quand on vit qu'elles n'avaient enrichi que les premiers détenteurs. Il y eut beaucoup de ruines, on passa d'une confiance extrême à l'incrédulité. Aujourd'hui la nouvelle compagnie, accablée de charges et mal administrée, menace de faire faillite; et l'esprit d'association industrielle est mort pour longtemps dans le pays.

Qu'il nous soit permis de faire remarquer à ce propos que l'on voit depuis quelques années se développer en Grèce une tendance

à exclure les étrangers et à vouloir tout faire par soi-même. Cette tendance surannée n'est jamais bonne en aucun pays; l'Italie, qui en avait fait une maxime, la paya cher à Novare. Nos premiers chemins de fer ont été faits par des Anglais; nous-mêmes en avons construit plus tard beaucoup d'autres en Italie, en Espagne, en Russie; nous avons coupé l'isthme de Suez et fait un travail que l'Égypte n'eût jamais pu entreprendre. La Grèce, plus que toute autre nation peut-être, a besoin du concours des étrangers, qui seuls peuvent apporter chez elle les deux élémens de l'industrie, les capitaux et l'expérience. Un premier ministre du roi George, à propos d'une école de sciences appliquées qu'il s'agissait de créer, disait récemment que la France n'avait plus rien à apprendre à la Grèce. C'était l'expression excessive de la tendance dont je parle, et, comme il était au pouvoir lorsque l'affaire du Laurium reçut sa malheureuse solution, il a pu voir depuis lors que la Grèce a encore quelque chose à apprendre, même de nous.

Il y a d'ailleurs telles entreprises que la Grèce est absolument hors d'état d'exécuter. J'en citerai deux dont il est précisément question depuis quelque temps, le dessèchement du Copaïs et le canal de Corinthe. Le premier exige le concours non-seulement de capitaux importans, mais d'hommes sachant percer économiquement des tunnels, creuser des canaux, distribuer des irrigations, installer et diriger des cultures intensives et créer tout à côté des industries agricoles. De tels hommes se rencontrent-ils dans un pays où aucun travail de cette nature n'a été fait, et qui en est encore au système des jachères? Cependant rien n'est plus désirable que le dessèchement du Copaïs, qui doit enrichir la Grèce de 24,000 hectares de terre incomparable. Que les Grecs y consacrent des capitaux, mais qu'ils forment, s'ils veulent réussir, une société mixte où des étrangers savans et expérimentés soient admis. N'est-ce pas toujours à leur pays que reviendra le meilleur profit? Quant au canal de Corinthe, projeté tant de fois et commencé vainement sous Néron, il exige de plus savans ingénieurs et des capitaux plus désintéressés. Il abrégera de douze heures environ, représentant la longueur nord-sud du Péloponèse, le trajet de tous les navires à vapeur doublant les caps et de vingt-quatre heures le trajet de l'Adriatique à Constantinople. La Grèce en tirera quelque profit pour son cabotage; mais le plus grand bénéfice sera pour l'Autriche, l'Italie, la France, et même la Russie, la Turquie et l'Angleterre. La Grèce n'est pas plus obligée à l'exécution de ce canal que l'Égypte ne l'était à faire celui de Suez; pourtant elle a intérêt non-seulement à le permettre, mais encore à le provoquer, puisqu'elle augmente par là dans une proportion assez grande le mouvement de ses ports.

D'un autre côté, il lui sera difficile de trouver une compagnie qui veuille sans une subvention considérable l'entreprendre pour son compte, car pendant longtemps le capital ne serait pas rémunéré, et la Grèce n'est point obligée à payer une telle subvention. C'est donc, comme me le disait un des ministres de M. Thiers, une de ces entreprises qui ne peuvent être exécutées qu'à frais communs par les gouvernemens intéressés, et dans ce cas ils s'en partagent la dépense au prorata de leur navigation. C'est pour eux un placement de fonds dont l'accroissement du produit des douanes paie l'intérêt. Ainsi le canal de Corinthe ne sera pas et ne doit pas être entrepris par les Grecs; mais c'est au gouvernement du roi George de soulever la question, de la proposer aux gouvernemens étrangers, de la discuter avec eux et d'en faciliter la solution. C'est par de telles choses que la diplomatie pourrait démontrer qu'elle n'est pas inutile.

La Grèce paraît arrivée au moment où les grandes industries doivent, avec le concours des étrangers, s'établir chez elle et recevoir le trop-plein de son université. Les expositions industrielles et agricoles qu'elle a organisées sous le nom de Jeux olympiques, quoiqu'elles se tiennent dans Athènes, témoignent d'un mouvement des esprits en ce sens; ce progrès est constaté d'une autre manière par les transports maritimes : la seule compagnie de navigation à vapeur de MM. Fraissinet, de Marseille, a importé dans le pays pendant la dernière année plus de machines de tout genre que pendant les dix années précédentes. Le Pirée possède plus de trente usines à vapeur, moulins, fonderie, scierie, filatures, et surprend le voyageur non prévenu en lui présentant l'aspect d'une ville industrielle. Le port de Syra ne construit plus seulement des caïques et de petits bateaux à voiles pour le cabotage, il construit aussi de toutes pièces des navires à vapeur. Si d'une part l'esprit de parti, qui a jusqu'à ce jour réduit l'état à l'impuissance et paralysé les administrations, fait place à une conception plus haute des devoirs de l'homme politique, et si d'autre part l'esprit d'exclusion qui écarte les étrangers vient à s'effacer, la Grèce verra s'exécuter sur son sol classique les grands travaux qui le rendront productif et feront de lui le Piémont de cette autre Italie qu'on appelle le panhellénium; mais elle aura, pour atteindre ce but, quelque chose à réformer, non-seulement dans son esprit et dans ses habitudes, mais aussi dans ses lois. Sa loi électorale est particulièrement mauvaise et cause à elle seule une grande partie des maux dont souffre le pays. On n'est pas député de la Grèce, on l'est de tel ou tel lieu déterminé. On ne peut se porter candidat à la députation que dans son propre canton, dans le lieu très circonscrit où l'on a

son domicile et sa propriété. L'homme le plus distingué du monde, qui a rendu à son pays les plus grands services, ne pourra se présenter que là; s'il a en concurrence avec lui quelque riche ignorant et ambitieux, qui par son argent exerce plus d'influence sur les électeurs de cette petite circonscription, c'est ce riche qui sera élu, et l'homme capable ne parviendra jamais à représenter son pays. En outre à chaque élection on voit une lutte fort peu recommandable s'établir entre les concurrens : comme la fortune des uns et des autres ne suffirait pas pour gagner tous les suffrages, on se déclare partisan de tel ou tel chef de parti qui a besoin d'être appuyé à la chambre pour rester ministre ou pour le devenir. On obtient de lui des promesses que l'on transmet aux électeurs pour les séduire. Une fois élu, le député en exige l'accomplissement et tient le ministre dans une servitude inévitable. Au fond, des intérêts privés ont fait élire le député; la chambre ne représente que des groupes d'intérêts privés, et ce sont ces intérêts privés qui gouvernent sous le nom des ministres. Or c'est une erreur de croire que des intérêts personnels en se groupant soient identiques à l'intérêt général. Toute la législation électorale de la Grèce repose sur cette erreur. Du jour où, sans condition de domicile ou de propriété, tout citoyen pourra se porter candidat dans toute partie de la Grèce, on verra disparaître de la conduite de l'état cette cohue de gens qui viennent y faire leurs affaires et celles de leurs amis sans souci des intérêts généraux du pays. C'est alors aussi seulement que le crédit pourra naître et que les étrangers ne craindront plus d'apporter dans la société grecque leur savoir et leurs capitaux.

C'est donc sur leur propre législation que les Hellènes doivent porter leur attention, s'ils veulent guérir leur patrie des blessures qu'un mauvais régime lui a faites. Il s'est formé durant la dernière crise un parti républicain assez fort, et la tendance des esprits en ce sens s'est visiblement accusée. En réalité, ce n'est pas la forme monarchique du gouvernement qui perpétue le malaise dont souffre le pays. L'existence d'une seule chambre ôte à la royauté une grande partie de ses privilèges et fait que le dernier mot peut toujours rester à la nation. Toutefois il faut pour cela que la nation soit sincèrement et complètement représentée; or personne ne peut prétendre que la nation grecque le soit par sa chambre. Le ministère qui vient de succéder à M. Bulgaris a laissé une liberté entière aux élections et n'a manifesté sa présence que pour y maintenir l'ordre; mais avec les meilleures intentions et la plus parfaite équité un ministère ne fera pas que l'intérêt national domine là où les électeurs n'apportent que leurs convoitises personnelles. Nous ne pouvons donc pas attendre une amélioration très prochaine

dans la conduite politique du pays, à moins que la première amélioration ne porte sur le recrutement même de l'assemblée.

III.

J'ai maintenant à examiner la situation de la Grèce vis-à-vis des puissances étrangères. Si l'on ne considère que les relations extérieures du royaume qui a pour capitale Athènes, ce petit état de 1 million 1/2 d'habitans est en bons termes avec ses voisins. Depuis la guerre de Crète, qui avait failli le mettre aux prises avec la Turquie, ses rapports avec le sultan ont fait plus que s'améliorer; ils sont devenus officiellement amicaux, et les souverains des deux pays ont échangé des décorations. Le parti que nous pourrions appeler celui de « la vieille Grèce » n'est pas satisfait de cet état de choses, et ne comprend pas qu'un gouvernement hellénique puisse être l'ami des Turcs. On rappelle avec regrets les projets formés par le célèbre ministre Colettis et morts avec lui. Son plan était de tenir la Grèce militairement prête et d'employer la meilleure partie de ses soldats à former les cadres d'une forte armée. Les Grecs des provinces turques devaient être secrètement tenus dans l'attente et mis en état d'entrer en campagne au premier signal sous la conduite des officiers venus du royaume. Tout étant préparé, Colettis, qui jouissait d'une haute considération auprès des cours de l'Europe, devait en parcourir tous les états, s'assurer de leur neutralité, de leur approbation et même de leur concours financier. A son retour, le signal devait être donné, et l'insurrection aurait éclaté sur tous les points de la Turquie. Tel est le plan caressé comme un regret par ceux qui survivent encore de la « guerre sacrée. » Ils ajoutent avec plus de vérité qu'un tel projet ne saurait plus être exécuté, parce que, disent-ils, il n'y a plus en Grèce que de « petits hommes » en comparaison des grands hommes qui ne sont plus.

Il est certain que depuis 1830 tout a changé en Europe, en Grèce et même en Turquie. Colettis aurait peut-être recueilli quelques sympathies pour une insurrection générale contre les Turcs, parce qu'il restait encore de son temps quelque chose de l'ancien enthousiasme pour sa patrie et les héros hellènes. Cette chaleur de sentiment s'est éteinte, elle a fait place à une disposition contraire; c'est à peine si l'opinion en Europe commence à mieux apprécier la Grèce émancipée, sans cependant lui être encore favorable. Elle le deviendra; mais il faut pour cela que du temps se passe et que les Grecs montrent aux yeux des étrangers un état sage, bien ordonné,

où la chose publique soit gérée avec patriotisme et désintéressement. Quant à la Turquie, elle est plus forte à certains égards qu'elle ne l'était en 1825; ses armées sont mieux organisées, mieux commandées, les armes nouvelles lui ont profité comme aux autres nations; les brûlots de Canaris feraient peu d'effet sur des navires blindés, et il ne faudrait pas un grand nombre de canons rayés pour anéantir les petites acropoles de l'Épire ou de la Thessalie. Il n'est donc pas probable que les hommes d'aujourd'hui soient inférieurs à ceux de la période précédente, mais, les conditions de la guerre ayant changé, les moyens d'action ne peuvent plus être les mêmes.

En réalité, la question d'Orient, qui est au fond la question de Turquie, est résolue en principe dans l'esprit des Grecs depuis la création du royaume, comme celle d'Italie l'était dans l'esprit des politiques italiens depuis les temps de Charles-Albert et de Manin. Tous s'attendent, dans un avenir indéterminé, à voir les Grecs de Turquie rendus à l'indépendance, et Constantinople redevenue la capitale d'un empire byzantin restauré dans de nouvelles conditions. Cela revient à dire que, dans leurs croyances nationales, le sultan repassera en Asie, abandonnant le sol de l'Europe aux races qui le possédaient avant la conquête, qu'une zone le long des rivages de l'Asie-Mineure se détachera de lui et que toutes les îles de la mer Égée et du Levant rentreront en possession de leur autonomie. Laissons pour ce qu'il vaut le rêve d'une restauration de l'empire de Byzance et de l'installation du roi d'Athènes sur le trône de Constantin. Avant qu'un pareil événement fût possible, les choses auraient changé dans toute l'Europe et dans le monde grec lui-même, où l'idée de la monarchie aurait peut-être fait son temps. Ce qui semble donner quelque fondement à la « grande idée » des Hellènes et ce qui certainement soutient leurs espérances, c'est l'histoire elle-même. Ne voient-ils pas le vaste empire du sultan réduit de proche en proche dans son étendue par une sorte de mouvement concentrique partant de ses extrémités? Tunis et l'Égypte, la Serbie, la Bulgarie, la Valachie, ne tiennent au sultan que par de faibles liens dont les fils se brisent de jour en jour. Le Montenegro, l'Herzégovine, se remuent sans cesse pour secouer le joug qui pèse encore sur eux; la Crète s'est soulevée il y a peu de temps, et a tenu en échec avec quelques palikares des corps d'armée musulmans; elle triomphait, si la diplomatie européenne ne l'avait forcée à faire rentrer dans son cœur son patriotisme exalté. Les provinces européennes de la Turquie forment comme une enclave entre le royaume libre et les pays du nord déjà presque émancipés, et cette enclave n'est presque entièrement occupée que par des populations ennemies des Turcs et désireuses de l'indépendance. On conçoit donc

que la « grande idée » d'obtenir un jour l'autonomie et Constantinople continue de hanter la pensée des Hellènes. Elle y est entretenue par les croyances religieuses, par les traditions de l'antiquité et du moyen âge et par la chute de l'empire ottoman, qui leur semble prochaine et inévitable. Tel est l'état des esprits dans le monde grec : ce serait une grande faute à la politique européenne de n'en pas tenir compte, car, si l'empire turc doit un jour se disloquer, comme le prétendait le tsar Nicolas, les populations helléniques rempliront nécessairement un des premiers rôles de ce drame.

La question serait donc de savoir si la succession du sultan est aussi près de s'ouvrir que l'annonçait le tsar Nicolas. Depuis quelques années, l'empire ottoman a sans contredit fait, pour améliorer sa situation, des efforts dont quelques-uns ont été heureux. Il ouvre des routes, il trace des chemins de fer, il a concédé plusieurs exploitations à des compagnies, il a tenté des réformes militaires, il s'est procuré une marine qui peut servir; cependant l'administration intérieure, la justice et surtout les finances n'ont fait, paraît-il, aucun progrès. En matière de justice, l'arbitraire envers les raïas est toujours le même : comme le Coran est pour les Turcs la loi religieuse et la loi civile à la fois, et que, sur les principes essentiels que nos législations tirent de la philosophie, le Coran est en opposition avec les doctrines de l'Occident, il n'y a pas de transaction possible. Il faudrait que les chrétiens abandonnassent leurs doctrines les mieux établies et admissent sur le sol musulman le contraire de ce qu'ils admettent chez eux, ce qui ne paraît pas probable, ou que les musulmans avouassent qu'il y a dans leur livre saint des principes erronés, ce qui est plus impossible encore. Il en résulte que, de toutes les améliorations promises et décrétées par des *hattis* depuis 1855, aucune ne s'est réalisée. Le gouvernement de Constantinople décrète des mesures et les proclame dans les provinces; mais il est impuissant à les faire exécuter : il rencontre partout des pachas et des cadis qui ne peuvent, sans s'exposer aux plus grands périls, se mettre en lutte avec les populations musulmanes qui les entourent. Ils promettent d'obéir et n'obéissent pas; la promesse est générale et abstraite, et dans les réalités de chaque jour les affaires continuent de se traiter selon les anciens us et abus. Les raïas savent bien qu'il n'en peut être autrement; ils n'attendent rien du gouvernement central, dont ils constatent l'impuissance, ni de l'action des puissances étrangères, qui est nécessairement locale et de courte durée. Tout leur espoir est dans la foi qu'ils ont en l'avenir de leur race.

L'instruction ne fait aucun progrès parmi les musulmans. Les hommes de cette religion ne fournissent au sultan qu'un nombre

minime de gens capables soit pour les carrières industrielles, soit pour l'administration et la justice, soit pour l'armée et la marine. Quand on a voulu en finir avec l'insurrection crétoise, il a fallu mettre à la tête de la flotte un Américain nommé Hobbart-Pacha, et récemment, pour anéantir le brigandage sur la frontière hellénique, le gouvernement turc a eu recours à un Hongrois, qui a pris le nom de Mehemet. Tandis que les chefs musulmans s'endormaient dans leur sérail ou se faisaient accuser de complicité avec les bandits, cet habile homme a su rendre la vie impossible dans la montagne et forcer les chefs de bande à venir jusque chez lui offrir leur soumission. Les commandans des navires de guerre ou de commerce, les ingénieurs et les conducteurs de travaux des chemins de fer et des routes, les chefs d'usines et d'exploitations industrielles, sont presque tous des Européens; les télégraphes sont entre leurs mains, le directeur-général des lignes est un ancien prix d'honneur de notre concours général. La diplomatie de l'empire est en majeure partie confiée non à des étrangers, mais à des Grecs, sujets du sultan. Au temps de Napoléon III, le gouvernement français essaya d'infuser dans ce corps endormi des musulmans quelques notions de sciences et de lettres qui le réveillassent; il créa le lycée de Galata-Seraï, auquel il donna des chefs et des professeurs français ainsi qu'une administration tirée de nos établissemens. Cette maison devait servir de type à d'autres, que le gouvernement turc, aidé au besoin par nous, créerait dans ses principales villes d'Europe et d'Asie; elle devait en outre se rattacher à notre École d'Athènes; j'avais moi-même été mis au courant du projet grandiose conçu par un ministre habile, trop libéral pour l'empire, mais capable, s'il n'eût été empêché par une influence supérieure, de réaliser les plus grands projets. On inaugura le lycée avec pompe: il eut beaucoup d'élèves, les musulmans du plus haut rang y envoyèrent leurs fils; malheureusement tout ce qui ressemble à l'ordre, à l'économie, à la science, répugne à l'esprit mahométan. Le gouvernement turc ne tarda pas à désorganiser cette maison-modèle et à rendre la place inhabitable pour ses administrateurs et ses maîtres. Le lycée tomba entre les mains de Turcs incapables; aucun autre établissement analogue ne fut créé, et les enfans de Mahomet continuèrent à ressembler aux scénites, descendans d'Ismaël, plutôt qu'à des gens civilisés (1).

Pendant ce temps, les races chrétiennes ont organisé entre elles l'instruction publique sous les différentes formes que leur état so-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1874, l'étude de M. de Salve sur le *Lycée de Galata-Seraï*.

cial autorise. Les communautés grecques ont fondé des écoles dans un grand nombre de villes et de villages; elles ont créé, sur un modèle analogue à ce que nous appelons chez nous « conférences, » des réunions où des hommes instruits apportent à jour fixe les résultats de leurs recherches ou de leurs méditations. On y disserte sur l'histoire, sur l'archéologie, sur des sujets de science, de morale, de politique, d'économie, d'art même et quelquefois d'industrie. Ainsi les connaissances de chacun sont mises dans le domaine de tous. Le syllogue philologique de Constantinople sert de modèle et de centre à ceux qui existent à Smyrne et dans beaucoup d'autres endroits. Ces sociétés se créent un revenu par des dons, des cotisations et des legs; elles ont des bibliothèques, elles organisent des musées et des collections. Les Grecs dispersés dans le monde entier et enrichis par le commerce se font une gloire et un devoir de leur envoyer des secours, parfois très considérables.

Enfin le royaume grec est devenu le centre le plus important d'instruction pour la race hellénique dans tout l'Orient. L'université d'Athènes, qui est comme la Sorbonne de cette ville, réunit un nombre d'étudiants qui n'est pas loin de 2,000 et parmi lesquels se trouvent beaucoup de jeunes gens venus des pays musulmans. Chaque année, un certain nombre d'entre eux vont en France, en Allemagne, en Autriche, compléter leur éducation, et en reviennent médecins, juristes, négociants, professeurs, quelquefois industriels, et pénétrés des principes qui font la force de notre civilisation. A côté de ce grand établissement, qui a des revenus et une heureuse autonomie, s'élève la grande maison de jeunes filles, l'*Arsakion*. Depuis 1869, où j'eus occasion d'en parler ici même (1), elle a prospéré de plus en plus : organisée comme nos lycées, elle ne renferme pas aujourd'hui moins de treize cents jeunes filles de tout âge, partagées en classes et recevant l'instruction des professeurs mêmes de l'université et du gymnase. Ainsi la Grèce, où le clergé ne lutte pas contre l'état et ne cherche nullement à s'emparer des femmes pour être par elles maître des affaires publiques et privées, a réalisé ce que le second empire français n'a pu faire malgré la force de son organisation. En dehors de l'enseignement régulier, des Grecs d'Athènes, aidés par leurs compatriotes étrangers, ont fondé il y a quelques années un syllogue pour la propagation des lettres grecques; cette société, sans faire de bruit, a rayonné dans le monde hellénique, particulièrement vers le nord; elle crée et entretient des écoles, fournit des maîtres et des matériaux pour l'enseignement populaire et contribue puissamment aujourd'hui à élever

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1869.

ce qu'il a coûté. Il n'est pas douteux que les voies de communication, en développant l'agriculture et l'industrie, accroîtront les revenus du trésor; mais c'est là une question de temps, un problème analogue à celui « des courriers. » La Turquie sera sauvée, si son développement agricole et commercial est assez rapide pour accroître ces revenus dans la proportion des emprunts, car alors elle pourra payer sans emprunts nouveaux les intérêts de ce qu'elle devra, et si par supposition les rentrées venaient à dépasser le total des arrérages exigibles, le surplus pourrait servir à l'amortissement graduel de la dette. Ce serait là un état de prospérité où les plus florissantes nations de l'Europe ne sont pas encore parvenues. Si au contraire les produits de l'agriculture et de l'industrie, obtenus par les travaux en voie d'exécution, ne suffisent pas pour payer les intérêts des emprunts, il faudra emprunter encore, et la vache maigre dévorera la vache grasse. C'est ce qu'a senti le sultan, puisqu'il fait exécuter à ses frais, c'est-à-dire sans intérêts ni commission, le chemin de fer central de l'Asie-Mineure; seulement il ne peut l'exécuter que par petits tronçons, à grands frais et en beaucoup de temps, et c'est pour cela que l'Angleterre lui offrait tout récemment à 6 pour 100 l'argent dont il a besoin; l'offre était acceptable et l'intérêt fort modéré pour la Turquie, mais il paraît que le prêt était accompagné de conditions politiques inadmissibles.

Quoi qu'il en soit, il est évident qu'à l'heure présente le centre financier de l'empire ottoman n'est déjà plus à Constantinople. Les banquiers de cette ville, auxquels le sultan s'adresse quelquefois, sont ou étrangers ou associés à des banques étrangères dont le crédit soutient le leur. Les Grecs ont en général assez mal réussi dans la banque; il n'en est pas de même des Arméniens et des Juifs, dont les établissemens, avec une apparence d'autonomie, sont étroitement liés à ceux de Londres et de Paris. Le banquier grec est timide et personnel : souvent il est commerçant et ne prête à intérêt que les fonds laissés libres par son commerce; d'autres fois il est propriétaire ou agriculteur, et il fait, par un travail de banque, produire un intérêt accessoire à l'argent dont il dispose. L'Arménien et le Juif sont purement et simplement banquiers, et c'est eux qui sont à Constantinople les principaux intermédiaires par lesquels le gouvernement turc doit passer pour obtenir de l'argent anglais ou français. Il en reste quelque chose entre leurs mains, puisqu'ils sont commissionnaires; mais la meilleure partie des sommes retenues est pour les grands banquiers de l'Europe. C'est donc ici qu'il faut chercher en réalité le centre financier de l'empire ottoman : ce centre est composé des maisons qui ont coutume de se concerter pour la souscription des emprunts ottomans; la principale est la

maison Rothschild, dont le capital, dit-on, atteint aujourd'hui dix-sept milliards de francs. Si ces maisons tenaient leur main fermée le jour où la Turquie aura de nouveau besoin d'argent, la Turquie serait déclarée en faillite; un grand nombre de détenteurs européens des emprunts ottomans seraient menacés de ruine, et les états se trouveraient dans l'obligation de faire valoir les garanties accordées par le sultan. Or ces garanties ne sont rien moins que des douanes d'état et des revenus de provinces et de villes maritimes; on occuperait donc militairement ces villes et ces provinces, et c'en serait fait de la domination musulmane dans ces contrées, car, pour entreprendre une lutte militaire quelconque, la Turquie aurait besoin de contracter en Europe un emprunt qui ne lui serait pas fourni. Quant à la banqueroute, un état peut user de ce moyen envers ses propres sujets, s'il est assez bien armé contre eux; mais on ne fait pas banqueroute à plus fort que soi. C'est donc à une faillite pure et simple que la Turquie pourra succomber, et cette faillite sera nécessairement suivie de l'occupation militaire et du démembrement de l'empire.

Si ce jour devait bientôt venir, nous aurions un grand intérêt, nous Européens, à savoir d'avance, du moins avec une certaine probabilité, à qui pourrait échoir la succession et quels seraient les syndics de la faillite. Les Grecs sont persuadés qu'ils y tiendront une grande place et en retireront de grands avantages. « La faillite est inévitable à court délai, » écrivait dès 1869 un riche négociant grec de Marseille, versé dans les affaires de la Turquie; puis il ajoutait : « Ce sera peut-être l'événement auquel les races chrétiennes en Orient devront leur libération (1). » Il est certain que les raïas ne peuvent rien perdre en échappant à une domination qu'ils subissent depuis plus de quatre siècles; ils ne trouveront dans un nouvel état de choses, quel qu'il soit, ni des impôts plus lourds, ni plus d'arbitraire dans la justice, ni une administration plus oppressive, ni moins de liberté dans l'exercice de leur religion; mais deviendront-ils du même coup maîtres de Constantinople et verront-ils se réaliser la « grande idée? » Si, au jour de l'échéance, les nations européennes avaient assez de bon sens pour rester chez elles et ne pas poursuivre à travers des champs de bataille la possession de contrées sur lesquelles elles n'ont aucun droit, toute personne connaissant l'Orient affirmera que cette « grande idée » se réaliserait d'elle-même, que les populations chrétiennes se constitueraient en un état politique régulier et que ce nouvel état endosserait sans hésiter la dette laissée par la Turquie. A la vérité, le

(1) *La Turquie et la Grèce contemporaine*, Paris 1869.

le niveau des esprits dans les provinces de la Turquie d'Europe où il y a des Grecs.

En résumé, si l'on omet le petit nombre d'étrangers établis en Turquie, il y a dans cet empire, principalement dans ses parties occidentales et dans les îles, deux populations en état d'hostilité cachée et permanente, ayant un sang différent, des religions contraires, des histoires et des tendances opposées. L'une des deux, qui est la maîtresse aujourd'hui, reste dans l'ignorance et l'inertie; l'autre s'instruit et travaille. La première a son centre aux confins de l'Europe, dans un lieu où convergent toutes les aspirations de l'autre race. Celle-ci, dispersée autour de la mer et même dans des pays lointains où elle s'enrichit, possède, par notre fait, un centre d'activité et de mouvement intellectuel dont le rayonnement va croissant. Le lecteur tirera lui-même les conséquences.

Le déplacement du centre géographique de l'empire ottoman semble désormais une nécessité historique assez prochaine. Les efforts mêmes qu'il fait depuis quelques années pour se transformer le mettront bientôt dans le plus grand péril en l'amenant à une situation financière d'où il lui sera bien difficile de sortir. Le gouvernement du sultan, surtout à la suite de l'exposition universelle de 1867, comprit que, si la Turquie demeurait dans son état d'immobilité, elle deviendrait la proie du plus fort en même temps que la plus indigente des nations pauvres. Après le retour du sultan, on commença à se préoccuper avant tout des voies de communication, routes et chemins de fer, sans lesquelles la richesse ne peut plus aujourd'hui prendre l'essor. La Turquie ne pouvait fournir aucun des moyens d'exécution que réclament ces entreprises, ni les hommes, ni les machines, ni le reste du matériel, ni les capitaux. L'esprit d'association y était chose entièrement ignorée; on eût cherché vainement dans l'empire des actionnaires prêtant l'argent que de son côté le trésor du sultan ne pouvait fournir. Jadis, quand le grand-seigneur avait besoin d'une somme que les fermiers n'étaient pas obligés à lui donner, il avait un moyen expéditif : il faisait mourir quelque riche et confisquait son avoir. Cela n'est plus possible aujourd'hui, soit parce que le progrès des mœurs et l'impuissance des sultans ne le permettent plus, soit parce que les riches de l'empire ont placé leurs fonds sur des valeurs européennes insaisissables. D'ailleurs la fortune de quelques particuliers pouvait suffire autrefois à des besoins qui ne dépassaient guère le sérail; mais pour construire un chemin de fer il faut plus d'argent qu'un ou deux particuliers n'en sauraient fournir. Enfin le système financier de la Turquie n'est pas de nature à pouvoir fournir de telles sommes à un moment donné : on en est encore, pour la rentrée des

impôts, aux fermiers-généraux qui ont précédé chez nous le grand mouvement industriel du siècle présent. Ces extracteurs doivent fournir au sultan chaque année une somme fixée d'avance et équitablement répartie entre les provinces de l'empire. Le pacha qui a payé sa part d'impôt est tenu pour quitte; c'est à lui de se la procurer. Rien ne l'empêche d'en enfler le chiffre quand il le répartit entre ses subordonnés et de bénéficier de la différence. Ceux-ci font de même, et ce chiffre tombe, démesurément grossi, sur l'agriculture, le commerce et l'industrie, qui paient l'impôt. Quelques centaines de millions ajoutés au budget ordinaire tariraient en fort peu d'années la source même où s'alimente le trésor, et mettraient le pays dans la misère.

Il a donc fallu recourir aux emprunts, selon l'usage des nations européennes; mais chez nous, quand un emprunt est émis, c'est nous-mêmes qui le souscrivons et qui le soldons avec nos économies. Chez les Turcs, les emprunts sont émis sur les marchés étrangers et se classent principalement en France et en Angleterre; récemment encore celle-ci offrait au sultan les fonds nécessaires pour le chemin de fer de Constantinople à Bassora. Les emprunts se sont faits à des conditions de plus en plus onéreuses pour la Turquie: non-seulement le taux de l'intérêt et la commission des banquiers sont devenus énormes, mais en outre la plupart des sources du revenu ont été hypothéquées comme garantie des prêts effectués. On a payé très exactement les arrérages de ces sortes de rentes, mais le plus souvent c'est un nouvel emprunt qui a servi à les payer. Il résulte de là que la dette du sultan a été en grossissant d'année en année. En 1854, l'empire ottoman n'avait pas de dettes. En 1869, le chiffre nominal de la dette s'élevait déjà à 3 milliards, si l'on compte le revenu à 5 pour 100. A ce total se sont ajoutés depuis lors les emprunts de 1860, 1863, 1865, 1869 et 1873. Un emprunt nouveau ne tardera pas à être nécessaire. Si derrière ces appels consécutifs faits au crédit européen on apercevait une population laborieuse, économe et une administration financière bien organisée, la dette ottomane ne serait pas plus effrayante que celles de l'Angleterre ou de la France, qui la dépassent; mais en réalité la production est en Europe et la consommation en Turquie.

Il est juste de dire qu'une bonne partie des fonds empruntés est employée en travaux utiles et dont l'effet doit être le développement de l'industrie et de l'agriculture dans l'empire. Là même pourtant il y a des mécomptes; beaucoup d'argent reste entre les mains des intermédiaires: le kilomètre de chemin de fer, au lieu de coûter 200,000 francs, comme il le pourrait, en coûte 400,000 et ne peut par ses produits payer, même à 5 pour 100, l'intérêt de

royaume de Grèce n'a pas jusqu'à présent su prendre le rôle qui devait être le sien et créer ce petit état modèle que l'on avait rêvé et qui serait le noyau du grand état futur; mais la Grèce a joué de malheur dans le choix de ses chefs, trop mal pourvus d'instruction et de prévoyance; elle a été faite trop étroite pour être riche; elle a été en naissant grevée d'une dette écrasante dont les étrangers ont seuls profité; elle a été dévorée par les Bavares; enfin, au milieu de ces difficultés, elle a eu à se refaire. Si elle sait faire un intelligent et généreux effort sur elle-même, il lui reste peut-être assez de temps encore pour être prête au jour voulu.

Pourtant ne sera-t-elle pas elle-même absorbée par une puissance étrangère? C'est ce qui nous reste à examiner. « Il y aurait, dit l'auteur de la brochure déjà citée, avantage évident à ce que le gouvernement fût transmis à la nationalité chrétienne, qui forme dans chaque pays la majorité de la population;... mais il importe que sur aucun point une minorité chrétienne ne vienne se substituer, au détriment de la majorité véritable, à la minorité ottomane expulsée. Diverses races se partagent la vaste étendue de la Turquie : que chacune d'elles l'emporte là où réellement elle forme le noyau de la population; qu'elles se groupent librement suivant leurs affinités, leur histoire, leurs besoins, et que ni la violence, ni la surprise ne viennent jeter de nouveaux ferments de désordre dans cette organisation, de laquelle dépend la paix de l'avenir. » Telle est certainement la pensée de tous les politiques hellènes; telle est aussi la solution la plus simple et la plus recommandable de la question d'Orient. L'avenir l'amènerait de lui-même, si les nations européennes finissaient par croire que leur intérêt est de la laisser venir. Malheureusement elles se partagent aujourd'hui encore en deux groupes, celles qui croient utile de conserver ce que l'on appelle « l'intégrité de l'empire ottoman » et celles qui croient devoir profiter de sa dissolution; il y a en outre les indifférentes. Les premières sont la France et surtout l'Angleterre; les secondes sont la Russie et l'Allemagne. L'Angleterre, qui se trouve maintenant en contact avec la Russie sur les mers orientales et à l'entrée nord-ouest de son empire indien, se sentirait entièrement compromise dans ses relations avec l'Inde, si les flottes russes pouvaient sur la Méditerranée lui couper le chemin de l'isthme de Suez. Cette manière de voir ne semble pas contestable. La France peut avoir un intérêt du même genre, mais moindre, puisqu'une puissance militaire russe naviguant entre l'Italie et Tunis pourrait suspendre et, en cas de malheur, anéantir le commerce de Marseille. Et si la Russie agissait d'accord avec l'Allemagne, celle-ci, en attaquant la France par terre, comme en 1870, pourrait la mettre à deux doigts

de sa perte. Il semble donc raisonnable de mettre obstacle aux progrès de la Russie vers le sud, de l'écarter de Constantinople, de l'Asie-Mineure et du Golfe-Persique. De son côté, l'immense empire de Russie, en réalisant peu à peu le testament apocryphe, mais judicieusement machiavélique de Pierre le Grand, aurait sur la Méditerranée des débouchés qu'elle peut croire nécessaire de se préparer; ses principaux ports seraient, outre Constantinople, ceux de Salonique, du Pirée et d'Avlona, joints à ses capitales par des chemins de fer, à l'Orient et à l'Occident par des compagnies de navigation.

Il ne semble pas douteux qu'elle poursuit un but de ce genre, moins lointain peut-être, mais lié au plan général de ses conquêtes à venir. Le panslavisme marche lentement vers le sud; s'appuyant sur les Bulgares et les rameaux slaves qu'il projette dans la péninsule hellénique, il assiège l'Athos, il détache du patriarcat l'église bulgare, il a une nièce du tsar sur le trône de Grèce; il s'insinue par la religion et le clergé dans l'intimité du monde grec. Aujourd'hui à la vérité le rôle trop ostensible qu'il a joué dans l'affaire de l'église bulgare l'a mis en état de suspicion et d'hostilité aux yeux des Hellènes; mais en fait il suit, pour assiéger et isoler Constantinople, la même méthode que suivirent les Ottomans avant 1453, occupant d'abord les contrées environnantes, de telle sorte qu'un seul et dernier assaut devait suffire pour prendre la capitale et consommer l'œuvre de la conquête. Je suppose que l'Angleterre et la France ont l'œil ouvert sur ces menées du panslavisme, et que leurs agens les tiennent au courant des faits.

Sur un autre point, l'Allemagne est devenue un danger formidable pour la Turquie. Toute l'Europe se souvient des déclarations quelque peu imprudentes faites, il y a quelques années, au parlement prussien. L'Allemagne s'y peignait comme étouffant dans ses frontières continentales et y exprimait son besoin d'avoir des débouchés sur la mer, au nord et au sud. Ceux du nord, les dernières conquêtes les lui ont données; de ce côté, elle sera satisfaite quand elle possédera ce que l'on nomme « les provinces allemandes de la Russie » et peut-être, en tout ou en partie, la Hollande et la Belgique. Au sud, elle ne peut avoir en vue que l'Adriatique et Trieste; le tunnel du Gothard lui ouvrira un chemin vers la mer Tyrrhénienne, mais ce chemin traversera deux états étrangers, la Suisse et l'Italie. Si dans une complication européenne les 7 millions d'Allemands qui sont en Autriche venaient à se déclarer pour Berlin, il ne serait pas impossible de détacher du royaume austro-hongrois sa partie occidentale, y compris Trieste. Ainsi l'Allemagne s'étendrait de la Mer du Nord à l'Adriatique et croiserait dans la

Méditerranée. Si la France exerçait à cette époque l'influence que les indifférens d'il y a quatre ans désirent à présent lui voir reprendre dans les conseils de l'Europe, cette extension redoutable de l'Allemagne n'aurait pas lieu. Cela dépendra de sa persévérance à l'intérieur et de son habileté diplomatique, de sorte que c'est encore sur ces deux choses que reposent pour les peuples méridionaux le salut et l'avenir; mais si, entraînée par les réactions monarchiste et cléricale, la France venait à perdre le rôle auquel elle a droit, rien n'empêcherait l'Allemagne de déchirer l'empire ottoman, d'en jeter un lambeau à la Russie et un autre à l'Autro-Hongrie, devenue, selon la théorie allemande, un royaume oriental, un empire danubien. On désintéresserait la France en la rendant à son intégrité, l'Autriche en l'étendant vers l'est, la Russie en lui laissant prendre le Bas-Danube et la péninsule hellénique.

Il y a longtemps déjà que l'Allemagne se prépare à des événemens de cette nature. Elle a commencé à diriger vers le Levant une partie de son émigration, que le Nouveau-Monde absorbait auparavant. Elle a en Syrie des groupes d'émigrans dont la totalité doit dépasser aujourd'hui 15,000 hommes, si nos informations sont exactes. La création d'une école allemande à Athènes ne semble pas être purement archéologique, puisqu'on a mis d'abord à la tête un diplomate qui, paraît-il, va être remplacé par un général; on ne manque pourtant pas de savans qui seraient aptes à diriger cette institution. Les Grecs voient dans la convention relative à Olympie autre chose qu'un traité d'une nature scientifique : un rapport adressé par la Société archéologique au gouvernement déchu signalait des périls prochains, qu'il est difficile à présent de conjurer. Les articles de cette convention relatifs aux ouvriers, aux conducteurs des fouilles, à l'achat des terrains, livrent absolument à l'Allemagne le sol d'Olympie; rien ne l'empêchera, si elle veut, d'installer une colonie en plein Péloponèse, de la mettre en communication facile avec le port de Catacolon, d'avoir là des navires de guerre et des soldats au moyen desquels elle agira selon ses besoins. Enfin la lutte incessante que les Allemands ont entreprise sur tous les points du Levant pour y ruiner l'influence française n'est pas non plus sans signification ni portée. Avoir des amis, des alliés et des points de ralliement est une chose toujours utile, pour ceux surtout que tourmente l'ambition des conquêtes et qui ne reculent pas devant l'idée de se partager les peuples comme des troupeaux.

La solution naturelle de la question d'Orient peut donc être retardée par la France et l'Angleterre, surtout par cette dernière puissance; mais elle ne sera pas empêchée, parce que les faits démontreront et démontrent déjà que les intérêts de ces deux états

s'accommoderaient mieux de cette solution que de toute autre. Au contraire, il ne peut convenir ni à la Russie ni à l'Allemagne qu'i se fonde autour de la mer Égée un grand état hellénique, tant que l'une et l'autre seront animées de l'esprit de conquête. Si, en considération des bouleversemens que cet esprit promet à l'Europe ou par un progrès de la civilisation, qui tend de plus en plus à réserver le droit des nations, la Russie trouvait que la Mer-Noire avec l'ouverture des détroits et la neutralisation de Constantinople suffit à ses relations dans la Méditerranée, les projets de l'Allemagne sur les provinces allemandes de la Russie et sur Trieste seraient neutralisés; l'Europe entrerait dans une période de calme, et la solution naturelle de la question d'Orient se réaliserait peu à peu, spontanément et sans secousse.

Dans les pages qu'on vient de lire, j'ai essayé de faire comprendre, comme je les comprends moi-même et comme beaucoup d'Hellènes les comprennent, les changemens que la guerre franco-allemande et les événemens locaux de ces dernières années ont apportés dans ce qu'on appelle « la question d'Orient. » Il est clair que rien dans ces problèmes n'est absolu. Les relations des grandes puissances de l'Europe peuvent se modifier de jour en jour. Le *statu quo* peut être abandonné par quelqu'une d'entre elles; telle autre peut renoncer définitivement à une conquête qui ne lui est pas d'une utilité évidente et qui pourrait produire dans son propre sein de terribles ruptures. L'expérience de la Pologne, de la Vénétie et aujourd'hui de l'Alsace-Lorraine démontre qu'il y a toujours péril à retenir sous le joug une population qui le repousse. La Pologne a plus affaibli que fortifié les trois états qui se la sont partagée; la Vénétie a fait perdre à l'Autriche la bataille de Sadowa et sa position dans l'empire; les diplomates de quelque valeur avouent aujourd'hui qu'une des plus grandes fautes où M. de Moltke ait entraîné son souverain a été le démembrement de la France. Il y a des alimens qui ne se digèrent pas et qui étouffent ceux qui les prennent. Le conquérant, quel qu'il soit, qui chercherait à dominer la nation hellène, aurait dans le panhellénium, aujourd'hui presque unifié, presque constitué, un ennemi intérieur qu'il ne dompterait jamais et qui l'épuiserait comme une hydre aux têtes éternellement renaissantes. Nous croyons donc et nous espérons que la grande affaire de l'Orient se réglera d'elle-même quand le moment de la liquidation sera venu, et que les populations rentreront dans leurs droits selon la justice.

ÉMILE BURNOUF.

LES ORIGINES

DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE

II.

M. Gaston Boissier

L'ÉGLISE ET L'ART ANTIQUE.

A. Ebert, *Geschichte der christlich-lateinischen Literatur*, Leipzig 1874.

I.

Tous les élémens dont la poésie chrétienne devait se composer un jour ont été créés pendant les deux premiers siècles de l'église; on rencontre déjà dans les ouvrages de ce temps ces légendes merveilleuses, ces symboles gracieux, ces discussions passionnées, ces croyances riantes ou terribles qui ont inspiré jusqu'ici les poètes chrétiens (1). Il ne restait plus qu'à leur trouver une forme qui leur convint, et c'est ce qui ne fut pas aisé. La forme et le fond, l'expression et la pensée, sont des choses à la fois inséparables et très différentes, qu'il n'est pas toujours facile de faire marcher ensemble, quoiqu'elles ne puissent pas aller l'une sans l'autre. La perfection consiste à les mettre d'accord, et les grands siècles littéraires sont ceux où la pensée parvient à s'exprimer dans un style qui lui est tout à fait approprié. Ce qui rend cette harmonie assez rare, c'est que la loi d'après laquelle ces deux élémens se développent n'est pas tout à fait la même. L'histoire de la poésie chrétienne le fait

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet 1875.

bien voir : le fond y fut créé tout d'abord, comme d'un jet, et l'on mit plusieurs siècles à trouver la forme.

Il semblait naturel que la doctrine nouvelle se produisît sous une forme qui fût nouvelle aussi. Puisqu'elle affectait de se séparer avec éclat du monde ancien, ne devait-elle pas rompre aussi avec l'art antique? L'Évangile avait dit : « Le vin nouveau sera mis dans des outres neuves, et le vêtement neuf sera raccommoé avec un morceau de drap neuf. » N'était-ce pas une invitation à chercher pour cet art naissant une forme qui n'empruntât rien au passé? C'est aussi ce qu'on essaya de faire d'abord. Le plus ancien de tous les poètes chrétiens, un littérateur médiocre, mais un homme de foi sincère et d'ardente piété, eut l'idée hardie de chercher à faire des vers en dehors de toutes les règles reçues et contrairement aux habitudes de tous les lettrés de son temps.

Il s'appelait Commodien. Son nom n'est pas resté célèbre, et il est probable que beaucoup de nos lecteurs l'entendent pour la première fois. On ne sait s'il était très connu de son vivant; mais, comme sa tentative ne réussit guère, il tomba dans un oubli profond après sa mort. C'est à peine s'il se trouve mentionné chez un biographe du ^v^e siècle, qui ne lui accorde en passant que quelques mots fort dédaigneux. Cependant, par une fortune assez remarquable, tandis que tant de chefs-d'œuvre d'écrivains illustres se perdaient, les ouvrages de ce poète ignoré ont survécu. Un savant du ^{xvii}^e siècle publia d'abord un poème composé de petites pièces en acrostiches, qui contenaient des préceptes de morale et des enseignemens religieux. L'auteur de ces bizarres productions, quoiqu'il prêche partout l'humilité, avait tenu à se faire connaître, et l'un de ses derniers acrostiches renfermait son nom; il s'appelle lui-même *Commodien, mendiant du Christ* (*Commodianus, mendicus Christi*). Un nouvel ouvrage, plus important que le premier, a été récemment découvert en Angleterre dans la riche bibliothèque de sir Thomas Phillipps à Middle-Hill. Cette fois l'auteur n'avait pas pris la précaution de se nommer: le manuscrit, fort gâté vers les dernières pages, se terminait par ces mots, qu'avait ajoutés le copiste : « ici finit le traité du saint évêque... » Le nom ne pouvait plus se lire (1), mais il était aisé de le deviner à la versification et au style : c'était encore Commodien.

Ces deux poèmes nous donnent sur ce personnage quelques détails qu'il est bon de recueillir : il était né dans une ville de Palestine, à Gaza; cette origine, on le verra, n'a pas été sans influence

(1) Depuis, avec plus de patience, on est parvenu à découvrir sur le manuscrit les premières syllabes du nom de Commodien. L'ouvrage a été publié pour la première fois dans le premier volume du *Spicilegium solesmense* de dom Pitra.

sur ses opinions, et nous retrouverons chez lui l'ardeur de sentimens et la vigueur de haine de ses compatriotes les poètes sibyllins. Est-ce en Orient qu'il a vécu? L'auteur d'une savante histoire de la littérature chrétienne, M. Ebert, le suppose, mais il me semble difficile de le croire : comme il voulait être populaire et qu'il écrivait en latin, il a dû vivre dans un pays où le latin était la langue commune. On a même conjecturé qu'il habitait l'Afrique, où cette forme de vers sans mesure qu'il a choisie était fort répandue. Il avait été élevé dans la religion ancienne, et, comme il était dans sa nature de ne rien faire à demi, il est probable qu'il fut païen ardent avant de devenir chrétien passionné. Il dut sa conversion au hasard ou plutôt à la grâce : un jour que l'Évangile lui était tombé sous la main, il y jeta les yeux; « aussitôt, dit-il, la lumière m'éclaira. » Engagé dès lors dans la doctrine nouvelle, il n'oublia jamais et ne chercha pas à cacher le souvenir de ses anciennes erreurs; au contraire il semble prendre plaisir à s'humilier en les rappelant. « Ne me prenez pas pour un juste, dit-il sans cesse à ceux qu'il enseigne, je suis sorti de l'égout. » On nous dit qu'il essayait surtout de leur apprendre l'amour des pauvres. C'était pour lui la vertu suprême; il la prêchait à tout le monde, et, pour rendre ses conseils plus efficaces, il s'était fait pauvre lui-même : c'est au moins ainsi que j'explique ce nom de « mendiant du Christ » qu'il s'était donné. Il devint pourtant évêque, on ne sait comment ni dans quel pays, et l'on ne sait pas non plus ce qu'il a fait pendant son épiscopat. Les renseignemens qu'on a sur lui sont, comme on le voit, fort incomplets; ils laissent pourtant deviner une figure originale, comme il devait s'en trouver davantage dans ces temps primitifs, où les croyances étaient plus libres, la foi plus vivante et moins réglée.

Le caractère des œuvres répond à celui de l'auteur : c'est d'ordinaire un apôtre un peu rude et qui traite sans ménagement ceux qu'il veut convertir. Il est vif, ironique, emporté. Sa plaisanterie ne se pique pas d'être délicate, il a le rire bruyant et populaire. Par exemple il s'amuse beaucoup de la façon dont les païens représentent Mercure, avec son caducée à la main et sa sacoche au cou : « Courez vite, bonnes gens, dit-il à ses adorateurs, et tendez la main pour qu'il y verse son petit sac. Soyez sûrs qu'il va vous jeter quelque écu, et dansez d'avance de bonheur, comme si vous l'aviez déjà reçu. » La mésaventure d'Apollon avec Daphné le comble de joie; il ne comprend pas qu'un dieu n'arrive pas à triompher d'une mortelle. « Le sot! dit-il il aime pour rien, *gratis amat stultus!* » Il se demande comment un dieu fait qu'une divinité qui a des ailes se laisse ainsi vaincre à la course. « Si c'était un dieu véritable, il aurait pris le chemin des airs et serait arrivé le premier. Au contraire,

c'est elle qui rentre chez elle avant lui, et le dieu reste à la porte. » Avec les Juifs, il discute, il cite ses autorités, il allègue pour les convaincre les premiers chapitres de la Genèse « et le psaume quarantième de David, » ce qui produit un effet assez étrange en vers; mais tout en discutant il se fâche. Il appelle ses adversaires des vaniteux, des entêtés, et prétend que « Dieu leur a rendu le sens épais. » Quant aux chrétiens judaïsans, il les adjure de ne pas rester indécis, comme ils le sont, entre les deux doctrines, et leur montre qu'il leur sera impossible de les accorder ensemble et de les pratiquer toutes les deux : « Deux routes s'ouvrent devant toi; choisis celle que tu veux suivre. Tu ne peux pas te fendre par le milieu, pour que chacun de tes pieds prenne un des deux chemins. »

On ne sera pas surpris qu'avec ces sentimens il soit très sévère aux gens du monde. Il se moque des avocats, il maltraite les gens riches, dont il dit « qu'ils se nourrissent du sang des autres et qu'ils ne sont heureux que s'ils peuvent vivre comme des porcs à l'engrais. » Sa verve s'exerce aussi aux dépens des femmes, qu'il accuse de trop aimer la toilette. « Tu te pares devant un miroir, dit-il à l'une d'elles; tu frises ta chevelure et la fais retomber en boucles sur ton front; tu te mets des onguens sur les joues pour avoir des couleurs fausses; tu teins tes cheveux de façon à couvrir ta tête entière d'une crinière noire : crois-moi, tout cela n'est pas nécessaire à une femme honnête. » Elles ont des complices que Commodien n'épargne pas. Il nous apprend qu'il y avait déjà au III^e siècle, dans cette jeunesse de l'église, des directeurs accommodans qu'on attendrissait par de petits cadeaux, qui avaient peur de blesser les personnes du monde en leur présentant un christianisme trop rigoureux, qui leur permettaient d'aller au théâtre, d'applaudir « leurs chers histrions, » d'écouter et de retenir des airs de musique. On pense bien que cette morale relâchée ne lui convient pas. Il ne cherche à ménager personne, et présente volontiers la doctrine qu'il prêche du côté le plus rebutant. Il ne veut pas qu'on tienne aux affections de la terre, même les plus légitimes, et défend de pleurer ses enfans quand on les a perdus; dans une société où la préoccupation générale était de se préparer d'avance un tombeau, il se moque de ceux qui songent trop à leurs funérailles, qui se consolent de mourir en pensant à la foule qui suivra leur convoi et viendra dîner sur leur tombe. Il lui plaît de se mettre en hostilité avec l'opinion générale, de blâmer ce qu'elle préfère, et d'approuver ce qu'elle condamne. « Soyez fous pour le monde, et ne vous occupez d'être sages que pour Dieu. » C'est sa maxime ordinaire et le résumé de son enseignement. Ceux qui se conformeront à ces préceptes sont sûrs d'arriver au ciel; ceux qui

s'en écartent « s'en iront dans le lieu où il y a des gémissens éternels. » Dans toutes ses discussions, l'enfer est sa grande menace et son dernier argument. Aux infidèles, aux chrétiens douteux et tièdes, aux mondains, aux mauvais riches, il répète sans cesse : « Prenez garde de ne pas brûler un jour dans la fournaise de feu ! »

C'est le même sentiment qui lui inspira l'une des parties les plus importantes et les plus curieuses de son étrange poème. Pendant qu'il l'écrivait, vers l'an 250, une persécution, à la fois plus cruelle et plus habile que les autres, éclata contre l'église. L'empereur Dèce, pour avoir enfin raison de la communauté chrétienne, qui avait si obstinément résisté à ses prédécesseurs, eut l'idée de la frapper systématiquement dans ses chefs et de l'atteindre à la fois dans tout l'empire. L'attaque, venant après une longue paix, fut terrible. Devant ces brutalités de la force, la foule des fidèles tremblait et se cachait ; les énergiques, les violens, comme Commodien, se préparaient à souffrir, et, pour se donner du cœur par l'espoir de la vengeance, ils refaisaient l'Apocalypse. C'était assez son habitude, on vient de le voir, de menacer ses ennemis du feu éternel ; il est naturel qu'en ces circonstances il ait pris plaisir à prédire que la fin du monde était proche, et que Dieu ne tarderait pas à punir Rome de ses injustices. Il n'y a guère de persécution qui n'ait donné naissance à quelque apocalypse nouvelle : celle de Commodien ne diffère des autres que parce qu'il imagine deux antechrists au lieu d'un ; c'était une manière d'accorder ensemble deux traditions différentes (1). L'un d'eux est l'empereur Néron, c'est-à-dire l'antechrist même de saint Jean, ressuscité par la colère de Dieu, et auquel tout l'Occident est abandonné ; l'autre est le vieux Bélial des Juifs, qui doit ravager l'Orient, vaincre Néron lui-même et détruire Rome ; mais il sera défait à son tour par « le peuple des justes, » reste des tribus fidèles que Dieu tient en réserve par-delà l'Euphrate, aux extrémités du monde, pour le ramener aux derniers jours. Dans un beau passage, le poète décrit leur retour triomphal : « Tout verdit devant leurs pas, tout se réjouit de leur présence. Toute créature est heureuse de leur faire un bon accueil. Des fontaines jaillissent partout, prêtes à les désaltérer, les nuées leur font de l'ombre de peur qu'ils ne soient gênés par le soleil, et, pour leur épargner la fatigue, les montagnes elles-mêmes s'abaissent devant eux. » Ils sont vainqueurs de l'antechrist sans combattre, et

(1) Cette apocalypse a été étudiée avec beaucoup de soin par M. Edmond Schérer, dans ses *Mélanges de critique religieuse*. Depuis M. Ebert a publié un travail important sur le même ouvrage dans les *Mémoires de l'académie de Saxe*. Il y arrive aux mêmes conclusions que M. Schérer, qu'il ne paraît pas avoir connu, ou du moins qu'il n'a pas cités.

leur victoire commence une ère de prospérité qui doit durer mille ans. Selon l'usage de ces sortes d'ouvrages, Rome est fort durement traitée. Les temps étaient alors mauvais pour elle et pouvaient donner quelque espoir à ses ennemis que sa ruine approchait. Au nord les Goths, sous lesquels elle devait un jour succomber, se préparaient à passer le Danube; à l'est, le roi des Perses, Sapor, attaquait l'Arménie. Commodien ne doute pas que cette double menace n'annonce la fin de la domination romaine, et il y applaudit d'avance. « Qu'il disparaisse à jamais, dit-il, cet empire où régnait l'iniquité, qui, par les tributs qu'il levait partout sans pitié, avait fait maigrir le monde, » et il ajoute d'un air de triomphe : « elle pleure pendant l'éternité, elle qui se vantait d'être éternelle! »

Luget in æternum, quæ se jactabat æterna!

C'est assurément un beau vers, si l'on ne regarde que la vigueur de la pensée; mais en réalité est-ce un vers? La quantité, comme on voit, n'y est guère respectée, et ce n'est point par hasard qu'elle est violée, c'est par système : Commodien fait profession de n'en pas tenir compte. Pour nous, dont l'oreille est habituée à la métrique savante de Virgile et d'Horace, cet oubli des règles élémentaires de la versification latine nous choque, et nous sommes d'abord tentés de n'y voir que l'ignorance d'un écolier ou le caprice d'un barbare. C'est pourtant autre chose, et ces fautes grossières, dont notre goût s'indigne, ont plus d'importance et méritent plus d'attention qu'il ne le semble. Elles sont sans doute l'indice d'un art qui finit, mais elles annoncent aussi un art qui commence. Je voudrais montrer en quelques mots à quel travail sérieux et profond se rattachait cette tentative étrange de Commodien et ce qu'elle faisait prévoir pour l'avenir.

Quand on dit que le vers est une musique, on ne fait pas seulement une métaphore, on donne une définition exacte de la poésie. Dans tous les pays, la musique du langage provient de l'alternance des sons, et les sons diffèrent entre eux parce qu'ils sont plus longs ou plus courts, plus aigus ou plus graves : de là deux principes d'harmonie dans les langues, la quantité et l'accent. Les Grecs n'étaient guère sensibles qu'à la quantité; leurs vers se mesuraient par une succession de syllabes brèves ou longues : aussi sont-ils plus variés et plus musicaux que les nôtres, les longues et les brèves pouvant se mêler ensemble de beaucoup de façons et former des combinaisons d'une richesse infinie. Chez les peuples modernes, c'est d'ordinaire l'accent qui l'emporte. La révolution qui, dans la poésie, a substitué l'un de ces principes à l'autre ne s'est définiti-

vement accomplie qu'au début du moyen âge, mais dès l'antiquité même ils étaient quelquefois en lutte. Chez les Romains, la domination de la quantité ne fut jamais acceptée sans quelque résistance : tandis que les ouvrages composés pour les lettrés, l'*Énéide* de Virgile et les *Épîtres* d'Horace, reproduisent les mètres grecs avec une aisance merveilleuse et une irréprochable fidélité, le peuple faisait des vers boiteux où l'influence de l'accent contrarie à chaque instant celle de la quantité, où l'on ne tient plus compte des finales, où la syllabe accentuée tend à devenir la syllabe longue. On remarque naturellement que ces fautes augmentent avec le temps, à mesure que le goût se perd, que les anciens usages s'effacent; que les étrangers et les provinciaux prennent plus d'importance dans l'empire; elles deviennent pour ainsi dire la règle dans certains pays comme l'Afrique, éloignés du centre, où la littérature échappe plus aisément aux traditions du passé et se développe dans des conditions nouvelles.

On n'est pas surpris, quand on connaît Commodien, que cette manière libre et populaire de versifier lui ait beaucoup convenu. Ses goûts ne le portaient pas à pratiquer les grands écrivains et à respecter les traditions classiques. Il s'emporte quelque part contre ceux qui perdent leur temps à lire Térence, Virgile ou Cicéron; quant à lui, ses inspirations et ses maîtres sont ailleurs. « Je ne suis point un poète, disait-il, je n'ai pas reçu la mission d'être un docteur, je me contente de livrer à tous les vents les prédictions des prophètes. » Ces prophéties, qu'il veut reproduire et répandre, ce sont celles des sibylles : on a fait voir comment, de l'Égypte et de l'Asie, elles avaient pénétré dans les pays où l'on parlait latin; là, comme on ne pouvait pas les comprendre dans l'original, on en avait fait des traductions grossières, tout à fait accommodées aux goûts de la foule. C'est saint Augustin qui nous l'apprend; il raconte qu'un jour qu'il avait manifesté la curiosité de les lire, on les lui apporta « traduites par je ne sais quel poète ignorant, dans un latin barbare et en vers qui ne se tenaient pas sur leurs pieds. » Ces vers irréguliers et inégaux, ces « quasi-vers, » comme on les appelait, ont probablement servi de modèle à Commodien. Ainsi pour la forme comme pour le fond c'est des chants sibyllins que sa poésie procède. Il n'a pas plus de souci de la quantité que ces « poètes ignorans » dont se moquait saint Augustin, et prend avec elle des libertés incroyables. La fin du vers ressemble seule d'un peu loin au vieil hexamètre (1); mais dans le reste la fantaisie du

(1) Une des particularités du vers hexamètre, c'est qu'en général, dans les deux derniers pieds, l'accent et la quantité se confondent. Dans les deux mots *tegmine fagi*, l'accent est sur la première syllabe aussi bien que le temps fort. C'est pour cela que

poète a distribué à son gré les longues et les brèves, sans tenir compte d'aucune autre règle que d'arriver à une longueur de lignes à peu près égale à celles qu'il avait lues chez Horace et Virgile. L'intérêt que présente pour nous cette versification barbare, c'est qu'elle contient déjà quelques-uns des procédés qui seront employés plus tard. La rime elle-même, qui était réservée à une si grande fortune, s'y rencontre quelquefois. Commodien est un précurseur du moyen âge; il l'annonce et l'introduit près de trois siècles avant qu'il n'ait commencé d'exister. Il y a des génies qui sont en avance sur leur temps et pressentent les progrès de l'avenir; lui au contraire semble prévoir la décadence et travaille à l'amener. Il est aisé d'imaginer, bien que personne ne nous l'ait dit, de quelle façon ses vers ont dû être accueillis de ses contemporains. Quoique fort inférieure à celle qui l'avait précédée, la société du III^e siècle continuait à aimer avec passion les lettres et les arts. Elle ne produisait plus guère d'œuvres originales, ayant perdu le don charmant de créer, mais elle admirait et imitait sans se lasser les chefs-d'œuvre antiques. Ne tenir aucun compte des grands modèles quand on écrivait, négliger les règles les plus élémentaires de la poésie, faire des vers sans quantité et sans mesure, c'était donner à ses habitudes et à ses admirations le plus insolent démenti. Elle y arriva plus tard elle-même, mais seulement après plusieurs siècles d'effroyables calamités et quand elle eut subi l'invasion des barbares. C'était vraiment trop exiger d'elle que de vouloir qu'elle devançât volontairement ces temps malheureux, et que de son plein gré elle renonçât à toutes ces délicatesses d'un art dont elle était éprise. Le sacrifice était au-dessus de ses forces, et il est probable que cette apparition prématurée de la barbarie n'excita chez elle qu'un sentiment profond de colère ou de mépris.

II.

L'exemple de Commodien et le peu de succès de sa tentative semblaient prouver qu'il n'était pas possible de renoncer tout à fait à l'art antique; il fallait donc essayer de s'accommoder avec lui. Le christianisme pouvait le faire sans se démentir. Il ne s'était pas

les deux derniers pieds des vers de Commodien ressemblent souvent à ceux de l'hexamètre régulier. En réalité, il ne tient compte que de l'accent, c'est-à-dire d'un seul des deux élémens qui sont réunis à la fin du vers classique. Pour lui, *facti de ligno* sonne tout à fait comme *primus ab oris*, et *dominus dixit* comme *tegmine sagi*. Voyez sur ces questions si importantes et si mal connues le *Traité d'accentuation latine* de MM. Weill et Benloew, et l'étude sur le *Rôle de l'accent latin dans la langue française*, de M. Gaston Paris.

présenté au monde ancien comme un ennemi qui vient tout renverser; au contraire il avait proclamé bien haut qu'il se tenait en dehors des intérêts de la terre et n'entendait rien changer à l'ordre établi. « Que chacun de vous, disait saint Paul, demeure en l'état où il était quand Dieu l'a appelé. » C'était une conduite habile et qui dut beaucoup aider à ses progrès. Cette vieille civilisation lui aurait opposé plus de résistance, s'il avait affiché la prétention de la détruire; mais il se contenta de la transformer. Il en a gardé tous les élémens qui pouvaient se conserver et les a transmis au monde moderne.

Il n'y avait rien alors que cette société mît au-dessus des plaisirs de l'esprit. Le goût en était né en Grèce, il y avait quelque sept ou huit siècles, et les armées d'Alexandre l'avaient répandu dans tout l'Orient; l'Occident le tenait de la conquête romaine : on nous dit que les rhéteurs et les grammairiens, marchant à la suite des légions, s'étaient établis dans les contrées les plus barbares (1). Aucune nation, si rebelle qu'elle fût par sa nature ou ses préjugés à la civilisation hellénique, n'a pu tout à fait lui échapper. Les Juifs eux-mêmes, quand ils quittaient leur petite Palestine pour trafiquer en Égypte ou en Syrie, se mettaient à lire Homère et Platon et étaient tout surpris de s'y plaire. Dans toute l'étendue du monde gréco-romain, c'est-à-dire dans presque tout l'univers, on admirait les mêmes chefs-d'œuvre et l'on essayait de les imiter. Il y avait pour penser et pour écrire une sorte de type accepté qui faisait que la littérature était presque partout semblable. Le christianisme lui-même, l'eût-il voulu, n'aurait pas pu tout à fait se soustraire à cette uniformité. Nous en avons une preuve curieuse : dans l'épître de saint Clément, le plus ancien des écrits chrétiens que nous ayons conservés après ceux des apôtres, l'influence de la rhétorique grecque se fait déjà sentir. La façon dont Clément expose ses idées n'est plus celle de saint Paul, et l'on trouve chez lui de ces larges développemens comme en contenaient les discours des rhéteurs à la mode (2). Le christianisme se résigna donc à souffrir à ses côtés cette puissance qu'il lui était malaisé de vaincre; comme lui, elle a survécu à toutes les révolutions, elle a partagé avec lui et partage encore le gouvernement des esprits. Quand nous observons autour de nous notre monde occidental et les merveilles qu'il est en train d'accomplir, quand nous voulons savoir de

(1) Gallia cauidicos docuit facunda Britannos;
De conducendo loquitur jam rhetore Thule.

(2) Voyez surtout aux chapitres 20 et 33 le tableau des bienfaits de Dieu envers les hommes.

quels élémens principaux se compose cette civilisation dont nous sommes si fiers, nous trouvons, comme base et fondement de tout le reste, deux legs du passé sans lesquels il nous est impossible de comprendre le présent et qui nous ont fait ce que nous sommes, le christianisme et les lettres anciennes.

Si ces deux élémens ne sont pas parvenus à s'exclure, ils ont eu grand'peine à s'accorder. Jamais ils n'ont pu ni s'éliminer tout à fait l'un l'autre, ni s'unir parfaitement entre eux, et l'on peut dire que leur lutte compose depuis dix-huit siècles l'histoire morale de l'humanité. Tantôt c'est l'élément religieux qui l'emporte, comme au moyen âge; tantôt les lettres anciennes reprennent le dessus, comme à la renaissance; quelquefois aussi l'on cherche une combinaison savante qui les réunisse ensemble et fasse à chacun sa part, comme dans notre xvii^e siècle, mais jamais ni les défaites ni les victoires ne sont décisives. La lutte dure encore, et nous l'avons vue de nos jours se ranimer avec plus d'ardeur. Elle est aussi ancienne que le christianisme même; dès les premiers temps, il y a eu dans la société chrétienne deux courans faciles à distinguer qui l'entraînaient en sens inverse. Tandis que les uns se sentaient plus attirés vers l'art antique et, quoiqu'il eût été si longtemps la parure du mensonge, cherchaient à s'en servir pour la défense de la vérité, les autres s'en éloignaient avec horreur, et ne voulaient pas souffrir que la doctrine nouvelle empruntât rien à la civilisation ancienne. Précisément ces deux tendances contraires se retrouvent comme personnifiées pour nous dans les deux plus anciens écrivains qu'ait produits la littérature chrétienne en Occident; en étudiant ensemble, en opposant l'un à l'autre Minucius Félix et Tertullien, il nous sera facile de reconnaître combien, sur ces questions, les chrétiens étaient alors divisés.

Nous ne savons de Minucius Félix que ce qu'il nous en dit lui-même, et il parle fort peu de lui. Il était un avocat distingué de Rome et vivait probablement vers la fin des Antonins. Nous n'avons conservé de lui qu'un très court ouvrage, l'*Octavius*, où il défend la religion chrétienne, qu'il avait embrassée. Cet écrit est fait pour les gens du monde et de nature à leur plaire. L'apologie n'y est pas présentée sous une forme froide et dialectique; c'est un petit drame, plein de détails agréables et vivans. Minucius et l'un de ses plus chers amis, Octavius, longtemps séparés, se retrouvent à Rome; après deux jours passés dans des conversations infinies, ils vont se promener sur la plage d'Ostie en compagnie d'un ami commun, Cæcilius, qui est resté païen. Pendant qu'au lever du jour ils suivent le bord de la mer « caressée par l'air frais du matin qui ranime leurs forces, et joyeux de fouler le sable humide qui cède

sous leurs pas, » Cæcilius, ayant aperçu une statue de Sérapis, la salue, selon l'usage, en approchant sa main de ses lèvres et lui envoyant un baiser. Octavius, qui le voit faire, se retourne vers Minucius et lui dit : « Vraiment ce n'est pas bien, mon cher ami, d'abandonner un homme qui vous aime et ne vous quitte jamais dans les égaremens d'une vulgaire ignorance, de lui permettre, en un si beau jour, d'adresser ses hommages à des pierres, surtout quand vous savez que vous n'êtes pas moins responsable que lui de sa honteuse erreur. » La promenade continue ensuite sur ces bords charmans; on va et l'on vient entre tous ces vaisseaux tirés sur le sable qui font un spectacle animé, on regarde les enfans qui s'amuse à faire ricocher des cailloux sur les flots; mais Cæcilius ne prend plus part à l'entretien, il reste sérieux et préoccupé, il n'a plus de plaisir à entendre, ni de goût à regarder. Est-ce déjà la grâce qui pénètre son cœur en silence, ou éprouve-t-il seulement quelque tristesse de ne plus se sentir d'accord avec ses amis? Il veut enfin qu'on s'explique; il faut qu'il leur dise toutes les raisons qui l'attachent à ses anciennes croyances et qu'il sache d'eux pourquoi ils les ont quittées. Arrivé au bout du môle, on s'assied sur les grosses pierres qui protègent le port, et la discussion commence.

Elle est aimable et grave à la fois : ce sont des amis qui causent et non des théologiens qui discutent. Ils écoutent sans colère, même quand ils ne se ménagent pas, et répondent sans aigreur. Quoique païen très décidé, Cæcilius n'est point un fanatique. Il a moins de passions que de préjugés, et raisonne plutôt en homme du monde et en politique qu'en dévot. Son grand motif de défendre l'ancien culte, c'est qu'il existe et qu'il est depuis longtemps accepté de tout le monde. Il en veut surtout aux chrétiens de renoncer aux opinions reçues et de déranger les habitudes prises. Quel ennui, vers le milieu de la vie, d'avoir à changer de croyances et d'être forcé d'agiter de nouveau des questions qu'on croyait vidées! Pourquoi prendre plaisir à poser ces problèmes redoutables qu'il est si doux de laisser dormir en paix ou tout au moins de cantonner dans l'école? Les chrétiens les font descendre dans la rue, ils les mettent à la portée de tout le monde, ils les livrent aux plus violentes discussions. Toute cette agitation, tous ces bruits gênent ce sage mondain et troublent son repos; mais, s'il répugne d'abord à la vérité par cette paresse d'esprit qui nous attache aux opinions anciennes, on sent qu'il ne lui opposera pas une résistance invincible. A la fin de l'entretien, il est gagné; il nous dit bien qu'il lui reste quelques objections à faire qu'on remet au lendemain; mais la victoire d'Octavius n'en est pas moins certaine, ou plutôt, suivant la remarque de l'auteur, qui veut ménager tous les amours-propres,

ils sont vainqueurs tous les deux, car, si Octavius a triomphé de Cæcilius, Cæcilius à son tour a triomphé de l'erreur.

Dans ce petit livre, qui a dû passer par tant de mains, l'exposition de la foi nouvelle est faite avec beaucoup d'art. On sent que Minucius a toujours devant les yeux le public lettré auquel il s'adresse. Il tient avant tout à lui plaire. Il a grand soin d'éviter non-seulement ce qui peut le choquer, mais ce qui risque de le surprendre. Jamais il ne cite les livres sacrés, il glisse sur les dogmes qui ne sont propres qu'au christianisme, tandis qu'au contraire il insiste sur les croyances qui lui sont communes avec d'autres doctrines. Il développe avec complaisance ces grandes idées de la Providence, de la fraternité universelle, de la vie future, de l'unité de Dieu, sur lesquelles les sages de toutes les écoles étaient alors bien près de s'entendre; on dirait qu'il cherche une sorte de terrain commun où pourront se réunir tous les gens sensés. Volontiers il réduirait le christianisme à n'être qu'une morale plus parfaite : « Chez nous, dit-il, c'est le plus juste qui passe pour le plus religieux. » Il dirige bien encore quelques attaques contre la philosophie, il raille en passant Socrate, qu'il nomme « le bouffon d'Athènes. » Il rappelle que ceux qui prêchent la vertu ne sont pas toujours exacts à la pratiquer, et que, lorsqu'ils tonnent contre les vices, ils ont l'air d'exercer leur éloquence contre eux-mêmes, *adversus vitia sua facundos*. Ce sont là des reproches si répétés qu'ils sont devenus inoffensifs et qu'on ne les redit plus sans sourire : en réalité, Minucius estime beaucoup la philosophie, et cherche à la mettre de son côté. Il lui semble que par momens les anciens philosophes s'accordent si bien avec les chrétiens qu'on pourrait prétendre « ou que les chrétiens d'aujourd'hui sont des philosophes, ou que les philosophes d'autrefois étaient des chrétiens. » Il tient surtout à convaincre ceux qui le lisent que le christianisme n'est point l'irréconciliable ennemi du monde, et qu'on n'est pas contraint, quand on l'embrasse, de renoncer aux sentimens de la nature et aux devoirs de la société. Son Octavius, ce chrétien modèle qu'il a choisi pour exposer la nouvelle doctrine, est le plus tendre des amis, si uni à ceux qu'il aime qu'il ne fait qu'un avec eux. « Vous diriez une même âme divisée en plusieurs corps. » C'est aussi un fort bon mari, un excellent père, qui ne quitte sa maison qu'à regret, qui a grand'peine à se séparer de ses petits enfans. Enfin pour montrer que le christianisme ne force pas à rompre avec le métier qu'on exerçait, l'auteur a soin de faire observer que l'entretien se passe pendant les vacances d'automne. C'est seulement « quand l'approche des vendanges donne quelque relâche aux tribunaux » que l'avocat chrétien se permet de s'éloigner de Rome et

d'aller chercher au bord de la mer un peu de repos et de santé. Voilà comment il répond à ceux qui reprochaient aux disciples du Christ de s'isoler du reste des hommes, d'être insociables et inutiles, et de se mettre eux-mêmes en dehors de l'humanité!

Il est aisé de voir ce qu'il pense de la littérature de son pays, quoiqu'il n'ait pas pris la peine de le dire. Il en est nourri et ne cherche pas à le dissimuler : c'est un élève des anciens qui se fait honneur de ses maîtres; loin qu'il ressemble jamais à ces littérateurs honteux, qui affectent de paraître des ignorans, on voit qu'il est heureux de bien parler, peut-être même le laisse-t-il un peu trop voir. Sa phrase est brillante et quelquefois brillantée; il balance sa période avec trop de soin, il a trop d'esprit dans ses épithètes, il ne se tient pas assez en garde contre le précieux et le maniéré. En un mot, c'est un contemporain d'Apulée et de Fronton, qui professe des doctrines très différentes, mais qui, pour le style, est de leur école. Peut-être n'y avait-il pas d'autre moyen de plaire à cette société de beaux esprits prétentieux : Minucius a parlé leur langue pour se faire écouter d'eux. Il a beaucoup lu Sénèque et l'imite volontiers. Son petit livre est plein de passages qui nous font penser aux plus beaux endroits des *lettres à Lucilius*. Il est grand admirateur de Cicéron, auquel il emprunte le plan même de son ouvrage (1). Comme lui, il veut rendre la vérité attrayante et se plaît à esquisser un charmant paysage pour y placer son entretien. Le grand seigneur républicain aimait à se représenter avec ses nobles amis discutant des questions de morale sous les majestueux ombrages de ses belles villas de Tusculum ou de Formies; le petit avocat de Rome a choisi les bords de la mer et ces larges horizons d'Ostie qui devaient fournir plus tard à saint Augustin l'une des plus belles scènes de ses *Confessions*. Quand on lit ce charmant ouvrage, qui par les *Tusculanes* remonte jusqu'au *Phèdre*, et semble éclairé d'un rayon de la Grèce, on voit bien que l'auteur imaginait une sorte de christianisme souriant et sympathique, qui devait pénétrer dans Rome sans faire de bruit et la renouveler sans secousse, qui serait heureux de garder de cette société brillante ce qui méritait d'en survivre, qui n'éprouverait pas le besoin de proscrire les lettres et les arts, mais les emploierait à son usage et les sanctifierait en s'en servant, qui respecterait enfin les dehors de cette vieille civilisation en faisant circuler en elle la sève de l'esprit nouveau. Tel était sans doute le rêve que formait Minucius, et avec lui tous ces lettrés incorrigibles qui s'étaient laissé toucher par la

(1) M. Ebert a montré que l'*Octavius* était composé sur le modèle du *De Natura deorum* de Cicéron. Voyez *Geschichte der christlich-lateinischen Literatur*, p. 27.

doctrine du Christ, mais conservaient au fond de leur âme les souvenirs et les admirations de leur studieuse jeunesse, qui, tout en lisant avec ferveur l'Évangile, ne pouvaient entièrement oublier qu'ils avaient commencé par lire Homère et Cicéron.

Ces sentimens n'étaient pas ceux de Tertullien : jamais deux contemporains ne se sont moins ressemblés que Minucius et lui. Ils n'ont rien de commun que l'ardeur et la sincérité de leur foi; pour tout le reste, ils diffèrent. Cette religion, dont ils souhaitent tous les deux le triomphe avec une égale passion, ils veulent la répandre par des moyens contraires. L'un conseille une sorte d'entente et d'accord avec la société païenne, l'autre exige qu'on rompe avec elle sans pitié, et tient tous ces accommodemens pour des crimes.

Tertullien pourtant, comme Minucius, avait été élevé dans le respect et la pratique des lettres anciennes. Il commença par fréquenter les écoles des rhéteurs et des philosophes et ne dut pas s'y déplaire, car nous voyons que plus tard, devenu jurisconsulte renommé, il ne renonçait pas tout à fait aux jeux d'esprit de sa jeunesse. Il vivait à Carthage, sorte de colonie gréco-romaine au milieu de l'Afrique, très futile à la fois et très lettrée, où la foule passait son temps dans les théâtres, à regarder les pantomimes ou à entendre discourir de beaux parleurs. Parmi cette jeunesse spirituelle et indolente, à laquelle il disait un jour : « C'est votre affaire la plus importante que de n'avoir rien à faire, » et qui occupait ses loisirs à composer ou à lire de petits vers maniérés (1), il s'était fait un nom par de spirituelles boutades. On avait conservé de lui, nous dit saint Jérôme, un ouvrage adressé à un philosophe de ses amis contre les femmes et le mariage, « qui était plein de rhétorique et de lieux-communs. » Il devint naturellement plus sérieux quand il eut embrassé la foi nouvelle, mais il n'alla pas du premier coup à l'extrême; on a lieu de penser que dans les premiers temps il goûtait assez ce christianisme philosophique qui plaisait tant à Minucius : c'est au moins ce qu'on peut conclure de ce curieux traité *du Manteau*, qu'il a sans doute composé peu de temps après sa conversion. Voici à quelle occasion il fut écrit : en devenant chrétien, Tertullien avait renoncé à porter la toge pour prendre le *pallium*, c'est-à-dire le manteau grec, que portaient d'ordinaire les philosophes. C'était un usage assez fréquent parmi les nouveaux convertis, et qui prouve que, dans ces temps reculés, le christianisme et la philosophie se ménageaient encore. Ce changement de costume fit du bruit à Carthage. Beaucoup de ceux que le fougueux

(1) Comme sont par exemple les petits vers d'Apulée sur la poudre dentifrice, de *Dentifricio*.

jeune homme avait blessés de ses railleries affectèrent de s'indigner. N'était-ce pas un scandale de voir un jurisconsulte, un Romain, le fils d'un centurion consulaire, remplacer la noble toge par le petit manteau des Grecs? A ces attaques, qui durent être violentes, Tertullien répondit par un traité spirituel et piquant, mais « plein de rhétorique et de lieux-communs » comme le premier. Il y accumule, pour se défendre, les souvenirs d'une érudition très profane, et allègue par exemple, à propos de son changement d'habit, l'histoire peu édifiante d'Hercule et d'Omphale. Quand on lui reproche le dessein qu'il a formé de s'éloigner des affaires publiques, il se contente de répondre : « Épicure et Zénon, ces deux grands maîtres, ont fait profession de vivre comme moi. Quel droit avez-vous de reprendre chez moi ce que vous louez chez eux? » Voilà des autorités dont il n'aurait guère aimé à se servir quelques années plus tard. Un peu plus loin, il ajoute que, quoiqu'il ne prenne point part aux affaires de son pays, il n'en est pas moins utile à ses concitoyens. « Toutes les fois, dit-il, que je me rencontre en un endroit un peu plus élevé, près d'un autel, je monte quelques marches et ne manque pas d'ouvrir la bouche. Mes discours ne chatouillent pas les oreilles, ils n'éveillent pas la curiosité et ne font pas rire les auditeurs : c'est affaire aux orateurs et aux charlatans. Je montre à ceux qui m'écoutent leurs défauts et leur apprends comme il faut vivre. » Il a tort de prétendre qu'il ne fait rien pour plaire aux curieux; sa prédication, dont il nous trace une esquisse, se compose de petits tableaux égayés par des anecdotes piquantes. La gourmandise l'amène à parler d'Hortensius, qui fit servir le premier un paon à son dîner pontifical, la débauche le fait souvenir d'Antoine et de ses orgies chez Cléopâtre, la cruauté lui rappelle ce Védius Pollion qui nourrissait ses poissons de chair humaine. C'est tout à fait la manière dont s'expriment les moralistes païens; nous reconnaissons leurs argumens, leurs exemples, et jusqu'à leur style : l'auteur ne dédaigne pas d'employer souvent ce tour épigrammatique et subtil dont on se servait depuis Sénèque pour faire des leçons aux gens du monde. Le chrétien ne se montre entièrement que dans les dernières lignes du traité. « Manteau, dit l'auteur, c'est à toi que je parle maintenant. Tu pensais seulement couvrir les sectateurs de Zénon et d'Épicure, sache que tu couvres les chrétiens, qui sont les disciples du fils de Dieu. La philosophie que cet incomparable maître leur a enseignée est toute divine, et celle de Zénon et d'Épicure purement humaine, c'est-à-dire défectueuse et pleine d'erreurs. Si tu es susceptible de quelque sorte de joie et d'allégresse, en voilà le plus grand sujet que tu puisses avoir. Fais donc paraître ta joie au dehors et montre à tes ennemis leurs injustices. Ils n'ont plus rien à te re-

procher depuis que tu couvres les épaules d'un chrétien, c'est-à-dire d'un disciple de Jésus-Christ, qui est la vérité même et le protecteur de l'innocence. Tant que je trouverai grâce devant lui, je me moquerai des attaques de tous les autres. »

Ce curieux traité nous indique le point d'où Tertullien est parti : on peut croire qu'au moment où il l'écrivait il n'était pas loin des opinions de Minucius; mais il ne devait pas s'en tenir là. Nous avons la plus grande partie de son œuvre, et il nous est aisé de mesurer le chemin qu'il a fait en quelques années. C'était une de ces natures opiniâtres et obstinées, qui marchent toujours en droite ligne jusqu'aux conséquences extrêmes de leurs principes, et qui ne s'arrêtent que lorsqu'elles sont arrivées au terme, un de ces hommes dont Saint-Simon disait « qu'ils sont d'une suite enragée. » A mesure qu'il se pénétre davantage du christianisme, il devient plus étranger à tout le reste. Enfermé de plus en plus dans une doctrine inflexible, il la raffine, il l'épure, il l'exagère, il l'isole, il creuse tous les jours le fossé qui la sépare des autres opinions, il se plaît à lui faire des abords impraticables et à la placer à des hauteurs inaccessibles. A la fin, il devient si rigoureux et si pointilleux dans sa foi que le christianisme ordinaire, celui de la foule et des gens sensés, ne lui suffit plus; il faut qu'il se retire dans une église étroite et jalouse où des fanatiques passent leur temps à s'approuver eux-mêmes et à excommunier les autres, parmi des illuminés et des prophétesses qui devinent la pensée des gens qui les consultent ou leur suggèrent des remèdes pour leurs maladies, qui croient converser avec les anges et voir dans les nuages la Jérusalem céleste toute prête à descendre du ciel sur la terre (1).

La raison qui poussa Tertullien à la plus grande partie de ses exagérations est aisée à comprendre : il avait horreur de l'idolâtrie, et la société au milieu de laquelle il vivait en était imprégnée; de là la haine implacable qu'il ressentit pour elle. Dans le monde ancien, la religion se mêlait à tout : tous les actes de la vie privée, toutes les fonctions de la vie publique étaient sous la protection de quelque divinité et donnaient lieu à des prières et à des sacrifices. Ce fut assurément un des plus cruels supplices des chrétiens de ce temps d'être toujours partagés entre leurs croyances nouvelles et les obligations que leur imposait la famille ou la cité, de ne pas voir clairement la limite où devaient s'arrêter leurs concessions, ce qu'ils pouvaient faire et ce qu'ils devaient refuser. « Parmi ces rochers et ces bas-fonds, leur disait Tertullien, au milieu de ces

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'étude si solide et si intéressante de M. Réville sur Tertullien montaniste (*Revue* du 1^{er} novembre 1864); j'y renvoie ceux qui voudront bien connaître ce curieux personnage.

écueils cachés et de ces vagues menaçantes, que la foi navigue en ouvrant ses voiles à l'esprit de Dieu. » Mais il ne fut pas toujours aussi sage. Il finit par déclarer que le seul moyen d'éviter le naufrage, c'était de se tenir loin de la mer. Pour échapper à la contagion de l'idolâtrie, il ne trouva rien de mieux que d'exiger qu'on s'isolât de la société civile et qu'on n'eût presque aucun rapport avec elle. — Il restait à savoir si c'était possible.

Tertullien lui-même semble en comprendre toute la difficulté, puisqu'il commence par faire une concession grave. La vie civile se composait, chez les Romains, de devoirs publics et privés (*officia publica et privata*); il accorde qu'un chrétien peut accomplir ces derniers sans être infidèle à sa foi. Il assistera donc aux fiançailles et aux noces d'un de ses amis, il se rendra chez lui le neuvième jour après la naissance de son enfant, lorsqu'en présence de la famille on le purifie et on lui donne le nom qu'il doit porter, il prendra part aux fêtes qu'on célèbre dans la maison quand il revêt la robe virile. Ce sont pourtant des cérémonies auxquelles la religion est mêlée et qui se célèbrent avec des sacrifices et des prières; mais Tertullien met beaucoup de complaisance à trouver une raison qui justifie ceux qui y assistent. « Après tout, dit-il, on n'est pas venu tout exprès pour le sacrifice; c'est tout à fait par hasard et sans le vouloir qu'on en est témoin. Si l'on ne s'en va pas, c'est par égard pour les amis et non pour l'idole. » La raison est un peu futile pour un aussi grave théologien et pourrait à la rigueur s'appliquer à tout; mais il ne veut pas qu'on l'applique aux « devoirs publics. » Ceux-là lui semblent plus entachés d'idolâtrie que les autres, et il ne peut admettre qu'un chrétien les accomplisse sans renier sa foi. Il se tiendra donc loin de ces réjouissances bruyantes « où la joie publique s'exprime par le déshonneur public. » Il ne s'assiéra pas à ces festins « qui changent Rome en taverne et dont les suites font respirer un air infecté, *curiis et decuriis ructantibus accessit aer.* » Quand toute la ville se précipite au théâtre, il restera chez lui. C'était demander beaucoup à des gens épris de spectacles (1); aussi, pour leur donner le courage de supporter cette privation, insiste-t-il sur les dédommagemens que Dieu leur réserve : qu'ils songent à ce grand jour du jugement suprême où tout l'univers sera consumé du même feu. « C'est alors qu'il fera bon d'entendre les acteurs de tragédie; ils pousseront dans leur propre malheur des cris plus lamentables et plus éclatans que ceux dont ils faisaient autrefois retentir le théâtre. C'est alors qu'il sera facile

(1) Les païens, ne pouvant comprendre comment les chrétiens consentaient à se priver des jeux publics, supposaient qu'ils voulaient rendre leur vie plus triste afin de braver plus aisément le martyre.

d'admirer l'agilité des histrions se démenant dans les flammes, alors qu'il faudra voir les cochers du cirque tout cramoisés et entourés de feu dans la route ardente, les gladiateurs percés, non de javelots, mais de traits enflammés qui les pénétreront de toutes parts. » Que sont les spectacles que l'empereur donne à ses sujets devant ceux que Dieu prépare à ses élus ! Quand on se représente ces joies en esprit, qu'on souffre facilement d'être privé des autres ! Ce qui est plus grave encore, c'est qu'il ne veut pas qu'à l'anniversaire des fêtes de César ou quand on annonce une victoire de ses armées on allume des lampes, on couronne sa porte de festons : n'aurait-on pas l'air, en le faisant, de rendre hommage à la déesse *Cardea* et au dieu *Limentinus*, ou d'adorer le vieux Janus, sous la protection duquel toutes les portes étaient placées ? D'ordinaire les chrétiens, qui se savaient suspects d'être tièdes pour l'empereur et pour l'empire, ne manquaient pas cette occasion de prouver qu'ils étaient des sujets fidèles ; ils allumaient plus de lampes et plaçaient devant leurs maisons plus de fleurs que tout le monde pour imposer silence à la calomnie. Tertullien blâme sévèrement cette faiblesse. Loin de chercher à désarmer par sa complaisance les ennemis de sa foi, il paraît tenir à leur déplaire, et il semble qu'il lui soit agréable d'être accusé. « O calomnie, dit-il, sœur du martyr, qui prouves et attestes que je suis chrétien, ce que tu dis de moi est à ma louange ! »

Il était grave pourtant de braver ainsi l'opinion. La nouvelle doctrine avait été accueillie par beaucoup de défiances et de préventions : on accusait partout les chrétiens d'être des révolutionnaires, des « ennemis du genre humain, » qui détestaient tout ce qu'on aime, qui fuyaient tout ce qu'on recherche, qui aspiraient à tout changer, des destructeurs de la famille et de la cité. Tertullien comprenait la gravité de ces reproches, puisqu'il y répondit dans son *Apologie*. Il rappelait que les chrétiens ne vivent pas loin des hommes, comme les brahmanes ou les gymnosophistes de l'Inde (on ne prévoyait pas encore l'institution des moines et la fondation des couvens), qu'ils n'habitent pas les forêts et « ne s'exilent pas de la vie. » Malheureusement, après avoir détruit ces accusations dans un de ses livres, il les justifie dans les autres. Presque tous contiennent des défis et des menaces au monde ancien. Il n'y avait rien que l'antiquité honorât plus que le mariage et la fécondité. Comme la cité reposait sur la famille, c'était le plus saint des devoirs de se marier ; l'époux sans enfant passait pour être haï des dieux, et le célibataire était puni comme un ennemi public. Tertullien, au contraire, n'a d'estime que pour le célibat. Cette préférence, qui se retrouve chez tous les pères de l'église, est exprimée chez lui avec d'incroyables exagérations. « L'ancienne loi disait : Croissez et

multipliez; la nouvelle dit : La fin des temps approche, contenez-vous. » Le mariage n'est pour lui qu'une concession humiliante qu'on a faite à la faiblesse de la chair. Il consent à le tolérer, mais après l'avoir accablé d'outrages. Il fait un devoir de le restreindre. On se mariera une fois, si l'on ne peut faire autrement, mais les secondes noces sont un adultère. Quant aux enfans, il est mieux de n'en pas avoir; on a bien assez à faire de veiller à son propre salut. « Pourquoi le Seigneur a-t-il dit : Malheur au sein qui a conçu et aux mamelles qui ont nourri? C'est qu'au jour du jugement les enfans seront un grand embarras. » Quand on n'en a pas, « on est bien plus prêt à répondre à la trompette de l'ange. » Imprudentes paroles, que Minucius se serait bien gardé de prononcer (1), et qui pouvaient sembler une insulte à toutes les traditions de la vieille Rome! Ailleurs il fait la revue des diverses professions où la foi du chrétien lui paraît courir quelque danger; il y en a très peu qui trouvent grâce devant sa sévérité. On ne peut être ni maître d'école, il faudrait faire lire et admirer les ouvrages des païens, ni appariteur des magistrats, on serait forcé de les accompagner aux temples, ni serviteur d'un païen zélé, il pourrait nous commander quelque acte coupable; quant à être négociant, Tertullien y répugne beaucoup : que de risques ne court pas la vertu dans ces boutiques où, selon le mot de Bossuet, il se débite plus de mensonges que de marchandises! Alors comment le pauvre fera-t-il pour gagner sa vie? C'est ce qui occupe médiocrement Tertullien. A tous ceux qui s'en mettent trop en peine, il adresse cette foudroyante réponse : « Que dites-vous? — Je serai pauvre? — Mais le Seigneur a dit : Bienheureux les pauvres! — Je n'aurai pas de quoi vivre. — Mais il est écrit : Ne vous inquiétez pas des alimens. — Il faut que j'établisse mes enfans, que je pense à ma postérité. — Qui-conque met la main à la charrue et regarde en arrière est un mauvais travailleur. — Mais j'avais dans le monde un certain rang. — On ne peut servir deux maîtres. Tu veux être le disciple du Seigneur, prends ta croix et suis le Seigneur. Parens, épouse, enfans, il faut tout quitter pour Dieu. Quand Jacques et Jean furent emmenés par Jésus-Christ et qu'ils laissèrent là leur père et leur barque, lorsque Matthieu se leva de son comptoir de percepteur et trouva que même la sépulture de son père le retarderait trop, aucun d'eux a-t-il répondu à Jésus, qui les appelait : Je n'aurai pas de quoi vivre? »

Beaucoup de ces opinions étaient de nature à inquiéter les hommes

(1) Minucius au contraire avait pris plaisir à décrire, dans un des passages les plus travaillés de son livre, la joie qu'un père éprouve à entendre les premiers mots bégayés par son enfant.

d'état ; mais voici ce qui devait leur causer encore plus d'alarmes et de colère. Tertullien se demande s'il convient qu'un chrétien s'occupe des affaires publiques : peut-il par exemple être magistrat ? Il ne répond qu'en énumérant avec complaisance les dangers qui menacent la foi dans ces postes périlleux et les démentis qu'on sera forcé de donner tous les jours à ses croyances ; puis il conclut en disant : « C'est à vous maintenant de voir si vous pouvez devenir magistrat et rester chrétien. » Ailleurs il s'exprime d'une manière plus nette et plus expressive encore : « Il n'y a rien qui nous soit plus étranger que les affaires de l'état ; nous ne reconnaissons qu'une république, qui est celle de tout le monde, l'univers. » De pareils principes étaient pleins de danger. C'était le temps où l'on commençait à trouver bien lourdes les charges de la vie publique et où l'on cherchait à s'y soustraire. La désertion des dignités municipales et politiques devenait tous les jours plus générale, si bien que, pour l'arrêter, le législateur fut contraint de punir d'amendes et de confiscations ceux qui les refusaient, et qu'on en vint à inventer un nouveau genre de supplice : on condamna certaines classes de citoyens aux honneurs forcés. Une question plus grave encore par ses conséquences était celle qui concernait le service militaire. Un chrétien pouvait-il être soldat ? Les plus rigoureux, c'est-à-dire alors les plus écoutés, ne le croyaient pas, et leurs opinions jetaient dans les âmes des inquiétudes et des scrupules qui devaient nuire au service. Du temps de Tertullien, après une victoire de l'empereur, des récompenses ayant été distribuées à son armée, chaque soldat était venu les recevoir à son tour avec une couronne sur la tête ; un seul se présenta tenant la couronne à la main. Il était chrétien et n'avait pas voulu se vêtir comme les prêtres des idoles quand ils allaient faire un sacrifice. Beaucoup le blâmèrent de cette bravade imprudente : n'allait-elle pas réveiller la colère de l'empereur et ranimer les persécutions ? Tertullien n'hésita pas à prendre sa défense dans un petit écrit, où il disait en propres termes : « La même vie ne peut appartenir à Dieu et à César. En ôtant à Pierre son épée, Jésus a désarmé pour jamais tous les soldats. » C'est ce que l'empereur et les politiques ne pouvaient pas supporter. Ils l'auraient souffert peut-être d'une secte obscure qui n'aurait compté que quelques rares adhérens ; mais depuis un siècle le christianisme s'étendait à tout l'empire. Il se vantait lui-même de ses progrès et en tirait volontiers la preuve que sa mission était divine. « Nous sommes d'hier, disait Tertullien dans un passage célèbre, et déjà nous remplissons vos cités, vos îles, vos châteaux-forts, vos municipes, vos hameaux, vos camps eux-mêmes, vos tribus, vos décuries, le palais de vos princes, le sénat, le fo-

rum : nous ne vous laissons que vos temples. » C'était donc plus de la moitié de l'empire qui échappait à l'empereur et refusait de s'enrôler dans les légions, quand on n'avait pas assez de l'empire entier pour arrêter les barbares.

C'est ainsi que Tertullien en était venu, en haine de l'idolâtrie, jusqu'à vouloir rompre avec la société civile; on comprend quels sentimens il devait éprouver pour la littérature et l'art antique, dont la mythologie avait été longtemps l'unique inspiration. Là aussi il se fait un plaisir de braver l'opinion; il condamne tout ce qu'elle approuve, il déteste ce qu'elle aime avec passion. Comme pour faire violence à ce goût du beau qui était l'âme des sociétés anciennes, il veut découvrir dans les livres saints que le Christ était laid et triomphe de cette découverte. Il défend d'abord aux artistes de représenter des sujets mythologiques; puis, s'appuyant sur ces mots de l'Écriture : « tu ne fabriqueras pas d'idole ni aucune ressemblance de ce qui est au ciel, sur la terre ou dans la mer, » il arrive à leur défendre tout à fait de reproduire la forme humaine. Ils en seront quittes pour faire de leur talent un autre usage qui leur demandera moins de soin et de peine. « Celui qui d'un tilleul a su tirer le dieu Mars ne sera pas embarrassé pour faire une armoire. » Le statuaire sculptera des chapiteaux et des fûts de colonnes, le peintre badigeonnera les murailles. Voilà l'avenir qu'il réserve aux beaux-arts ! Quant aux lettres, il n'y paraît pas tenir davantage. La vieille poésie, dont tant de gens étaient charmés, ne lui semble qu'un « ramas de strophes ampoulées. » Il ne devait pas mieux goûter les grands prosateurs; en tout cas, il ne les imite guère. Il n'a aucun souci de cette élégance si chère à Minucius. Son style est puissant, mais vulgaire; il aime les métaphores hardies, les images crues, les mots grossiers; il emploie plus volontiers le langage du peuple que celui de la bonne compagnie (1). Il nous annonce lui-même qu'il ne s'adresse pas aux lettrés, aux savans, « à ceux qui viennent rejeter en public les restes mal digérés d'une science acquise sous les portiques et dans les académies; » il veut plutôt convaincre les âmes simples, naïves, ignorantes, « qui n'ont rien appris que ce qu'on sait dans les rues et dans les boutiques. » Il se méfie de tout ce qui vient des écoles et des bibliothèques. Ces philosophes, dont il citait volontiers le nom dans sa jeunesse pendant qu'il écrivait son traité *du Manteau*, ne lui paraissent plus que des marchands de sagesse, *sapientiaë caupones*; il en veut mortellement à « ce malheureux Aristote » d'avoir inventé la dialectique, science per-

(1) M. Ebert affirme que les mots étranges, employés si souvent par Tertullien, et qu'on croyait être des *africanismes*, c'est-à-dire des termes qu'il aurait pris au dialecte de son pays, ont été simplement empruntés par lui à la langue populaire.

fide, aussi bonne à détruire qu'à édifier; il est plein de colère contre ceux qui cherchent quelque biais pour accommoder l'ancienne philosophie avec l'Évangile, et qui arrivent ainsi à créer « un christianisme platonicien et aristotélien. » Tous ces compromis lui sont suspects, et on peut être assuré qu'il était aussi contraire que possible aux gens qui voulaient unir de quelque façon la doctrine nouvelle avec l'art antique.

III.

Cette union devait pourtant se faire en dépit de Tertullien et de ses adeptes. Des deux courans que j'ai signalés et entre lesquels se divisait la société chrétienne, c'est celui qui portait vers l'entente et la conciliation qui devait être à la fin le plus fort. L'état de l'église au III^e siècle explique cette victoire. Les rêves des millénaires commençaient alors à se dissiper; on se lassait d'attendre ce dernier jour qui n'arrivait pas. Tant qu'on avait cru que la fin des temps était proche et que le règne du Christ allait commencer, on n'avait guère le goût de s'attacher à la terre et d'y faire un établissement solide; mais, puisqu'on ne pouvait pas mourir, il fallait bien songer à vivre. Or on ne vit, on ne dure, on ne devient d'ordinaire fort et puissant que par des concessions et des compromis, en s'appropriant tous les élémens de force et de durée qui se trouvent épars sur le sol où l'on s'établit.

Il fallait d'abord que le christianisme attirât à lui les classes élevées qui gouvernaient l'empire. Ses conquêtes à l'origine avaient été plus humbles, et ses adversaires lui reprochaient volontiers de ne s'adresser qu'aux ignorans et qu'aux pauvres. Dès le III^e siècle, nous le voyons occupé d'atteindre aussi la société distinguée, les gens d'école et d'académie : c'est à eux qu'il s'adresse surtout par ses apologistes; mais pour avoir les lettrés, il ne fallait pas afficher le mépris des lettres. On ne pouvait espérer d'être écouté d'eux qu'en leur parlant une langue soignée et châtiée qui n'offensât pas leurs oreilles. Le bon goût est un maître très tyrannique, qui ne souffre pas d'insulte, et la vérité même le choque quand elle n'est pas bien présentée. Saint Augustin raconte que ce qui l'éloigna longtemps du christianisme, c'est qu'il trouvait les livres sacrés trop mal écrits. Il était bon aussi, pour plaire à ces esprits délicats élevés dans l'étude et l'admiration de Platon et d'Aristote, de montrer les rapports qu'on pouvait découvrir entre les anciennes écoles et la nouvelle doctrine. Tertullien nous dit qu'on le faisait beaucoup de son temps. Il y avait alors des théologiens, et en grand nombre,

occupés à étudier les écrits des philosophes pour prouver aux païens « que le christianisme n'inventait rien de nouveau et d'extraordinaire, et que toutes les vérités qu'il proclamait pouvaient se mettre sous le patronage de la sagesse antique (1). » Il importait enfin par-dessus tout que l'église ne parût pas être une ennemie irréconciliable de l'empire, qui ne pouvait pas vivre avec lui et qui en souhaitait la ruine. Les gens qui composaient cette société distinguée étaient d'ordinaire conservateurs et patriotes, très fiers d'être Romains, et fort effrayés de ce qui pouvait arriver, si quelque malheur emportait un jour le pouvoir impérial. Ces menaces dont les oracles sibyllins sont remplis, cette haine furieuse contre Rome, ces descriptions triomphantes de son dernier jour, devaient les indigner; mais il s'en fallait de beaucoup que les sentiments qu'exprime avec tant de vivacité cette poésie populaire fussent partagés par tous les chrétiens. L'épiscopat surtout, qui prenait tous les jours plus d'importance, manifestait des dispositions contraires. Les évêques, hommes de gouvernement et d'autorité, ont songé de très bonne heure à tendre la main au pouvoir civil, à l'aider de leur influence, et à lui demander en échange sa protection. Ils l'ont eux-mêmes introduit dans leurs discordes intérieures; ils n'ont pas attendu que l'empereur fût chrétien pour invoquer son appui dans leurs différends. Quand il s'agit de déposer Paul de Samosate et de l'éloigner de son église, les évêques d'Asie n'hésitèrent pas à réclamer l'aide d'Aurélien, quoiqu'il fût païen zélé et qu'il eût persécuté les fidèles. Tertullien affirme quelque part avec une incroyable intrépidité « que les césars ne pourront jamais être chrétiens. » Les évêques espéraient bien dès le II^e siècle qu'ils le seraient un jour. Méliton de Sardes, l'un des plus anciens apologistes, s'adressant à Marc-Aurèle, lui faisait remarquer que la « philosophie chrétienne » est née en même temps que l'empire (2), qu'elle a grandi avec lui, que la bonne harmonie n'a été troublée entre eux que sous un Néron et un Domitien, que les bons princes l'ont protégée, et qu'ils en ont été récompensés par la victoire et les conquêtes. Ne peut-on pas voir dans ces paroles engageantes comme une ébauche et une annonce lointaine de cette alliance du trône et de l'autel qui a été si souvent le rêve de l'église?

(1) *De Test. animæ*, I. *Per quæ recognosci possit nihil nos aut novum aut portentosum suscepisse, de quo non etiam communes et publicæ litteræ nobis patrocinentur.* — N'est-il pas étrange que ce procédé dont se servent aujourd'hui les ennemis du christianisme fût alors employé par ceux qui voulaient le défendre?

(2) Remarquons cette façon dont l'évêque de Sardes désigne le christianisme: on dirait qu'il veut faire croire que ce n'est qu'une école philosophique comme une autre. Il était fort habile de s'exprimer ainsi en s'adressant à Marc-Aurèle, l'empereur philosophe.

C'est à Rome surtout que ces transactions et cette alliance devaient trouver beaucoup de partisans. Le christianisme oriental participe du génie des Grecs, il est subtil et raffiné, plus libre dans son allure, plus audacieux et plus original dans ses recherches; en Occident, la nouvelle doctrine a pris les qualités de la race romaine: elle est devenue plus amie de l'ordre, de la discipline, de l'autorité. La première fois que l'église de Rome prend la parole, dans l'épître de saint Clément, elle fait entendre un appel pressant à la concorde et à l'unité. « Pourquoi, dit-elle, les discussions, les luttes, les schismes éclatent-ils entre nous? N'avons-nous pas le même Christ et le même Dieu? Pourquoi partager et déchirer les membres du Christ?.. Considérez les soldats qui sont rangés sous les drapeaux, avec quel ordre, quelle obéissance, quelle soumission ils accomplissent ce qu'on leur commande! Comme chacun reste à son rang et écoute la voix de ses chefs! » Voilà l'idéal que cette église aura toujours devant les yeux (1). De plus, la communauté romaine a été de bonne heure riche et puissante. Elle possédait de grandes réserves d'argent, d'immenses sépultures qu'il fallait entretenir et accroître, tout un personnel de prêtres et de diacres à diriger. Aussi demandait-elle surtout aux évêques qu'elle choisissait des qualités d'administration et de gouvernement. Ne la voyons-nous pas, dans des circonstances graves, à la veille d'une persécution, élever sur la chaire de saint Pierre un ancien banquier, l'affranchi Calliste? C'est ce qui fait que cette grande église n'a peut-être pas compté parmi ses évêques autant d'écrivains illustres et de savans théologiens qu'Antioche et Alexandrie; en revanche, elle a eu plus de véritables « pasteurs de peuple » qui ont jeté moins d'éclat, mais ont rendu plus de services. Ces gens sages, modérés, habiles, étaient disposés à tout faire pour ne pas inquiéter le pouvoir civil. M. de Rossi a montré que, pour conserver la propriété de leurs cimetières, ils se soumirent aux exigences de la loi, qu'ils consentirent à être inscrits sur les registres de la police, comme toutes les associations

(1) Le besoin d'union et de discipline était si fort chez les Romains, que même dans la philosophie, qui vit de discussions, où la vigueur et la vie se manifestent précisément par la multiplicité des sectes différentes, ils ne pouvaient pas souffrir cette diversité d'opinions. Quand ils venaient à Athènes, où toutes les doctrines se disputaient à plaisir, ils étaient affligés de voir qu'elles ne pouvaient pas s'entendre. Cicéron raconte qu'un proconsul eut l'idée de faire cesser cet état fâcheux. Il réunit les chefs des diverses écoles et leur offrit naïvement ses bons offices pour les mettre d'accord. Ce moyen administratif de rétablir l'unité fut employé plus tard par l'empereur Constance. Fâché de voir que les pères du concile de Rimini n'arrivaient pas à s'entendre, il envoya l'ordre à son préfet Taurus de ne pas les laisser partir qu'ils ne se fussent accordés, et lui promit le consulat s'il y réussissait. Le plus curieux, c'est qu'il y réussit.

autorisées, et qu'ils en subirent la surveillance. On sait aussi que les exagérations de Tertullien y obtinrent peu de crédit, et que ses doctrines y furent si mal reçues, qu'on accusa plus tard les tracasseries du clergé romain de l'avoir jeté dans l'hérésie. — C'est de cette disposition d'esprit que devait naître l'alliance de la doctrine nouvelle avec l'art ancien.

Pour la sculpture et la peinture, l'accord s'était fait de bonne heure et sans soulever, à ce qu'il semble, beaucoup de résistances. Le soin qu'on avait des sépultures et le désir de les orner rendit les chrétiens moins difficiles. On est fort surpris de trouver dans les catacombes de grands sarcophages de marbre décorés de motifs profanes et de scènes mythologiques. Il est vrai qu'ils ne pouvaient pas être travaillés sur place, et l'on a fait remarquer que, comme tout le monde pouvait les voir dans les ateliers de Rome où on les sculptait, il était plus difficile d'y traiter des sujets religieux; mais les fresques elles-mêmes, quoique exécutées dans les galeries intérieures, loin des yeux infidèles, ne sont pas toujours entièrement chrétiennes. Les artistes ne répugnaient pas à emprunter à l'art païen quelques-uns de ses types les plus purs qui pouvaient allégoriquement s'appliquer à la religion nouvelle, et personne n'en était choqué. On sait que le bon pasteur est imité du Mercure Criophore, ce qui ne l'a pas empêché de devenir l'une des figures sous lesquelles l'imagination chrétienne aimait le plus à se représenter le Christ (1). Dans le cimetière de Domitilla, on trouve une admirable peinture d'Orphée jouant de la lyre, qui est évidemment l'imitation d'une œuvre antique; c'est encore une image du Christ qui, par sa prédication, attire les âmes à sa doctrine. Ces ouvrages, qui sont païens par leur origine, le sont aussi très souvent par les détails et l'exécution; tout y révèle une main exercée, ils ont pour auteurs des artistes élevés dans l'étude des chefs-d'œuvre antiques, et qui avaient passé leur jeunesse à les admirer et à les copier. Devenus chrétiens, ils les admiraient encore, et ils continuaient même quelquefois à les reproduire. Après avoir peint pour les catacombes l'image du bon pasteur ou ces belles figures d'*orantes*, si nobles et si pures, ils ne croyaient pas commettre un grand crime en dessinant les scènes gracieuses de la mythologie, qui avaient

(1) Dans les actes du martyre de sainte Perpétue, il est dit qu'elle eut une vision, qu'elle vit un jardin immense, et dans ce jardin un homme en habit de pasteur. C'étaient le Christ et le paradis. M. de Rossi, dans sa *Rome souterraine*, a traité en détail toutes les questions qui concernent les origines de l'art chrétien. Ceux qui ne pourront pas recourir à l'ouvrage même de M. de Rossi peuvent consulter l'abrégé qui en a été fait par MM. Northcote et Brownlow. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Allard, et la seconde édition en a paru cette année même.

d'abord inspiré leur pinceau, ou ces beaux types de dieux antiques qui leur rappelaient les merveilles de leurs maîtres. Tertullien s'en indigne, et quand l'artiste coupable allègue pour se défendre que, s'il peint des idoles, au moins il ne les adore pas, le sévère docteur lui répond : « Je soutiens que tu les adores, toi par qui seul elles existent pour être adorées. Tu es pour les faux dieux bien plus qu'un prêtre, puisque c'est par toi qu'ils trouvent des prêtres; c'est ton travail qui fait leur gloire. Tu prétends ne pas adorer les dieux que tu fais, mais ils te reconnaissent pour leur adorateur, eux à qui tu immoles la plus riche, la plus grasse des victimes, en leur sacrifiant ton salut. » Il ne paraît pas que cette violente indignation fût partagée par la communauté chrétienne, puisque Tertullien nous dit lui-même que quelques-uns de ces artistes furent élevés au sacerdoce, sans renoncer à leur métier. C'est la preuve que dans les arts du dessin et dans la sculpture ce mélange du sacré et du profane ne causait plus beaucoup de scandale, et que les croyances nouvelles consentaient à s'aider des souvenirs de l'art antique.

Il en fut bientôt de même dans les lettres. L'école africaine, qui avait donné Tertullien au christianisme, ne tarda pas à s'éloigner des doctrines de ce maître rigoureux. Quoique saint Cyprien se glorifie d'être son élève, il ne l'imita pas dans ses exagérations. Il est en toute chose pour les opinions moyennes. Il tient à bien écrire, et montre qu'il a pratiqué Sénèque et Cicéron. Dans un de ses traités les plus agréables, la *Lettre à Donatus*, il s'est plu, comme Minucius, à imaginer un entretien, et n'oublie pas non plus de nous dépeindre le lieu de la scène. C'est un beau jardin d'où la vue s'étend sur un horizon qui réjouit les yeux (*oblectante obtutu oculos amœnamus*), et les personnages ont soin de se placer sous un berceau « où la vigne forme un portique verdoyant avec un toit de feuilles. » Les successeurs de saint Cyprien, Arnobe et Lactance, vont plus loin encore. Ce sont tous les deux des professeurs qui ont longtemps enseigné la rhétorique et qui s'en souviennent. Ils appartiennent à cette école de théologiens complaisans dont j'ai parlé, qui voulaient montrer que la philosophie ne devait pas être l'ennemie du christianisme, qu'elle l'avait pressenti et préparé et qu'il fallait trouver quelque moyen de les unir ensemble. Lactance surtout est prêt à lui faire toute sorte d'avances et de concessions. On sait que dans l'antiquité les sectes philosophiques différaient surtout entre elles par leur manière de définir le souverain bien. Lactance reprend ces définitions diverses, montrant qu'elles sont toutes inexactes et incomplètes; puis il arrive à celle qu'a donnée le christianisme, qui consiste à dire que le souverain bien est la contemplation de Dieu, et prouve qu'elle est la seule véritable. De cette

façon, il semblait faire rentrer la religion nouvelle dans le cadre des philosophies antiques; elle n'était plus, pour ainsi dire, qu'une dernière secte qui corrigeait ou complétait les autres. Le païen qui l'embrassait n'avait rien à désapprendre, et l'enseignement nouveau devenait pour lui le couronnement des études qu'il avait faites dans sa jeunesse. En même temps Lactance est fort occupé de bien écrire; c'est un disciple de Cicéron qui veut faire honneur à son maître. Du reste ce souci du style était général dans l'église depuis le milieu du III^e siècle. Nous avons une lettre adressée par les clercs de Rome à saint Cyprien : la forme en est remarquablement soignée, et nous y trouvons déjà cette élégance et cette harmonie qui ont été jusqu'ici une tradition dans la chancellerie romaine.

Il était naturel que la poésie, qui est plus particulièrement faite pour le plaisir des délicats, fût encore moins difficile que l'éloquence. Les poètes se livrèrent donc, comme les orateurs, sans scrupule et sans réserve à l'imitation des vieux modèles; plus qu'eux encore, ils essayèrent de trouver dans l'art antique une expression pour les idées nouvelles. Le *Phénix* de Lactance est le plus ancien poème chrétien que nous ayons conservé après ceux de Commodien (1). C'est un petit ouvrage qui n'aurait qu'assez peu d'importance, s'il ne nous indiquait quel chemin on avait fait en un demi-siècle. Les vers du « mendiant du Christ » sont d'un barbare, ceux de Lactance d'un élève fidèle des poètes classiques. Il a suivi l'exemple que lui donnaient les sculpteurs et les peintres de son temps; comme eux, il a choisi parmi les fables antiques celle qui pouvait le plus aisément s'accommoder aux croyances chrétiennes. Cette légende du phénix qui renaît de ses cendres, après avoir été probablement à l'origine un mythe astronomique, une allégorie du temps qui ne finit pas, de l'année qui recommence aussitôt que sa course est achevée, devint plus tard, comme les autres mythes, une de ces charmantes histoires que les poètes aimaient à mettre en vers et dont s'amusaient les curieux : Ovide la raconte sans y attacher plus d'importance qu'à la métamorphose de Daphné en laurier ou de Biblis en fontaine. Les chrétiens y virent une image de l'âme humaine qui survit à la mort, et pour qui la mort est un rajeunissement et une renaissance. C'est la leçon que Lactance veut tirer de cette histoire. Il représente le phénix quand il touche au terme de sa longue vie, quittant la forêt qui lui sert de demeure; de l'extrême Orient, il arrive dans le pays « où il doit périr pour renaître. » Là

(1) Je n'hésite pas à croire, avec M. Ebert, que le *Phénix* est bien de Lactance. Les manuscrits le lui attribuent. Grégoire de Tours l'en reconnaît l'auteur. Nous savons de plus que Lactance aimait la poésie, et il nous dit lui-même qu'il avait composé d'autres vers.

il se construit avec les parfums les plus précieux, la myrrhe, le baume, le cinname, ce qui doit être à la fois sa tombe et son berceau. Il se place sur ce bûcher odorant qu'enflamme un rayon de soleil, et de ses dépouilles consumées renaît un phénix nouveau, semblable à l'ancien, mais plus beau et plus brillant de jeunesse; à peine né, il s'élançait dans le ciel, et tous les oiseaux lui font cortège, comme à leur roi, lorsque prenant son vol il s'en retourne vers la forêt sacrée. Lactance termine son récit en félicitant le phénix de sa destinée : « Il est heureux, dit-il, il ne connaît pas l'hymen. C'est la mort qui est l'hymen pour lui, la mort qui lui tient lieu des plaisirs impurs de l'amour. Pour pouvoir renaître, il souhaite de mourir, et c'est à la mort qu'il doit le bienfait d'une éternelle vie. » Dans ce passage, le chrétien se laisse voir, mais partout ailleurs il semble qu'il ait tenu à se cacher. On peut dire que rien ou presque rien ne l'y trahit : cette pensée même, que de la mort doit sortir la vie, n'appartient pas uniquement au christianisme; les néoplatoniciens la développaient avec complaisance dans leurs ouvrages, et on la retrouve exprimée dans les inscriptions et les fresques d'une catacombe mithriaque. Lactance, il faut l'avouer, ne l'a pas présentée de telle manière qu'on reconnaisse du premier coup en le lisant quelle religion l'inspirait. Des doutes ont pu s'élever sur le culte auquel appartenait l'auteur de ce petit ouvrage. La recherche des pensées et l'élégance des vers indiquent un imitateur des anciens poètes; les allusions qui sont faites aux divinités de la fable et aux légendes de la mythologie pourraient nous laisser croire que nous avons affaire à quelque adorateur des dieux antiques. C'est un chrétien pourtant, mais un chrétien si rempli des souvenirs du passé, si charmé de l'ancienne littérature, et qui en imite si fidèlement les formes, que ses opinions personnelles s'effacent quelquefois sous ces imitations et ces souvenirs. N'est-il pas étrange que, bien que croyant sincère, il ne soit pas arrivé, dans un sujet qui touche à la religion, à affirmer plus nettement sa foi?

Ainsi les violences de Tertullien ont été inutiles; l'alliance s'est faite malgré lui entre l'église et l'art antique. Au commencement du IV^e siècle, au moment où le christianisme monte sur le trône des césars avec Constantin, il paraît céder au charme de ce vieux monde, dont il va prendre la direction. Peut-être même y cède-t-il un peu trop au début. La prose et la poésie ne semblent pas d'abord se soucier assez de rester chrétiennes. Il y a trop de Cicéron dans Lactance, trop de Virgile dans Juvencus; mais cet excès fut vite corrigé. Ce fut le rôle du grand siècle de Théodose de trouver en tout la mesure et de faire à chacun des éléments sa part. L'originalité du grand poète de ce temps, de Prudence, est d'être à la fois clas-

sique et chrétien, et de l'être avec aisance, sans effort, comme naturellement, d'unir des qualités qui semblaient s'exclure, de faire des vers antiques sur des sujets nouveaux, sans que l'idée gêne le style ou que le style altère l'idée. Le jour où, voulant consacrer ses dernières années à chanter la gloire de Dieu, il donna au public le recueil de ses œuvres, on peut dire que la poésie chrétienne, après plusieurs siècles d'hésitations et d'erreurs, avait enfin trouvé la forme qui lui convenait; mais souvenons-nous qu'elle n'y est arrivée que par une transaction et un compromis. C'est ce qu'on oublie trop d'ordinaire. Nous avons vu de nos jours des exagérés condamner toute la poésie depuis la renaissance, sans excepter nos écrivains du xvii^e siècle, parce qu'ils se permettaient de mêler aux idées chrétiennes les souvenirs et les procédés de l'art païen. Pour être juste, il faut comprendre dans l'anathème les poètes de l'époque de Théodose. Ils sont coupables du même crime, ils s'inspiraient de l'ancienne littérature de Rome, ils en imitaient les procédés, et c'est du mélange de cette vieille littérature avec les croyances nouvelles qu'est née la poésie chrétienne. On se gardait bien, au iii^e et au iv^e siècle, de rompre entièrement avec le passé. On ne mettait pas toute une portion de l'humanité hors de la raison et de la sagesse. On ne se donnait pas la peine de tout détruire pour jouir du plaisir insolent de tout renouveler. On aimait mieux, dans cette antiquité, attirer à soi ce qui n'était pas décidément contraire. Saint Justin considérait Socrate comme une sorte de chrétien ayant le Christ. Lactance disait de Sénèque : « Il est des nôtres. » Sans aller jusqu'à mettre Cicéron dans le ciel, comme on le fit à la renaissance, on le rangeait avec Socrate parmi les précurseurs : n'était-ce pas la lecture d'un de ses livres qui avait commencé la conversion de saint Augustin? Quant à Virgile, on allait bientôt en faire un prophète. C'est ainsi qu'au lieu de creuser la distance qui séparait la religion nouvelle du monde ancien, on cherchait à les réunir, et ce travail n'a pas été inutile, puisque c'est du mélange de la civilisation antique avec le christianisme que notre société moderne s'est formée.

GASTON BOISSIER.

LES

M. L. Louis-Land

ALSACIENS-LORRAINS

EN ALGÉRIE

I.

Qui ne se souvient de les avoir vus, au sortir de la gare, passer par nos rues en longues files : les hommes, la démarche lourde, les bras ballans, l'air embarrassé et bon enfant tout ensemble, les femmes, reconnaissables à leurs grands cheveux blonds, avec leur large coiffure noire en forme de papillon et la petite jupe courte du pays, traînant par la main toute une troupe de bambins joufflus ? La foule s'arrêtait sur leur passage, saisie d'un attendrissement respectueux. Des émigrans ! murmurait-on, et c'était à qui leur ferait fête, leur ouvrirait sa bourse et sa main. Pauvres et braves gens ! on leur avait dit que tout était fini, que l'Alsace, que la Lorraine, n'étaient plus françaises, que pour elles désormais l'invasion durerait toujours, qu'il fallait en toute hâte fuir, émigrer, quitter le vieux foyer, le clocher, le village, tous ces lieux pleins de souvenirs, ou se résigner à être Prussien, et, simplement, étouffant leurs regrets, ils étaient partis. Beaucoup avaient été ruinés par la guerre, ne possédaient plus rien ; d'autres, la paix signée, s'étaient empressés de vendre à tout prix la petite maison où ils avaient vécu, le coin de terre que de père en fils ils cultivaient de leurs mains : c'étaient là les heureux ; ceux qui restaient, ceux que la nécessité tenait attachés au sol, les regardaient partir avec un œil d'envie. Et pourtant qu'allaient-ils faire, qu'allaient-ils devenir là-bas au loin, au-delà des Vosges ? Trouveraient-ils seulement du travail et du pain ? Mais quoi ! nul parmi eux ne songeait à cela, ou, pour mieux dire, nul ne doutait ; ils aimaient la France, leur pays, ils comptaient sur elle, et leur imprévoyance avait la foi pour excuse.

Certes les circonstances étaient douloureuses : c'était au lendemain de nos désastres; aucune des blessures de la guerre n'était encore fermée, on eût pu croire que tant de pertes publiques et privées arrêteraient longtemps encore l'essor de la charité ; il n'en fut rien. A la voix des Alsaciens-Lorrains demandant un asile, le pays tout entier s'émut. Ce fut une explosion sublime, un de ces élans de générosité où se retrouve le grand cœur de la France. Des comités se formèrent, des souscriptions s'ouvrirent; l'argent, les dons en nature, affluèrent de toutes parts : l'un prit sur sa fortune, l'autre sur son salaire, et le plus pauvre fut un jour au moins assez riche pour donner. Dans les villes de l'est, le long de la frontière, et du nord au midi, à Lunéville, à Nancy, à Belfort, à Dijon, à Saint-Étienne, à Lyon, les émigrans étaient accueillis, habillés, nourris; les municipalités elles-mêmes votaient des fonds de secours. Il semblait que la France mutilée voulût protester ainsi contre le traité que lui imposait la victoire et montrer que pour elle ceux qu'on lui avait ravis étaient encore ses enfans.

Dans cette lutte de charité et de patriotisme, Paris resta fidèle à son rôle de capitale, à ses traditions; la grande ville, si cruellement éprouvée par la guerre étrangère et la guerre civile, sut, malgré sa gêne, s'imposer de nouveaux sacrifices; nulle part les offrandes ne furent plus riches et plus abondantes. Dès les premiers jours qui suivirent la signature du traité de paix, plusieurs sociétés s'étaient chargées de centraliser les souscriptions et de distribuer les secours : l'*Association générale d'Alsace-Lorraine*, la *Société catholique des Alsaciens-Lorrains*, une troisième enfin qui prit le nom de *Société de protection des Alsaciens-Lorrains demeurés Français* : c'est de beaucoup la plus importante. Dégagée de toute considération politique ou religieuse, poursuivant l'intérêt de nos malheureux compatriotes, sans distinction de classe ni de parti, elle répondait le mieux aux intentions généreuses de l'immense majorité des souscripteurs. Pour président, elle eut M. le comte d'Haussonville. Sorti d'une de ces quatre vieilles familles qui portent dans les annales du pays le titre singulier de *grands-chevaux de Lorraine*, M. d'Haussonville a raconté les événemens où furent mêlés ses aïeux et ajouté la gloire littéraire au prestige d'un nom déjà illustré par le temps et les services. A bien des titres différens, l'historien de la Lorraine s'était acquis dans la société parisienne une influence incontestée, et c'est cette influence que depuis quatre ans, avec un dévouement sans bornes, il consacre à venir en aide aux Alsaciens-Lorrains demeurés Français.

Disons d'ailleurs que, pour l'aider dans son œuvre, les collaborateurs ne lui ont pas manqué. Autour de lui étaient venus se grouper nombre d'hommes des plus distingués : artistes, finan-

ciers, magistrats ou administrateurs dont la présence à la tête de la société nouvelle était comme la garantie du succès, et en effet pour une entreprise de ce genre, où se trouvent engagés des intérêts matériels considérables, il ne suffit pas chez ceux qui dirigent de bon vouloir et d'excellentes intentions, il faut encore une expérience approfondie des affaires. La première difficulté était de créer de toutes pièces une administration complète capable de répondre sur-le-champ avec l'argent recueilli à des besoins aussi multiples que pressans. A force d'activité, on y réussit; au bout de quelques jours, la société fonctionnait. Elle avait établi son siège rue de Provence, dans une maison qui fut bientôt connue de tout Paris; c'est là que se rencontraient à la même porte, sur le même palier, le souscripteur apportant son offrande et l'indigent sortant consolé. Les plus hautes dames de la ville avaient tenu à honneur de se faire inscrire parmi les dames patronnesses; elles étaient spécialement chargées des visites à domicile : dans les greniers et les mansardes, au fond des quartiers perdus, elles allaient chercher la misère, porter des paroles d'espoir et de consolation, puis, tous les mardis, réunies en comité, après lecture d'un rapport sur chaque famille visitée, elles décidaient de l'importance et de l'opportunité des secours. Au travailleur on procurait de l'ouvrage, à la femme une occupation, à l'enfant malade des médicamens, à tous un peu d'argent, des vêtemens, des bons de nourriture. En moins de deux ans, plus de 40,000 personnes furent ainsi secourues. Jusqu'à ce qu'ils fussent placés, les émigrans sans famille étaient logés et nourris aux frais de la société; ceux qui pouvaient justifier d'un travail assuré en province recevaient des billets à prix réduits pour les différentes lignes de chemins de fer. Chaque semaine avaient lieu la distribution des effets d'habillement ou de lingerie, et les consultations du médecin. Une somme importante était employée à payer les frais d'éducation d'un certain nombre de jeunes enfans, une autre encore à soulager directement les misères secrètes, les plus douloureuses à coup sûr et les plus profondes. Enfin de fortes subventions étaient allouées aux comités locaux établis en province, et par l'intermédiaire de ces comités, l'action bienfaisante de la société s'étendait jusque sur les Alsaciens-Lorrains qui, bien que demeurés en pays annexés, avaient droit encore à sa protection.

Cependant le gouvernement ne restait pas inactif, et s'efforçait de son côté, au prix de réels sacrifices, de faire rentrer dans la condition commune les malheureuses victimes des derniers événemens. Tous les fonctionnaires publics devaient être successivement replacés : c'était justice; quant aux autres, dans sa séance du 15 septembre 1871, l'assemblée nationale avait décidé d'un vote unanime

que 100,000 hectares de terre seraient spécialement affectés en Algérie à doter de concessions les Alsaciens-Lorrains expatriés. En même temps une somme de 400,000 francs était mise à la disposition du gouvernement colonial pour faire face aux dépenses de toute nature occasionnées par l'immigration. Le vice-amiral comte de Gueydon commandait alors à Alger : homme actif, énergique, habitué comme marin au calme et à la prospérité de nos possessions des Antilles, il s'étonnait et s'irritait à la fois de l'état précaire où, après quarante-cinq années d'occupation, se trouve encore notre colonie africaine, du caractère inquiet et remuant des Arabes, de l'infériorité des colons français, à peine égaux en nombre aux colons étrangers eux-mêmes; il avait pris à cœur de mériter ce titre de gouverneur civil, dont il avait été le premier revêtu, et, rompant net avec certaines pratiques du régime militaire suivi jusqu'alors, voulait attirer de la mère-patrie par l'attrait de la propriété, et plus encore par une protection efficace, toute une population de travailleurs qui seule lui semblait capable de consolider notre conquête et de lui faire porter ses fruits. Une enquête venait d'être ouverte contre les tribus indigènes qui avaient pris part à la terrible insurrection de 1871; il se montra sévère, inflexible, et exigea des rebelles ce dont la France et la colonie avaient besoin : des terres et de l'argent, 600,000 hectares et 40 millions. Bien des gens prétendaient que les Arabes ne paieraient pas; tant bien que mal, faisant de nécessité vertu et déterrants les vieux écus noircis qui leur eussent servi plus tard à acheter contre nous de la poudre et du plomb, ils payèrent. C'est sur le produit de cette contribution de guerre que le 25 octobre 1872 un nouveau crédit extraordinaire de 600,000 francs était ouvert au gouvernement de l'Algérie pour suppléer à l'absence de ressources personnelles des immigrans alsaciens-lorrains, et leur fournir, à raison de 1,500 fr. par famille, le matériel et les vivres indispensables.

En effet, à la nouvelle que des concessions de terres allaient être accordées, sans tenir compte des 5,000 francs exigés comme première mise de fonds par la loi du 15 septembre 1871, plusieurs centaines de familles étaient parties pour l'Algérie. Elles se trouvaient à leur arrivée dans le plus complet dénûment, et rien n'avait été préparé pour les recevoir. Les renvoyer n'était pas possible; de concert avec le gouvernement, les comités locaux s'occupèrent d'abord de loger ces malheureux et de les nourrir, puis peu à peu, au moyen de prolonges d'artillerie, on les dirigea sur les terres qu'on leur destinait. Là encore tout manquait; en attendant que l'administration militaire leur eût construit des habitations suffisantes, on les abrita comme on put, les uns sous la tente, les autres dans des gourbis naguère occupés par les Arabes. Des vête-

mens réformés, capotes de mobiles ou autres, dont par bonheur après la guerre il existait une énorme quantité dans les magasins de l'armée, leur furent distribués, et successivement des terres, des semences, des bœufs, des instrumens aratoires : ils touchaient régulièrement des rations de vivres comme les soldats. Encore s'ils avaient pu s'aider eux-mêmes, profiter de tout ce qu'on faisait en leur faveur; mais, une fois maîtres d'une concession et libres de l'exploiter, ils se trouvaient fort embarrassés : ces immigrans pour la plupart n'étaient pas des cultivateurs, simples ouvriers des villes ou habitans des contrées forestières, ils n'avaient de leur vie conduit une charrue; plus d'une fois on dut s'adresser aux indigènes eux-mêmes pour les tirer de peine et leur apprendre à labourer.

Tant de dépenses de toute nature devaient à la longue créer de graves embarras au gouvernement colonial. Si efficace que fût l'intervention des comités locaux aidés par les comités de la métropole, c'est encore sur l'administration que retombait la plus grande partie des charges, et ces charges étaient lourdes. Les fonds inscrits au budget et destinés à la colonisation en général avec les deux crédits successivement votés par la chambre en faveur des Alsaciens-Lorrains avaient été bien vite absorbés; le gouvernement de l'Algérie se vit alors entraîné à prélever sur ses ressources ordinaires une somme d'environ 700,000 francs pour subvenir aux besoins toujours croissans de l'immigration. De là un certain malaise qui s'est fait sentir dans les finances de la colonie pendant plusieurs années. Étant données les circonstances, il eût été sans doute bien difficile d'y échapper; le plus pénible encore en tout cela, c'était le sort des nouveaux colons. Dans la précipitation du premier moment, on les avait disséminés un peu au hasard, par groupes plus ou moins nombreux, sur toute l'étendue de la colonie, là où des terres étaient disponibles; plusieurs centres même avaient été créés dans des endroits dépourvus de routes ou imparfaitement assainis. A leur incapacité, à leur dénûment, s'ajoutaient pour ces hommes du nord les dangers trop réels du changement de climat; mal défendus par une installation hâtive et incomplète contre les variations de la température, ignorans des plus simples précautions à prendre sous le ciel brûlant de l'Afrique, ils n'avaient pas tardé à payer leur tribut aux fièvres et aux maladies, une assez forte mortalité s'était déclarée parmi eux, chez les petits enfans surtout; le découragement bientôt avait suivi. Plusieurs déjà quittaient leurs concessions, retournaient à Alger, erraient sur les places publiques et dans les rues, faisant étalage de leur misère et laissant échapper mille critiques passionnées contre les autorités du pays.

A peine informée de ces tristes événemens, la société de protection des Alsaciens-Lorrains se hâta de voter une première allocation

de 100,000 francs pour venir en aide aux immigrés, et, voulant se rendre un compte exact de leurs besoins, elle chargea un de ses membres, M. Guynemer, ancien sous-préfet de Saverne, d'aller vérifier sur place ce qui avait été fait, ce qui restait encore à faire. C'était là une mission des plus délicates, car pour la bien remplir on devait être amené fatalement à des curiosités, à des recherches qui peut-être en haut lieu paraîtraient indiscrètes. L'administration est omnipotente en Algérie et n'admet guère de contrôle : du moins on le prétend. En ce cas particulier, elle avait tout ordonné, tout conduit; à bien voir, il est vrai, elle n'avait eu personne pour concourir à son œuvre, d'ailleurs elle avait fait de son mieux, et il y aurait eu mauvaise grâce, après tant de peine et d'argent dépensés, à lui reprocher quelques erreurs ou quelques imperfections de détail. Cependant l'intérêt de nos malheureux compatriotes n'en exigeait pas moins qu'on étudiât de près, résolûment, cette question si complexe de la colonisation. Nul mieux que M. Guynemer ne pouvait s'acquitter de ce soin; de son passage dans l'administration, il avait gardé l'habitude des hommes et l'expérience des affaires, il connaissait à fond, comme on dit, les rouages de la machine. Sans aucun titre officiel, n'usant du bon vouloir des autorités locales que dans la mesure qui lui permettait de conserver toute sa liberté d'action et de jugement, il passa près de trois mois en Algérie, parcourut l'une après l'autre les trois provinces d'Oran, d'Alger et de Constantine, visita tous les villages où se trouvent des familles d'Alsace-Lorraine, et à son retour rédigea pour la société un rapport détaillé où étaient consignées, avec le récit de son voyage, ses observations et les résultats pratiques qu'on en pouvait tirer.

Or, au même moment, venait d'être instituée près le ministère de l'intérieur la *commission des Alsaciens-Lorrains*, présidée par M. Wolowski. On n'est pas sans se rappeler la « souscription des dames de France » et l'audacieuse tentative qui devait, sans obérer l'état et rien que par l'initiative privée, obtenir la libération du territoire. Quoi qu'il en soit, plusieurs millions de francs avaient été réunis en quelques jours; demeurés sans emploi par suite du succès de l'emprunt des trois milliards, ils étaient toujours déposés au trésor; la chambre décida que toutes les sommes qui après un certain délai n'auraient pas été réclamées par les souscripteurs seraient, sous la surveillance d'une commission, affectées à l'assistance des Alsaciens-Lorrains. Aussitôt nommée, la commission se subdivisa elle-même en trois comités : comité de l'instruction, comité des secours directs aux familles, enfin comité de colonisation, spécialement chargé d'améliorer le sort des Alsaciens-Lorrains émigrés en Algérie. Un certain nombre des membres de la société de protection furent appelés à faire partie de la commission Wo-

lowski : ainsi M. d'Haussonville fut élu président du comité des secours ; quant à M. Guynemer, une place lui était assignée d'avance dans le comité d'Algérie, et c'est lui en effet qui, mettant au service de la commission ses connaissances en la matière, lui a permis de tirer le plus avantageux parti des fonds qu'elle destinait au soulagement des colons.

L'installation d'une famille de colons et la mise en valeur d'une concession de terre exigent beaucoup de frais et de travail : il en est ainsi en Australie, en Amérique, mais en Algérie plus que partout ailleurs ; la difficulté sera bien plus grande encore, si cette famille est dénuée de ressources personnelles et n'a aucune notion, aucune habitude de l'agriculture. Le sol de l'Algérie, d'une fertilité incomparable, est généralement déboisé : aussi l'immigrant pauvre ne saurait-il s'y construire à peu de frais un logement provisoire ; pour le même motif, la chaux, la brique, la tuile, ne peuvent la plupart du temps être fabriquées sur place, et la construction d'une habitation définitive, si modeste qu'on la suppose, est également coûteuse. De plus la nature du terrain, sauf dans quelques endroits privilégiés à proximité d'Alger, convient bien mieux à la culture des céréales qu'aux cultures industrielles ou maraîchères, et les concessions de terres doivent avoir certaine étendue, 25 ou 30 hectares au moins, pour une famille de cinq personnes : il s'agit donc d'une petite ferme à monter, avec ses animaux et tout son matériel d'exploitation. Enfin la première année d'une installation ne donne qu'une récolte insuffisante, et ce n'est qu'après la deuxième année, quelquefois même après la troisième, si les circonstances ont été défavorables, qu'une famille peut réellement subvenir à tous ses besoins avec les produits de sa concession. A partir de ce moment, il est vrai, avec du travail et de la bonne conduite, son avenir est assuré, et rien ne s'oppose plus à ce qu'elle arrive promptement à l'aisance ou même à la fortune. En résumé, on ne saurait évaluer à moins de 6,000 fr., non compris les travaux publics à la charge de l'état, la somme que doit dépenser une famille ou qu'on doit dépenser pour elle avant qu'elle soit définitivement établie et en mesure de réussir. Les essais antérieurs de colonisation, entrepris tant par les particuliers que par le gouvernement lui-même, avaient déjà prouvé l'exactitude de ce chiffre, et l'expérience des trois dernières années n'aura servi qu'à le confirmer.

Le total des sommes provenant de la « souscription des dames de France » et versées à différentes fois par le trésor dans les mains de la commission s'est trouvé en définitive fixé à 6,254,000 francs, dont un tiers et plus ont été consacrés à l'Algérie. Consulté sur la situation des émigrans au moment où le comité de colonisation commençait ses travaux, M. le directeur de l'Algérie au ministère de l'intérieur

avait déclaré que l'administration évaluait à six cents environ le nombre des familles déjà débarquées en Algérie, que sur ce nombre la moitié pouvait être considérée comme pourvue d'habitations construites ou en construction (trois cents restaient à pourvoir), que, toutes les ressources qu'elle pouvait consacrer à la colonisation en général et les deux crédits votés par l'assemblée étant épuisés, elle avait dû prélever sur son budget ordinaire une somme de 687,000 francs pour continuer à venir en aide aux immigrants, que toutefois, dans sa pensée, ce n'était là qu'une simple avance et qu'elle en attendait la restitution sur les premiers fonds votés par le comité. Celui-ci ne fut pas du même avis : l'argent qui lui avait été confié devait, selon lui, servir non pas à combler des découverts, si légitime qu'en pût être la cause, mais à procurer aux familles qu'il avait à secourir un soulagement nouveau et effectif. En conséquence, il se contenta d'allouer à l'administration 600,000 francs pour construire trois cents maisons à raison de 2,000 francs chacune, 30,000 francs pour compléter les crédits affectés aux habitations déjà en construction dans la province d'Alger, 350,000 francs enfin pour assister directement les familles aux besoins desquelles n'avait pas pourvu le crédit du 15 octobre 1872.

Le présent étant ainsi réglé, il fallait s'occuper de l'avenir; beaucoup de familles nouvelles continuaient, sans y être appelées, à se diriger vers l'Algérie, et de promptes mesures étaient indispensables, si l'on ne voulait avant peu se trouver aux prises avec les mêmes difficultés qui avaient signalé le début de l'immigration. Évidemment il ne pouvait être question d'attribuer à chacun des arrivans la totalité de la somme nécessaire à son établissement. Si, grâce au séquestre, les terres ne manquaient pas, le comité devait tenir compte tout à la fois de ses ressources restreintes et du nombre même des familles à secourir; par contre, son assistance ne pouvait produire un résultat vraiment utile qu'autant qu'elle fournirait à chaque colon au moins le strict nécessaire pour son installation première, en d'autres termes un logement salubre, les moyens de cultiver sa concession, des vivres jusqu'à la première récolte. Plus d'un million restait encore en caisse; prenant alors pour base une moyenne de 3,500 francs par famille (2,000 francs pour la maison, 1,500 francs pour le matériel et les vivres), le comité fixa à 330 le nombre des installations nouvelles pour lesquelles il allouerait des crédits, ce qui, joint aux chiffres donnés précédemment, devait porter à 900 environ le nombre total des familles d'Alsace-Lorraine établies en Algérie. En attendant que les habitations fussent construites, l'administration prit soin d'arrêter provisoirement le départ des émigrants et la délivrance des *passages gratuits* sur les paquebots.

En somme, l'état et la commission elle-même, débordés par les circonstances et tenus à l'économie la plus rigoureuse, avaient songé bien moins à faire de la colonisation en règle qu'à parer du mieux possible aux nécessités premières des immigrans; mais peut-être une personne morale comme la société de protection, suffisamment riche et libre de ses actes, pouvait-elle sur un théâtre plus restreint essayer davantage. Certaines précautions semblaient s'imposer d'elles-mêmes : qu'avant toute chose on fit choix d'emplacements salubres, pourvus de routes et d'eau potable, qu'on prît soin d'y construire des habitations définitives, qu'on réunit le mobilier, le matériel et les semences nécessaires, et qu'alors seulement on fit venir les colons, — que tous ces colons scrupuleusement choisis fussent de vrais cultivateurs, laborieux et honnêtes, que le nouveau centre fût exclusivement composé d'Alsaciens-Lorrains parlant la même langue, ayant les mêmes mœurs, afin que la transplantation en devînt plus facile, qu'on surveillât leur installation, qu'on leur continuât, aussi largement qu'il serait utile, les avances et les secours; on aurait ainsi des villages modèles où toutes les conditions de succès se trouveraient réunies et dont la prospérité rapide ne manquerait pas d'avoir sur la colonisation la plus heureuse influence. Qui empêchait en effet que l'exemple donné par quelques-uns, dans un dessein d'humanité et de patriotisme, ne fût suivi par d'autres, dans des vues de spéculation moins élevées sans doute, mais profitables encore aux intérêts généraux du pays?

Tel est le plan que la société de protection fut unanime à adopter. Elle y voyait en effet, tout en restant fidèle à son rôle et en rendant service à nos malheureux compatriotes, un moyen de hâter le peuplement si désiré de l'Algérie. M. le comte d'Haussonville n'était pas le moins enthousiaste de cette idée. Sans souci du poids des ans ni des fatigues du voyage, il partit aussitôt pour Alger en compagnie de M. Guynemer; il se mit en rapport avec les autorités de la colonie, rencontra partout l'accueil le plus favorable, et, après avoir visité en personne les divers territoires qui lui avaient été indiqués, fixa son choix sur trois points : Azib-Zamoun et le Camp-du-Maréchal dans la province d'Alger, Aïn-Tinn dans celle de Constantine. Deux conventions à ce sujet furent conclues entre la société et le gouvernement de l'Algérie; elles portaient que les territoires en question seraient mis à la disposition de la société de protection pour y installer à ses frais des colons alsaciens-lorrains; le peuplement devait être effectué avant deux ans, à partir du 1^{er} octobre 1873, en ce qui concerne Aïn-Tinn et Azib-Zamoun, — pour le Camp-du-Maréchal, où certains travaux d'assainissement étaient nécessaires, à partir du jour seulement où ces travaux auraient été terminés. La société s'engageait à contribuer pour un

quart aux dépenses qu'entraînerait l'assainissement, mais se réservait à titre de compensation la jouissance immédiate du territoire.— Dans la création des villages, le lotissement, le nivellement et tous les travaux d'intérêt public, tels que rues, fontaine, lavoir, plantations, école, église et mairie, restaient à la charge de l'administration. Les ingénieurs de l'état, civils ou militaires, étaient autorisés à diriger et surveiller les travaux particuliers de la société; enfin les immigrans destinés à peupler les nouveaux centres auraient droit au passage gratuit sur mer aux frais du budget colonial.

Suivant la législation qui régit notre colonie, les conventions signées ou approuvées par le gouverneur engagent officiellement l'état. Lorsque le général Chanzy eut été appelé à commander l'Algérie, soucieux, lui aussi, des intérêts de la colonisation, il tint, non moins que son vaillant prédécesseur, à faciliter à la société l'accomplissement de la tâche patriotique qu'elle avait entreprise, et un deuxième traité plus régulier vint ratifier les conditions convenues par lettres avec l'amiral de Gueydon. Dans l'intervalle, par un décret du 23 août 1873, la société avait été reconnue établissement d'utilité publique : cette mesure, qui lui donnait un caractère durable, l'investissait en même temps de nouvelles et précieuses prérogatives, comme de pouvoir ester en justice, recevoir des donations et des legs, acquérir des biens meubles et immeubles. Ce n'est pas tout. On sait le système de concessions établi depuis 1871 en Algérie : les concessions dites au *titre 1^{er}* sont accordées avec propriété immédiate et complète de la terre; la loi du 15 septembre les réserve aux immigrans des pays annexés en exigeant qu'ils justifient d'un capital d'au moins 5,000 fr. Au contraire les concessions au *titre 2* sont accordées à tous les Français immigrans ou anciens habitans de l'Algérie, mais elles sont subordonnées au fait de la prise de possession effective par le titulaire et à sa résidence sur la terre; la propriété ne devient complète qu'après neuf ans, toutefois au bout de deux ans le concessionnaire peut céder son droit à un tiers. Ces conditions étaient celles souscrites par M. d'Haussonville. Depuis lors le terme de neuf ans, considéré comme trop long, a été réduit à cinq; mais la société n'aura pas même eu besoin d'attendre le délai fixé. Un ancien décret de 1860 autorise en effet, au profit des établissemens créés en vue de la colonisation et déclarés d'utilité publique, l'aliénation sans réserve par voie de concession des terrains domaniaux disponibles; c'est en vertu de ce décret que le mois dernier a été consacrée l'attribution immédiate, définitive et à titre gratuit à la société des trois territoires qui lui avaient été primitivement concédés; elle peut dès aujourd'hui en disposer à sa guise, et transférer

à ses colons, quand ils auront rempli les conditions voulues, avec la plénitude de ses droits, l'entière propriété du sol.

II.

Le territoire d'Azib-Zamoun est situé à 82 kilomètres à l'est d'Alger, à l'embranchement des routes d'Alger à Dellys et d'Alger à Tizi-Ouzou et à Fort-National; les routes qui le traversent dans toute son étendue sont excellentes, bien entretenues, et desservies journellement par des voitures publiques; c'est un lieu de bivouac pour les troupes et un point stratégique important. Le gouvernement y avait autrefois fait construire un caravansérail pouvant servir à la fois d'abri pour les voyageurs et de refuge en cas d'attaque. Autour du caravansérail s'étaient groupées quelques fermes; les eaux sont abondantes et de bonne qualité, le pays a toujours passé pour extrêmement salubre. Les terres qui proviennent du séquestre opéré sur les indigènes sont toutes défrichées et pour la plupart très fertiles; elles produisent surtout des céréales, et embrassent une superficie de plus de 2,000 hectares. Quant au village lui-même, l'emplacement choisi domine tout le territoire, et offre ainsi pour les habitans une nouvelle garantie de salubrité. Avant de quitter Alger, M. le comte d'Haussonville s'était entendu avec l'ingénieur des ponts et chaussées chargé des travaux publics du futur centre, et avait obtenu de lui qu'il voulût bien dresser aussi le plan des maisons à construire et en surveiller ensuite l'exécution. On se mit à l'œuvre, et en quatre mois quarante habitations se trouvaient prêtes; ce chiffre a été augmenté plus tard d'une vingtaine jusqu'à permettre l'installation totale de soixante familles: c'est tout ce que comporte l'étendue du territoire d'Azib-Zamoun. Les maisons sont bâties solidement, en bonne maçonnerie, avec couverture en tuile; le type en est unique, comprenant cave souterraine, rez-de-chaussée de deux pièces, grenier et appentis pour le bétail; elles sont carrelées et plafonnées, l'intérieur est blanchi à la chaux. Quelques-unes, occupées par les familles les plus nombreuses, possèdent un étage avec une ou deux pièces de plus; les autres peuvent en cas de besoin être agrandies de même façon, et l'épaisseur et la solidité des murs ont été calculées en conséquence. Le prix moyen de revient, assez élevé encore, est de 2,500 francs pour les maisons à deux pièces, de 3,000 pour les maisons à trois pièces, et de 3,500 pour les maisons à étage complet. En effet, si l'installation est des plus modestes, si, en ceci comme en tout le reste, la société s'est fait un devoir d'agir avec une sage économie, on a pris soin qu'une famille de travailleurs établie dans son nouveau domi-

cile pût s'y plaire et s'y bien porter, deux conditions qui font en somme pour une bonne part l'énergie et la moralité du colon.

Toutes les maisons sont réunies sur un même point et presque se touchant les unes les autres; il serait facile au moindre danger de les entourer d'un mur unique qui suffirait à tenir en échec les forces insurrectionnelles des indigènes. Dans certains villages créés par le gouvernement, les habitations sont placées à 45 mètres de la rue, qui elle-même a 16 mètres de largeur; cette disposition permet à chaque colon d'avoir son jardin près de sa maison, avantage à considérer, mais il en résulte un isolement qui rendra plus faciles les vols de nuit, pour lesquels les Arabes sont d'une habileté et d'une audace sans pareilles. Ne vont-ils pas, dans les fermes détachées, jusqu'à percer les murs avec un couteau pour y faire passer une vache ou un cheval? Il ne faudrait pas oublier d'ailleurs que la province d'Alger fut le principal foyer de l'insurrection de 1871. Les tribus les plus insoumises ont été, par acte de l'autorité, dépossédées de leurs terres, les 2,000 hectares du territoire d'Azib-Zamoun notamment appartenaient à la tribu rebelle des Beni-Amran; mais il n'a pas toujours été loisible au gouvernement de trouver à l'intérieur d'emplacement convenable pour établir les indigènes punis du séquestre; aujourd'hui encore, en plus d'un endroit, ils occupent leurs anciens douars. Plusieurs aussi conservaient des droits auxquels on ne pouvait toucher sans injustice; tel est le cas d'Omar-ben-Zamoun, *amin* des Beni-Amran et représentant d'une vieille famille qui a donné son nom au pays. Son père fut jadis dans ces contrées le chef redoutable des ennemis de la domination française; le fils, qui jouit encore d'une autorité considérable parmi ses compatriotes, n'est point *un homme de poudre*, comme disent les Arabes, et, bien qu'on puisse douter de sa sympathie pour nous, il cherche à demeurer en bons rapports avec les vainqueurs. Sa tribu cependant a pris en 1871 une part active, avec les Beni-Aïcha, les Beni-Khalsoun, les Ammals, au pillage et à l'incendie des villages voisins de l'Alma et de Palestro. Il fut de ce chef, après l'insurrection, traduit devant l'autorité judiciaire; l'instruction ne put réunir contre lui des charges suffisantes; il aurait même, à l'approche de la colonne du général Gerez, protégé efficacement la vie d'une quarantaine de malheureux Européens, et, par son influence personnelle, aidé à la soumission des insurgés. Il échappa ainsi au séquestre infligé à ceux de sa tribu. Or précisément son domaine se trouvait enclavé dans le territoire concédé à la société; là-dessus Omar consentait bien à abandonner une centaine d'hectares, sauf à recevoir en échange une quantité équivalente de terres sur un autre point; mais il voulait conserver à tout prix l'ancienne ferme de ses ancêtres avec

un lot de terres environnant. Il écrivit à ce sujet une longue lettre à M. d'Haussonville, où il exposait en style oriental ses droits et sa demande. Fallait-il donc voir cet indigène établi au milieu des nouveaux colons? A sa suite allaient venir tous les Arabes des environs cherchant à vivre, eux et leurs bestiaux, aux dépens d'autrui. N'était-ce pas se ménager pour l'avenir une source de discussions, de conflits, peut-être même de dangers? On dut pourtant en passer par là : la ferme d'Omar ne se trouve pas sur l'emplacement même du village, et ne saurait par conséquent être expropriée; du moins le lot de terrain qu'on lui laisse ne dépasse-t-il guère la contenance d'un hectare; ce n'est plus qu'un jardin; il reste en outre bien entendu qu'Omar-ben-Zamoun n'aura jamais aucun droit de parcours ou de vaine pâture pour ses troupeaux, soit sur les terres des colons, soit sur les communaux.

Pendant que s'achevaient les maisons, l'administration avec une égale activité faisait exécuter ceux des travaux à sa charge qui étaient indiqués comme les plus urgents : les rues, les fontaines et l'abreuvoir; en même temps on plantait des deux côtés, au long des chaussées, un grand nombre d'arbres à haute tige choisis parmi les essences les plus diverses, et tout autour du village, sur une épaisseur de 50 mètres, une vaste ceinture d'eucalyptus. Ce système de forêt artificielle a été mis en pratique aux environs de Bougie et a fort bien réussi; outre que le feuillage de l'arbre possède des propriétés fébrifuges, l'eucalyptus grandit avec une rapidité merveilleuse; il donne un bois très dur, très solide, et convient à tous les usages; aussi est-il appelé à rendre les plus grands services en Algérie, mais nulle part plus qu'à Azib-Zamoun, où jusqu'ici l'on pouvait faire plusieurs kilomètres sans rencontrer la moindre broussaille. On avait songé un moment à établir dans le caravansérail tout ou partie des services publics : école, église, presbytère, ce qui eût fait pour le trésor une réelle économie; mais cet édifice avait été vendu depuis quelques années par l'état à un particulier, et le nouveau propriétaire refusait de s'en dessaisir; devant son obstination, on dut se résigner à élever les bâtimens nécessaires au fur et à mesure que le permettaient les ressources limitées du budget colonial : il fut décidé cependant qu'on commencerait par l'école, de peur que les enfans des nouveaux colons ne fussent exposés à demeurer trop longtemps inactifs, et à oublier dans la paresse et le vagabondage le peu qu'ils pouvaient avoir appris déjà. Il fallait aussi, pour éviter toute complication, procéder à l'allotissement des terres avant l'arrivée des immigrans. Voici la méthode qu'on a suivie : la zone la plus rapprochée du village a été divisée en lots d'une contenance moyenne de 10 hectares qui leur ont été distribués tout d'abord; après l'installation, un second lot plus éloigné a complété pour

chaque famille une concession d'environ 25 hectares. Le territoire d'Azib-Zamoun n'est pas concentrique autour du village, lequel, dans l'intérêt de la santé générale, a été bâti à un point extrême; si tous les lots eussent été compactes, les uns se fussent trouvés à proximité des habitations et les autres à une distance relativement considérable, au grand désavantage de leurs possesseurs. Outre ces 25 hectares, qui forment à peu près l'étendue nécessaire à la subsistance d'une famille ordinaire, chacune d'elles a reçu auprès du village 1 hectare de vignes, aujourd'hui planté, et 30 ares de jardin, sans compter le lot urbain, sur lequel est bâtie la maison. La société se réserve de donner ultérieurement aux familles nombreuses et laborieuses un supplément de terre. Le surplus du territoire, comprenant les crêtes impropres à la culture, sera laissé comme communaux en pâturage pour le bétail.

Jusque-là, pour la construction des maisons et l'habile direction des travaux, la société avait pu s'en remettre presque entièrement à l'intelligence et au bon vouloir de l'administration coloniale. Toutefois, à mesure que l'entreprise prenait plus de développemens, un agent particulier lui devenait nécessaire, qui résidât sur les lieux, décidât par lui-même des questions de détail, prît enfin les dernières mesures indispensables à l'installation des colons. On fit choix d'un homme actif et intelligent, ancien sous-officier du génie, qui avait longtemps vécu en Algérie et connaissait à merveille le pays et les mœurs des habitans. Par ses soins, des marchés furent passés avec des fournisseurs d'Alger qui s'engageaient à livrer à époque fixe, d'après des types acceptés par une commission locale et à un prix déterminé d'avance, le matériel complet destiné aux familles : objets de literie, mobilier, ustensiles de ménage, herses, charrues et autres instrumens de culture. Tout cela fut pris neuf et de bonne qualité; du reste il devait être permis aux immigrants d'apporter avec eux le plus d'ustensiles et de mobilier possible, et la société leur en assurait le transport gratuit : on aurait ainsi l'avantage moral d'acclimater plus vite les nouveau-venus en les entourant d'objets auxquels ils attachent une valeur d'affection. D'Alger également on fit venir les plantes maraîchères et les arbres fruitiers qui convenaient le mieux à la nature du sol et promettaient de réussir dans les jardins; on réunit de fortes provisions de semences en blé, seigle, orge, sorgho et pommes de terre; enfin l'agent de la société s'occupa d'acheter sur les marchés voisins un grand nombre de bœufs de labour dont une paire devait être donnée dès l'arrivée à chacun des colons afin qu'ils pussent se mettre au travail sans tarder et ensemercer leurs terres.

Quatre mois avaient suffi pour tous ces préparatifs; comme d'un coup de baguette, par la volonté de quelques hommes de cœur, en

plein pays arabe, un grand village était sorti de terre avec ses maisons, ses rues, ses allées d'arbres, ses jardins et jusqu'à ses troupeaux. Il n'y manquait plus que les habitans. Dès l'origine, la société avait reçu tant des départemens frontières que de l'Algérie un nombre considérable de demandes d'admission dans ses villages; soit par elle-même, soit par l'intermédiaire des comités de Nancy, de Lunéville et de Belfort, elle examina scrupuleusement ces demandes. Inutile de dire que la première condition exigée était un certificat d'option en faveur de la France; quant aux ressources personnelles dont pouvaient disposer les impétrans, peu importait en somme : ils n'avaient pour réussir qu'à profiter des moyens que la générosité de la société allait leur mettre dans les mains; ce qu'il fallait avant tout, c'étaient des familles de cultivateurs, habitués au travail des champs et présentant des garanties sérieuses d'ordre et de moralité; ainsi disparaissait une des principales causes qui jusqu'à ce jour ont fait l'insuccès de la colonisation en Algérie. Peut-être était-il bon d'envoyer aussi quelques artisans; on eut donc soin de prendre à choix égal telle famille de cultivateurs où l'un des membres était capable d'exercer une profession utile à tous les villages, celle de boulanger par exemple, de forgeron, ou de cordonnier. M. d'Haussonville avait eu également l'intention d'admettre parmi les colons un certain nombre de militaires alsaciens-lorrains libérés du service, et il s'était adressé dans cette intention aux généraux commandant les trois divisions de l'Algérie pour obtenir avec leur concours les renseignemens nécessaires. Les anciens soldats qui accepteraient le patronage de la société devaient prendre l'engagement de se marier au plus tôt ou d'amener leur famille sur leur concession. Il faut l'avouer, cette épreuve n'a pas complètement réussi; bien qu'ils eussent été choisis de près et principalement dans les corps du génie et du train militaire, comme ayant gardé davantage des habitudes de travail et d'activité, la plupart de ces hommes n'ont pas su répondre à l'intérêt qu'on leur témoignait; quelques-uns même, pour cause d'inconduite ou d'insubordination, ont dû être expulsés, et il ne semble pas que jusqu'à nouvel ordre, en dépit de ce qu'avait pensé le maréchal Bugeaud avec ses colonies de vétérans, l'élément militaire puisse fournir un appoint bien sérieux à la colonisation. Peut-être la durée du service de plus en plus restreinte, en retenant le soldat moins longtemps éloigné de la vie de famille et des habitudes régulières, permettra-t-elle de revenir sur ce qu'un tel jugement offre de pénible et d'inquiétant.

Le choix des familles une fois arrêté, celles qui avaient été désignées furent, avec l'assistance des comités de Nancy et de Belfort, dirigées sur Marseille par groupes de douze ou quinze; le comité

de Marseille prit soin de les accueillir et de les embarquer sur le paquebot des messageries, où le transport gratuit leur était accordé par l'état. A Alger, au débarqué, les attendait l'agent de la société assisté d'un membre du comité algérien, et après quelques heures de repos, elles étaient le jour même dirigées sur Azib-Zamoun. C'était agir sagement; on évitait par là de les voir errer par les rues de la ville et se mêler à la foule de ces mécontents trop nombreux dont les conseils et l'exemple auraient pu semer parmi elles des germes de découragement. Au village, tout était prêt pour les recevoir: chaque maison garnie de ses meubles avait reçu un numéro auquel était adjoint un lot de terre. On procéda au tirage, et les colons, sur l'heure, purent prendre possession de leur domicile; le soir ils couchaient sous un toit. On approchait alors du mois de novembre, le moment le plus favorable pour entreprendre les labours. D'ordinaire en Kabylie les pluies commencent vers la fin d'octobre et durent sept ou huit jours, après lesquels le beau temps se rétablit; ces premières pluies enlèvent aux marais leurs influences malsaines, détrempe le sol et permettent de commencer immédiatement à labourer. Vers la fin de novembre, les pluies reprennent avec plus d'intensité et continuent à tomber pendant un mois entier; c'est alors que les labours s'achèvent. Aussi, arrivés en octobre, la plupart des colons d'Azib-Zamoun avaient-ils pu, dès la fin de l'hiver, cultiver et ensemercer eux-mêmes une bonne partie de leur concession.

Ceux qui sont venus par la suite ont été reçus, installés, traités de la même façon; c'était peu pourtant de leur donner une maison et un lot de terre; il fallait encore les nourrir, eux et leurs bétails, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de se suffire réellement. Pendant les premiers mois, des vivres en nature leur ont été fournis; plus tard, chaque famille a reçu une allocation en argent, calculée à raison de 75 centimes pour les adultes, et de 30 centimes pour les enfans, somme plus que suffisante dans le pays. On avait compté pouvoir, en tout état de cause, limiter ces secours à la date de la première récolte; mais les pluies, les sauterelles, ont nui tour à tour aux travaux des champs; pour la même raison, on a dû continuer à plusieurs familles les distributions de semences qu'on leur avait faites. Il n'y a rien là qui doive étonner, et le fait reste bien établi désormais: les cultivateurs nouvellement installés en Algérie ne sauraient se tirer d'affaire que dans la troisième année de leur séjour, autrement dit après la seconde récolte. Du moins les colons de la société ont-ils eu cet avantage, que rien ne leur a manqué comme secours matériels, encouragemens ou conseils. On ne peut imaginer tout ce qu'une semblable entreprise soulève pour les promoteurs de difficultés, d'embarras, de complications de tout

genre. Tantôt c'est un des colons qui, trop vite imité par d'autres, vend les bœufs et les meubles à lui confiés, et qu'il faut chasser du village; tantôt c'est un retard survenu dans l'exécution des travaux de voirie et qui pourrait compromettre la santé des habitants. Intéresser tout le monde à son but, maintenir entière l'autorité morale dont il importe que l'administration supérieure demeure investie, défendre ses droits sans blesser personne, savoir obtenir sans rien exiger, tel est le problème de chaque jour.

Cependant le bienveillant intérêt porté aux familles des Alsaciens-Lorrains émigrés en Algérie ne pouvait dégénérer en faiblesse et faire oublier à la société les règles de l'équité. Elle se doit à elle-même, elle doit à ses souscripteurs de soulager également toutes les misères et de tirer le plus large parti possible de l'argent dont elle dispose. Aussi, quand elle a fourni à ses colons d'Azib-Zamoun tous les objets nécessaires à leur installation, elle n'a point prétendu les traiter avec une faveur particulière, leur faire un don gratuit : ainsi que le porte un traité sous forme de bail consenti par les colons avant leur départ, ce sont là de simples avances, sans intérêts, il est vrai, mais remboursables en un temps donné sur le produit des récoltes. Il a donc été fait un relevé exact de toutes les choses fournies à chaque colon, y compris la maison, les vivres, les semences, et celui-ci en retour s'est engagé à rembourser à la société par annuités, en l'espace de six ans, à partir de la troisième récolte, le montant complet des avances, après quoi il restera seul et légitime propriétaire de sa concession. Cette combinaison est des plus heureuses en ce qu'elle sauvegarde tout à la fois la dignité du colon, qui devra pour une bonne part à son travail le bien-être de sa famille, et aussi les intérêts de la société, qui pourra faire servir à d'autres besoins ses fonds redevenus disponibles. Un moment même, pour hâter ce remboursement et permettre à ses protégés d'entrer plus tôt en possession de leur terres sans qu'ils courussent le risque d'être exploités par les Juifs indigènes, M. d'Haussonville avait voulu leur faciliter le moyen de recourir à quelque établissement de crédit. A sa prière, le Crédit foncier s'est chargé d'estimer la valeur qu'il attribue dès à présent à chacun des lots des colons, et, quoique l'estimation, suivant l'usage, ait été faite à un taux bien inférieur au prix vénal des terrains, elle s'est trouvée dépasser déjà, après moins de deux ans, le montant des sommes avancées. Néanmoins, après réflexion, M. d'Haussonville n'a pas jugé bon de donner suite pour le présent à son projet d'emprunt hypothécaire; comme le général Chanzy, qui s'est préoccupé de la question, il eût craint que plusieurs d'entre les colons ne profitassent de ces facilités de crédit pour liquider leur avoir et vider le pays; il faut attendre qu'ils soient mieux fixés encore et plus attachés au sol.

Quoi qu'il en soit, l'installation et le peuplement du village sont achevés; cinquante-quatre familles s'y trouvent déjà établies, quelques autres y seront envoyées au mois d'octobre prochain pour occuper les dernières maisons vacantes. La grande majorité des colons est active et laborieuse; ils se montrent très satisfaits de leur sort, ils élèvent des porcs, des volailles, entourent leurs jardins de clôtures et se construisent des granges de leurs propres mains; chacun d'eux a reçu, toujours à titre d'avance, une seconde paire de bœufs, et, bien que les pluies, qui ont causé tant de désastres en France, aient là aussi gravement compromis la prochaine récolte, on peut dès maintenant tenir leur succès pour certain. Tandis que les Arabes se contentent de gratter la surface du sol, la charrue européenne, enfonçant de 20 à 25 centimètres, aide à obtenir de cette terre vierge, admirablement féconde, des résultats prodigieux. Les arbres plantés en bordure le long des rues ont fort bien réussi. Azib-Zamoun dispose d'une quantité d'eau potable suffisante en toute saison aux besoins de sa population et de ses bœufs; quelques travaux permettraient de capter encore deux ou trois belles sources et d'irriguer tous les jardins dans le voisinage des habitations. L'état sanitaire de la petite colonie n'a pas cessé d'être excellent, même pendant la période d'acclimatation des familles : toutes recommandations d'ailleurs avaient été faites et renouvelées aux colons de vivre sobrement, de prendre garde aux changemens de température et d'éviter les insulations. Le médecin de colonisation fixé au centre voisin de Bordj-Menaïel est tenu de venir à Azib-Zamoun une fois au moins par semaine. Déjà la maison d'école est achevée, et un instituteur laïque originaire des pays annexés vient d'entrer en fonctions. Des sœurs dirigeront l'école des filles; elles auront la garde d'une petite pharmacie pour donner, le cas échéant, les premiers soins aux malades. La construction de l'église, déjà commencée, sera terminée dans le courant de cette année même; jusqu'ici le curé de Bordj-Menaïel se rendait tous les dimanches au village, et l'office religieux était célébré dans la maison d'un des colons; un desservant du culte catholique est aujourd'hui spécialement attaché à Azib-Zamoun. Dans tout le pays, la sécurité est parfaite. Cependant les mœurs et le caractère bien connu des indigènes exigeaient encore certaines mesures de prudence : les uns, soit insouciance, soit malignité, coupaient les jeunes arbres nouvellement plantés pour s'en faire des manches de fouet; les autres avec leurs troupeaux venaient vaguer sur les terres des colons. Pour remédier à cet état de choses, un garde champêtre a été nommé par la société qui veille sur les récoltes et empêche toute déprédation. Du reste il est probable qu'une brigade de gendarmerie sera avant peu installée à Azib-Zamoun; la question a été déjà agitée

dans le conseil-général de la province; il suffirait pour l'état d'exproprier le caravansérail, que la nature même de ses constructions et sa position stratégique rendent très propre à servir de caserne.

En résumé, la société a tout fait pour assurer avec la réussite de son entreprise l'avenir de ses protégés; elle n'a pas craint de descendre jusqu'aux détails les plus intimes; elle a voulu surveiller leurs dépenses, elle s'est inquiétée même de leur conduite, de leur moralité. C'est ainsi qu'il est défendu à tout colon, sous peine d'expulsion immédiate, d'ouvrir un débit de boissons sans l'autorisation expresse et par écrit du président de la société, alors même qu'il eût obtenu celle des autorités locales. Sans parler du tort que peut faire à la bourse et à la santé des habitans l'existence dans un village d'un établissement de ce genre, les cafés maures sont réputés à juste titre en Algérie comme les lieux de réunion de tous les voleurs, recéleurs et autres mauvais sujets de la race indigène. Cependant il ne saurait être dans les idées ou les obligations de la société de continuer bien longtemps cette surveillance; aujourd'hui que ses colons sont en bonne voie, elle entend les émanciper et leur laisser suivre leur propre initiative. Par sa situation, par la fertilité de son territoire, par les élémens mêmes qui le composent, le nouveau village est destiné à devenir un centre important. Le marché le plus voisin est celui des Issers, éloigné pourtant de 16 kilomètres : l'Arabe, lui, ne compte pour rien son temps, sa peine et celle de ses bêtes, et vend toujours au même prix; mais pour l'Européen, qui raisonne différemment, la distance est fort à considérer. Tout porte donc à croire qu'Azib-Zamoun aura bientôt, comme les principaux centres de la contrée, son jour de marché, qui ne sera certes pas le moins suivi; c'est aux habitans qu'il appartiendra alors de faire tourner cet avantage au plus grand profit de la commune et des particuliers. Déjà des dispositions sont prises pour que le village d'Azib-Zamoun soit appelé le plus tôt possible à l'existence civile; mais ici une difficulté se présente : en fera-t-on une commune *de plein exercice*, une commune mixte ou une section de commune? La commune de plein exercice est régie par un maire et un conseil municipal, absolument comme les communes de France; les principaux centres européens sont dans ce cas. La commune mixte ou *circonscription cantonale* englobe une localité européenne, c'est-à-dire peuplée d'Européens, à laquelle est joint un certain nombre de douars arabes qui constitueraient proprement la commune indigène; elle est régie par un maire que nomme le gouverneur, et qui exerce à l'égard des indigènes plusieurs des fonctions de l'ancien officier des bureaux arabes; un conseil municipal, composé généralement de cinq Européens et de quatre indigènes, a, comme les conseils municipaux ordinaires, mission de sauvegarder les in-

térêts généraux de la commune en même temps que les intérêts privés des populations. Ce système a cela de bon, qu'aussitôt fondée la nouvelle commune trouve chez les indigènes des ressources de fonds relativement considérables auxquelles il faut ajouter les prestations en nature, dont elle peut tirer un très grand parti. Ainsi au cas où Azib-Zamoun serait, comme il en a été parlé, érigé en commune mixte, on lui adjoindrait un immense territoire au sud et au nord, au sud depuis la chaîne des Flissas, au nord jusqu'à la mer; cette commune serait une des plus puissantes parce qu'elle engloberait un pays très peuplé, et se trouverait le centre de rayonnement d'une foule de villages indigènes. Voici par contre l'inconvénient : la présence des Arabes dans le conseil et surtout le droit pour tous les indigènes du territoire d'avoir leurs troupeaux sur les communaux méritent réflexion; il y a là dans tous les cas une source évidente de difficultés pour les colons à peine installés et qui, dans un pays nouveau et inconnu, ont besoin d'une situation nettement définie. Si donc il n'est pas possible de faire d'Azib-Zamoun, comme trop peu important encore, une commune de plein exercice, du moins peut-on le rattacher à une commune voisine, Bordj-Menaïel par exemple, tout en lui conservant une existence et des intérêts distincts, d'en faire en un mot une section de commune avec un adjoint à sa tête. C'est là-dessus que le gouverneur-général aura bientôt à se prononcer, et, le jour venu, la société s'empressera d'abdiquer entre les mains des magistrats du nouveau municipe l'autorité et les pouvoirs qu'elle détient jusqu'ici.

III.

Le même traité qui avait concédé à la société le territoire d'Azib-Zamoun, dans la province d'Alger, mettait à sa disposition le territoire d'Aïn-Tinn, dans la province de Constantine, à l'ouest de cette ville, et dès le courant de l'année 1873 des mesures avaient été prises pour recevoir là aussi avant l'hiver un certain nombre de colons. Plusieurs raisons militaient en faveur de cette région : le climat en est froid relativement et paraît tout particulièrement favorable aux Européens; les terres, — terres domaniales pour la plupart, — y sont très fertiles et très recherchées par les indigènes, qui depuis un temps immémorial les cultivent à bail; des sources chaudes, d'un débit considérable, pourraient être utilisées pour l'irrigation. Par malheur, la nature même des lieux, coupés de montagnes et de ravins, et l'absence de routes en bon état rendaient l'exécution des travaux publics à la charge du trésor tout à la fois trop lente et trop coûteuse. D'autre part des maladies s'étaient déclarées parmi les ouvriers qui travaillaient au compte de la so-

ciété; la construction des maisons n'avancait pas. On s'est alors demandé à Paris s'il ne valait pas mieux pour le succès de l'œuvre concentrer les efforts de la société dans la province d'Alger, qui présente de plus grandes facilités de communications et d'accès; on y trouvait cet autre avantage de réduire notablement les frais généraux en confiant tous les détails du service à un seul et même agent. En conséquence, proposition fut faite au gouvernement de l'Algérie de lui rétrocéder le territoire d'Aïn-Tinn. Celui-ci accepta sans difficulté; il prit à sa charge les maisons commencées et en remboursa le prix intégral, se chargeant d'y établir lui-même des colons. De plus, en échange d'Aïn-Tinn, le gouverneur-général s'est engagé à procurer à la société d'autres terrains défrichés d'une étendue équivalente, à proximité du village d'Azib-Zamoun.

D'ailleurs au moment même où la société se retirait de la province de Constantine, une première compensation s'offrait à elle dans la province d'Alger. Aussitôt après la guerre, M. Dollfus, le généreux patriote, l'ancien maire de Mulhouse, le grand industriel si connu pour ses institutions philanthropiques, avait entrepris de fonder à ses frais en Algérie un village pour les émigrans alsaciens-lorrains. Il avait demandé et obtenu du gouvernement colonial la concession du territoire de Boukhalfa, d'une contenance de 1,300 hectares environ, sur la route d'Alger à Tizi-Ouzou, à 4 kilomètres à peu près de ce dernier point. Un certain nombre de maisons étaient déjà construites, les familles même installées, quand la mort de l'agent qu'il avait choisi pour le remplacer sur les lieux vint contrarier ses desseins; en outre son âge avancé, la multiplicité des questions que soulève la création d'un village entier, la difficulté, ou pour mieux dire l'impossibilité matérielle qu'il y a pour un homme seul à les régler par lui-même, tout cela ne lui laissait plus espérer le succès. Désireux cependant de voir utiliser les dépenses et les travaux déjà faits, il s'informa auprès de M. le comte d'Haussonville si la société ne voudrait point se charger de sa concession et continuer à sa place l'œuvre de colonisation commencée. Le territoire de Boukhalfa n'est situé qu'à une faible distance d'Azib-Zamoun et du Camp-du-Maréchal, dont il forme en quelque sorte le prolongement. Il répondait tout à fait aux vues et aux besoins de la société. On n'eut pas de peine à s'entendre, et le 15 juin 1874 le gouverneur-général attribuait à la société de protection le territoire de Boukhalfa, rétrocédé par M. Dollfus, en prenant comme bases de la convention les mêmes conditions qui avaient été établies déjà pour Azib-Zamoun.

Le nouveau village est assis sur un plateau au pied du massif de Bellona, non loin de la grand'route qui va d'Alger à Tizi-Ouzou. Élevé de 200 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, il do-

mine les mamelons qui forment la plus grande partie de son territoire; plus haut encore dans la montagne se trouve le village indigène des Beni-Boukhalfa avec ses plantations de figuiers et d'oliviers ombrageant les flancs du Bellona. Les terres de cette région sont très fertiles, bien qu'un peu fortes; plusieurs endroits en sont boisés, et cependant la salubrité n'en était pas parfaite. Ce reproche, il est vrai, est applicable à toute la vallée du Sebaou, où les marais formés par la stagnation des eaux de pluie et le débordement du fleuve dégagent, à l'époque des grandes chaleurs, des miasmes pernicieux. Toutefois, en Afrique, dire d'une région qu'elle est peu salubre ne signifie pas qu'on ne puisse l'assainir. Les bords du lac Halloula, dans l'ouest de la Mitidja, étaient autrefois réputés mortels; le dessèchement et les plantations ont fait disparaître les fièvres comme par enchantement; on citerait cent exemples semblables. Tout arbre de cinq ans sauve la vie d'un homme, c'est là-bas un adage. Pénétrée de ce principe, à peine en possession du territoire, la société s'est empressée de mener à bonne fin l'œuvre de M. Dollfus, poursuivant les travaux de dessèchement des parties basses et marécageuses, multipliant partout les plantations en dehors de celles qui incombaient à l'administration du génie, si bien qu'on ne peut douter aujourd'hui qu'avant trois ans Boukhalfa ne soit un des villages les plus sains et les plus riants de la Kabylie.

Au reste en toute chose la société a suivi pour l'installation de ce centre la même méthode qu'elle avait adoptée et qui lui avait si bien réussi à Azib-Zamoun. Quand elle succéda à M. Dollfus, l'assiette du village, les chemins d'accès ainsi que les autres travaux préliminaires étaient terminés. Elle prit aussitôt des mesures pour ajouter vingt maisons nouvelles aux dix déjà bâties et occupées; quelques retards dans la construction n'ont pas permis d'y envoyer des colons dès l'automne dernier, d'autant qu'il importait d'assurer avant leur arrivée l'assainissement du pays. En attendant, les terres laissées libres ont été louées aux indigènes moyennant un quart des récoltes; les grains ou fourrages ainsi obtenus sont distribués à titre d'avance aux familles déjà sur les lieux; la société en effet a voulu faire participer les colons de M. Dollfus à tous les avantages en fournitures de vivres, de meubles ou de cheptels dont doivent jouir les siens; encore ces familles avaient-elles reçu au début leurs maisons en toute propriété : elles n'auront donc rien à rembourser de ce chef. Vu la nature des terres, assez dures à travailler, le lot de chaque concession a été fixé à 30 hectares en moyenne; une portion non allotie est tenue en réserve et servira de communal. Sur les pentes, la vigne promet de venir fort bien; plusieurs milliers de ceps sont déjà plantés, et parmi les colons qui vont être envoyés on aura soin qu'aux laboureurs soient mêlés quelques vigneron.

D'un autre côté, quoique M. Dollfus ait dû renoncer à continuer par lui-même l'œuvre qu'il avait entreprise, il n'a pas prétendu s'en désintéresser complètement, et, devenu membre honoraire de la société de protection, il s'occupe encore de Boukhalfa pour augmenter le bien-être de la colonie. C'est ainsi qu'il songe à faire construire un four banal, qui rendrait grand service à tout le village. N'est-il pas triste qu'à Tizi-Ouzou, dans ce pays de blé, le pain se paie plus cher qu'en France? M. Dollfus voudrait aussi répandre parmi les colons un manuel écrit en allemand où se trouveraient les notions les plus utiles d'agriculture. Il est d'ailleurs convenu que sur les vingt maisons nouvelles, aujourd'hui prêtes et meublées, cinq ou six lui seront réservées pour y établir, aux conditions de la société, des colons de son choix. Toutes les autres, avec celles qui restent encore vacantes à Azib-Zamoun, seront également occupées avant la fin de l'année. Plus de quatre-vingts familles ont adressé des demandes de concession à la société; plusieurs sont alliées à des familles déjà établies, d'autres aussi, ayant une certaine aisance et qui avant de se décider avaient pris soin d'envoyer un de leurs membres pour visiter les lieux, offrent spontanément de verser, à titre de garantie, une somme équivalente au prix de la maison qui leur sera affectée. Ce fait en dit plus que tout le reste sur le succès obtenu par la société et la confiance légitime qu'elle a su partout inspirer.

Le troisième territoire compris dans le traité primitif avec Aïntinn et Azib-Zamoun tire son nom du maréchal Bugeaud, qui aux premiers jours de la conquête y campa quelque temps avec ses troupes. Il est pour ainsi dire l'annexe de celui d'Azib-Zamoun, auquel il confine à l'ouest, et n'est séparé à l'est que par une faible distance de celui de Boukhalfa; il ne contient pas moins de 1,800 hectares de terres dont la fertilité est proverbiale dans le pays; mais l'état marécageux de certaines parties en rendait jusqu'ici le séjour peu salubre, et s'opposait à ce qu'on tentât aussitôt le peuplement. Aussi des clauses spéciales lui sont-elles appliquées dans le traité : l'état s'est engagé à faire tous les travaux d'assainissement nécessaires, comme canaux et plantations; la société contribuera pour un quart aux dépenses, estimées environ 40,000 francs, et à titre de dédommagement recevra la jouissance immédiate du territoire pour en user au mieux de ses intérêts; les travaux terminés, une expertise décidera s'ils sont réellement suffisants pour assurer la sécurité des colons, et alors seulement la société sera tenue de peupler sa concession dans les délais prévus par la loi. Comme pour Boukhalfa, l'insalubrité du pays n'est rien moins qu'irréparable : qu'on se figure un fond de vallée, de nature argileuse, encaissée par des montagnes élevées; les marais y sont

formés non par des eaux souterraines sortant sur place, mais par des eaux pluviales qui s'accumulent en hiver dans des cuvettes naturelles, d'où elles ne peuvent s'échapper et atteindre le thalweg de la vallée, c'est-à-dire le lit du Sebaou; il suffisait d'ouvrir à ces eaux un débouché pour faire disparaître l'unique cause du mal. Dans le courant de l'année dernière, l'administration des ponts et chaussées a fait exécuter un vaste réseau de canaux de dessèchement qui comprend plus de 16 kilomètres et a donné déjà les meilleurs résultats. En même temps, et de concert avec la société, elle a adopté pour les plantations un projet d'ensemble dont l'exécution assurera dès maintenant l'assainissement complet du territoire, et plus tard aussi l'approvisionnement des colons en bois de construction et de chauffage. Les talus des canaux ont été garnis d'un grand nombre de jeunes arbres de toute espèce et en particulier d'eucalyptus; le directeur du jardin d'essai du Hamma était venu d'Alger pour reconnaître l'état des lieux et choisir par lui-même les essences répondant le mieux à la nature et à l'exposition du sol : saules, trembles, osiers, peupliers, pour les parties basses et humides, frênes, mûriers, micocouliers, platanes, pour les endroits plus secs, ailantes et robiniers pour les pentes rapides et argileuses, impropres à la culture. On a multiplié aussi les semis de ricin : cette plante est en Algérie d'une végétation vigoureuse et dure plusieurs années; la surface très développée des feuilles contribue efficacement à annihiler l'influence des émanations paludéennes; en outre la graine se vend jusqu'à 30 et 40 francs les 100 kilogrammes, et peut devenir la source d'un revenu important.

Dès que remise lui a été faite de sa concession, la société s'est empressée d'en tirer parti : les terres anciennement défrichées ont été louées aux Arabes soit à prix d'argent, soit contre un quart de la récolte pris sur pied. Depuis lors, en raison même des travaux de dessèchement, on a pu labourer aussi pour l'ensemencer de sorgho une superficie considérable de terrain sur lequel de temps immémorial la charrue n'avait point passé; un garde à cheval aux frais de la société veille à ce que la rentrée du prix de location se fasse exactement. Les 20,000 figuiers et les oliviers qui avoisinaient les fermes des indigènes dépossédés par la loi du séquestre ont été également loués sur enchères, et le revenu tout entier consacré aux travaux de plantation et d'assèchement; ces arbres, répartis plus tard entre les lots des colons ou réservés selon le cas à la commune, constitueront pour le futur village une véritable richesse. Il en est de même de l'orangerie au pied du village indigène de Tadmeïn : plantée, comme toutes les orangeries arabes, dans une sorte de ravin à l'abri des vents du nord-est, remarquable par la grosseur et l'abondance de ses fruits, elle n'aurait

besoin que d'être régularisée par le placement de quelques pieds nouveaux. A la vérité, elle se trouve encore aux mains d'un chef arabe très influent, président du douar Chenacha, qui a été exempté du séquestre et qui tient fort à la conserver. Bien que le gouverneur-général ait prononcé dès le 21 avril dernier l'expropriation définitive avec prise de possession d'urgence des enclaves du territoire, cette mesure tarde un peu à s'exécuter. Comme à Azib-Zamoun, comme à Boukhalfa, les indigènes séquestrés ou non tiennent toujours le pays; il faudra évidemment que l'administration s'occupe de leur assigner de nouveaux cantonnemens, et mette fin à un état de choses qui pourrait en se prolongeant porter entrave à la colonisation.

Une autre mesure de précaution indispensable est celle qui regardé les empiétemens du Sebaou. Ce cours d'eau assez considérable, et dont le lit se déplace fréquemment, s'est depuis quelques années violemment rejeté sur sa rive gauche; chacune de ses crues entraîne et fait disparaître des quantités de terre considérables. Déjà par suite de ces érosions la route qui longeait le fleuve a dû être à trois reprises reportée de plusieurs centaines de mètres dans l'intérieur; tout dernièrement encore les eaux, gonflées par les pluies, ont causé sur tout leur parcours de nombreux dégâts; il est d'autant plus regrettable que l'administration ait cru devoir ajourner jusqu'ici les travaux réclamés par la société. De quelle sorte seront ces travaux? Que vaut-il mieux d'une digue ou d'un éperon qui rejetterait le Sebaou dans son ancien lit, c'est-à-dire vers sa rive droite, dont la nature rocheuse peut davantage résister à ses attaques? Aux ingénieurs de décider. Ce qui importe surtout, c'est d'opposer à la marche du fleuve un obstacle prompt et efficace sous peine de le voir entraîner lambeau par lambeau tout ce fertile territoire, et arriver en peu d'années au pied même de la montagne. Cela fait, on n'aura plus qu'à commencer la construction du futur village, dont l'emplacement est déjà fixé sur la rampe d'une petite colline, au-dessus du village arabe actuel.

Quant aux autres terrains que doit recevoir la société dans la province d'Alger en échange d'Aïn-Tinn rétrocédé, le choix lui a été laissé par le général Chanzy entre plusieurs emplacements : Chabet-el-Ameur d'un côté, Taourga et Dra-ben-Kedda de l'autre, présentant tous de réels avantages. Chabet-el-Ameur, sur l'ancienne route des Issers à Dra-el-Mizan, est dans une position très saine, grâce aux vents de mer qui le visitent constamment; les terres y sont d'excellente qualité, les eaux n'y manquent pas, on y trouverait de la pierre à bâtir et de la pierre à chaux; dans le voisinage est une forêt de chênes-lièges exploitée depuis dix ans; par malheur le pays offre encore peu de sécurité; les Beni-Khalfoun, sur lesquels

la plus grande partie de ce territoire a été confisquée, se sont fait remarquer par leur acharnement dans la dernière insurrection. Taourga, au point central d'un plateau qui domine le Sebaou, jouit également d'une position salubre et d'eaux abondantes, on y trouve des bois d'orangers et d'oliviers, des figuiers nombreux; mais la route est encore à faire qui, partant de Dellys et aboutissant au Pont-Neuf du Sebaou, près de Kouannin, mettrait le futur village en communication avec Dellys et la région comprise entre Azib-Zamoun et Tizi-Ouzou; là aussi les indigènes se montrent assez hostiles. Resterait le territoire de Dra-ben-Kedda, traversé par la route de Tizi-Ouzou et reliant le Camp-du-Maréchal à Boukhalfa; c'est le meilleur choix que puisse faire la société, dont tous les territoires seraient ainsi réunis en un même groupe; le sol, moitié plaines, moitié collines, se prête à toutes les cultures; il faudra seulement, pour rendre les lieux habitables, y exécuter, ainsi qu'on l'a fait au Camp-du-Maréchal, de grands travaux de canalisation et de boisement.

Comme on le voit, la société ne manquera point de terres pour ses colons à venir; cependant, tout en réservant ses droits, elle a cru plus sage de se borner aux trois emplacements qu'elle occupe aujourd'hui et de ne point disperser à l'infini ses ressources et ses efforts. D'ailleurs le soin de ses protégés d'Algérie ne pouvait lui faire oublier ceux qui, placés plus près de nous, ont droit encore à son assistance. Elle a donc, avec le même zèle que par le passé, continué à venir en aide par tous les moyens aux Alsaciens-Lorrains réfugiés en France : les sommes dépensées par elle en subventions aux comités provinciaux, soins médicaux, secours en argent, frais de placemens ou de transports, distributions de vêtemens, de logement ou de nourriture, n'ont pas cessé d'atteindre depuis trois ans un chiffre considérable. Toutefois, comme il est naturel, le mouvement de l'émigration s'est fort ralenti : il ne se compose plus guère que de jeunes Alsaciens qui, arrivés à l'âge du service militaire, se refusent à rester Prussiens et passent la frontière; or, si trop de raisons nous font un devoir de ne les point attirer en France, du moins est-il permis de les accueillir; souvent aussi leurs familles les suivent ou les rejoignent, et cette charge nouvelle retombe sur la société; il n'y a là malgré tout rien de comparable avec l'affluence des premiers jours. Quant aux familles émigrées depuis longtemps, de moins en moins elles auront besoin d'assistance. Jamais il n'a été dans les intentions des fondateurs de la société de créer en France une classe spéciale de Français : leurs efforts ont toujours tendu au contraire à amener la fusion la plus complète entre les Alsaciens-Lorrains obligés de quitter leur pays

natal et leurs compatriotes du reste de la France. Cette fusion est chose accomplie; la majeure partie des émigrés qui avaient eu d'abord recours à la société ont maintenant acquis droit de cité dans les lieux où ils ont fixé leur résidence, et, accueillis de tous avec bienveillance, y jouissent, en cas de détresse momentanée, des ressources offertes à l'universalité des citoyens. Pour toutes ces raisons, l'œuvre de la société est destinée à se transformer peu à peu. Jusqu'ici les besoins nombreux auxquels elle avait eu à subvenir l'avaient empêchée de faire pour les enfans de ses protégés tout ce qu'elle eût voulu; l'instruction tiendra désormais une large place dans son budget. En 1874, sans parler des allocations à plusieurs établissemens laïques ou religieux qui ont recueilli et qui élèvent de jeunes Alsaciens-Lorrains, la société a pourvu, tant à Paris qu'en province, à l'éducation et à l'instruction de près d'une centaine d'enfans des divers cultes; fidèle à son esprit de tolérance et d'impartialité, elle laisse aux parens eux-mêmes le choix des maisons où seraient élevés leurs fils.

M. de Naurois, un des membres fondateurs, avait offert à la société une propriété bâtie et environ 8,000 mètres de terrain boisé qu'il possédait au Vésinet : on était alors convenu de créer un orphelinat pour les enfans alsaciens-lorrains; c'est encore M. de Naurois qui a voulu se charger des dépenses de construction et d'aménagement nécessaires et qui a fait à cette intention un nouveau don de 50,000 francs. Grâce à sa générosité, les bâtimens seront prêts à recevoir avant l'automne 25 jeunes filles d'Alsace-Lorraine, et ce nombre pourrait être plus que doublé. Déjà plusieurs personnes de la haute société parisienne ont déclaré leur intention de fonder à leurs frais des lits ou places gratuites dans l'établissement; cet exemple ne tardera pas sans doute à être suivi et permettra de donner à l'institution tout le développement qu'elle comporte. Il semble superflu de dire que la même sollicitude, le même soin du détail qui avait assuré le succès du village d'Azib-Zamoun a présidé à l'installation du nouvel orphelinat. Vraiment infatigables, avant de rien entreprendre, les membres dirigeans de la société ont voulu visiter par eux-mêmes les meilleurs établissemens en ce genre, aussi bien publics que privés; ils se sont rendu compte des économies possibles et des perfectionnemens désirables, ils ont comparé les méthodes, jugé des résultats. Il ne suffit pas en effet de faire œuvre de charité envers les enfans orphelins, il faut encore les rendre le plus tôt possible utiles à eux-mêmes et à leurs semblables. C'est d'après cette idée essentiellement pratique que la maison du Vésinet vient d'être organisée.

Nous avons suivi la société dans le détail de ses opérations, nous l'avons vue étendant partout son action secourable sur la famille

sans travail et sur l'enfant sans père, de la frontière des Vosges au fond de la Kabylie. Si elle a pu tant faire et faire si bien, ce n'est pas seulement par le dévouement de son président, le zèle intelligent de ses membres, c'est grâce encore à la sympathie du public français. Dès la première année, le total des souscriptions s'est élevé au chiffre énorme de 2,500,000 francs; depuis lors les offrandes n'ont cessé d'affluer de tous les côtés et sous toutes les formes. Un jour c'est le vice-amiral Cloué, alors gouverneur de la Martinique, qui envoie, au nom de la colonie, 50,000 francs, produit net d'une loterie destinée d'abord à la libération du territoire; une autre fois c'est M^{me} la maréchale de Mac-Mahon qui attribue à la société 10,000 francs sur le bénéfice d'une représentation théâtrale en faveur des Alsaciens-Lorrains. En beaucoup d'endroits également, on a organisé au profit de l'œuvre des bals, des concerts, des représentations dramatiques. Plusieurs conseils-généraux, ceux du Gard, du Morbihan, de la Côte-d'Or, ont voté des subventions à la société. L'Université surtout s'est fait remarquer par la fréquence et l'importance de ses dons; il y a quelques jours à peine, le vice-recteur de l'Académie de Paris faisait effectuer à la caisse de la société un nouveau versement de plus de 10,000 francs. A toutes ces sommes de provenances diverses, il faut ajouter le produit de l'exposition installée l'an dernier dans les salons de la présidence de l'ancien corps législatif. Personne n'a oublié l'éclatant succès qu'elle obtint. A certains jours, le nombre des entrées atteignit 5,000 et 6,000. Aussi, quand tout fut terminé, que chaque objet intact eut été rendu à son possesseur, que tous les frais d'installation, de surveillance, d'emballage, eurent été payés, il restait encore à la société 186,000 francs nets qui ont pu être appliqués à la création de villages en Algérie.

Voilà comment la société a pu dignement soutenir son rôle et suffire jusqu'ici aux dépenses multiples qui lui incombent; dans une des dernières séances du comité directeur, le budget de l'année prochaine vient d'être arrêté; malgré d'importantes réductions, il monte encore à 300,000 francs, sur lesquels plus de 100,000 sont destinés à l'assistance sous toutes ses formes: 30,000 à l'instruction, 20,000 à l'asile du Vésinet, 120,000 enfin à l'Algérie. Cependant ce dernier effort aura presque complètement vidé la caisse de la société. Depuis longtemps, les comités de province ont dû limiter leur action et ne plus distribuer que de rares secours; d'autre part, le sous-comité de la commission Wolowski, spécialement chargé de l'Algérie, a terminé son œuvre, les fonds qui lui avaient été confiés sont épuisés; il n'y a plus guère que la société de protection qui fonctionne encore et puisse venir en aide aux Alsaciens-Lorrains sans ressources. Il lui faudra évidemment

avant peu faire appel une fois de plus à la générosité du public; cet appel ne saurait manquer d'être entendu. On peut d'ailleurs s'en remettre à l'intelligence et au bon goût des organisateurs de l'exposition dernière pour être sûr qu'avec eux l'espoir des plus curieux ne sera point déçu.

Nous savons comment tout d'abord le premier crédit de 1 million dont disposait le comité de colonisation avait été consacré par lui à compléter l'installation de toutes les familles débarquées en Algérie avant son intervention. Les crédits qui suivirent, s'élevant à 1,300,000 francs environ, devaient surtout parer à l'avenir. Ainsi 500,000 francs ont été délégués en différentes fois par le comité au gouvernement de l'Algérie pour bâtir des maisons nouvelles; 400,000 ont servi à l'assistance personnelle des familles, c'est-à-dire aux dépenses en cheptels, instrumens, vivres ou semences; 90,000 francs ont été alloués, à raison de 30,000 par province, aux trois évêques d'Alger, de Constantine et d'Oran, pour la construction dans les nouveaux villages de maisons de sœurs destinées à servir d'écoles ou salles d'asile pour les jeunes enfans; enfin une centaine de mille francs ont été remis, partie aux deux comités d'Alger et de Constantine, partie à divers établissemens de charité qui avaient secouru les immigrans; 200,000 francs restaient encore disponibles : sur la proposition de son rapporteur, le comité les a consacrés à venir en aide à toutes les familles réellement installées à la fin du mois de mars dernier, et qui, par suite de pertes de bestiaux, de mauvaises récoltes ou d'autres accidens, avaient besoin d'une assistance prolongée; cet argent a été réparti entre les différens villages d'après des listes individuelles fournies également par les comités privés et les autorités locales.

Bref, à la date du 1^{er} mars 1875, ainsi que le constate M. Guynemer dans son rapport officiel (1), il y avait sur toute l'étendue de la colonie 863 familles d'Alsaciens-Lorrains installés au titre 2 comme colons du gouvernement et du comité de colonisation. Ces familles étaient ainsi réparties : 272 dans la province d'Alger, 397 dans la province de Constantine, 194 dans la province d'Oran, formant ensemble un total de 4,115 personnes. Le nombre des habitations construites pour les loger s'élève à 909, distribuées dans 56 villages; une quarantaine étaient encore vacantes, mais doivent être occupées sous peu par des familles nouvelles dont l'établissement incombera au gouvernement colonial, puisque les fonds du comité sont entièrement épuisés.

Si maintenant on cherche à se rendre compte des dépenses faites

(1) Rapport présenté le 31 juillet 1874 à la commission générale des Alsaciens-Lorrains au nom du sous-comité de colonisation par M. Guynemer, membre de la commission.

tant par le gouvernement de l'Algérie que par le comité de colonisation, si l'on y joint 125,000 francs fournis par la société de protection en dehors de ce qu'elle a fait pour ses villages, plus 700,000 francs dépensés par les divers comités de France et d'Algérie en secours de toute espèce, on trouve qu'en définitive l'établissement des 909 familles en question n'aura pas coûté moins de 4,800,000 francs, rien que pour les maisons et l'assistance, soit en moyenne 5,300 francs par famille; encore faut-il observer que ces installations, modestes en elles-mêmes, ont été singulièrement facilitées par la présence et l'activité des nombreux agens civils et militaires dont dispose le gouvernement. Dans les chiffres précédens ne sont pas comprises les dépenses d'intérêt collectif nécessaires pour la création même des villages, telles que travaux d'eau, rues, édifices publics, etc.; ces dépenses peuvent être évaluées à 150,000 francs pour un centre de 50 feux, et de ce chef la part proportionnelle des Alsaciens-Lorrains monterait encore à plus d'un million. Assurément ce sont là, dit le rapporteur, des chiffres élevés, et l'on ne peut se dissimuler que la colonisation, qui doit être en somme le but de notre occupation lointaine, serait réellement impossible, si elle devait être faite uniquement par l'état et à ses frais. L'importance du rôle de la société de protection en Algérie, son utilité, sa grandeur, c'est qu'elle y a précisément représenté la part de l'initiative privée. Elle avait sur l'état ce double avantage que son cercle d'action était circonscrit, qu'elle jouissait dans ses dépenses de toute latitude : ainsi le chiffre de 6,000 francs, fixé d'abord comme limite extrême des avances qu'elle devait faire aux colons, a été porté pour certaines familles nombreuses jusqu'à 8,000 et même 8,500 francs. Rien non plus n'a été négligé de ce qui devait servir au succès définitif : choix d'un emplacement commode et suffisamment salubre, construction préalable et aménagement des maisons, achat complet du mobilier, des animaux, du matériel agricole, multiplicité des plantations, capacité des familles, surveillance attentive, minutieuse, infatigable, jusqu'au jour où le colon peut se tirer d'affaire; autant de précautions commandées par l'expérience ou le bon sens, que la société s'est fait un principe d'appliquer sur ses concessions, dont elle s'est bien trouvée, et qu'elle a eu le plaisir de voir en plus d'un cas appliquées après elle par le gouvernement lui-même pour le plus grand bien de la colonie et des immigrans. A un autre point de vue, son exemple pourra être profitable : quels que soient en effet les sacrifices que nécessite la mise en valeur d'une concession de terres, il y a, nous l'avons vu, dans l'établissement de tout nouveau centre une véritable création de capital qui compense largement les premières avances indispensables; on ne saurait donc trop

encourager l'existence d'entreprises ou de sociétés particulières qui, tout en poursuivant dans la colonisation leurs intérêts propres, contribueront à accroître les forces vives du pays.

Trois causes principales se sont opposées jusqu'ici au développement de la colonisation française en Algérie : le manque de routes, le manque de bois, enfin, il faut bien le dire, l'infériorité morale où le colon s'est toujours trouvé vis-à-vis de l'Arabe. Les Turcs et les indigènes n'avaient pas besoin de routes, vivant et commerçant d'une façon toute primitive ; mais notre civilisation ne peut s'en passer. Il suffirait là-bas de quelques voies de communication bien tracées pour rendre la vie à d'immenses territoires, jusqu'à ce jour presque improductifs : par malheur, la pénurie du budget colonial ne permet pas de faire la moindre partie de ce qui serait utile ; mais pourquoi donc ne pas employer l'armée, comme on l'a proposé déjà, à la construction des routes et à la création des villages ? N'était-ce pas là l'idée du maréchal Bugeaud, celui des gouverneurs qui a le plus fait peut-être pour l'Algérie ? N'était-ce pas bien avant lui l'habitude des Romains, ces maîtres en colonisation, dont les traces se retrouvent à chaque pas jusqu'au fond du désert ? Certes nos braves soldats ne pourraient en temps de paix rendre au pays de plus grands services.

Depuis des siècles, l'Arabe s'acharne à détruire le bois ; passant près d'une forêt, par pur caprice il y met le feu ; ses troupeaux font le reste. La chèvre surtout est terrible : le mouton coupe, la chèvre saccage, détruit ; elle se plaît à aller chercher sa nourriture partout où la végétation tente ses premiers essais ; elle broute les pousses des jeunes arbres et les maintient perpétuellement à l'état de buissons. Les conséquences sont faciles à déduire : où manque le bois, tout manque également, l'eau, les prairies, les matériaux pour construire ; la terre seule reste, aride et désolée. Ici des mesures sévères de répression contre ces stupides destructeurs des forêts arrêteront le mal dans son principe ; il s'agira ensuite de le réparer ; par des reboisemens successifs, par des plantations multipliées, ainsi que l'a pratiqué la société dans ses villages, l'administration d'une part, les colons de l'autre, peuvent faire beaucoup pour l'assainissement et la richesse de la contrée.

Quant aux indigènes eux-mêmes, il n'y a point d'illusion à se faire sur les sentimens qu'ils nourrissent à notre égard. Comme chrétiens, comme conquérans, nous leur sommes odieux, et malgré le peu de succès des insurrections précédentes, ils conservent encore l'espoir de nous jeter à la mer. Le Coran ne leur dit-il pas : « Que la malédiction de Dieu atteigne les infidèles, les juifs et les chrétiens. — Tuez-les partout où vous les trouverez, et chassez-les d'où ils vous ont chassés ? » Jamais ils n'ont accepté notre domination, ils se

contentent de la subir. C'était lors du second voyage de MM. d'Haussonville et Guynemer en Algérie : l'*amin* Omar-Zamoun était venu trouver le chef de cette société qui le remplaçait sur son territoire. Grand, beau, l'œil profond, le visage encadré d'une épaisse barbe noire, vêtu de sa grande toge de soie d'une blancheur immaculée, il avait l'air d'un personnage antique. Sans rien perdre de sa dignité, il avait pris selon l'usage un pan de l'habit du puissant étranger et l'avait baisé; puis, toujours fier, comme d'égal à égal, il avait exposé sa requête : qu'allaient devenir tous ces malheureux qui l'entouraient et qui étaient ses cliens? comment pourraient-ils vivre, dépossédés de leurs terres? ne voulait-on pas avoir pitié d'eux? Il ne parlait que pour les siens, semblait s'oublier lui-même. En revanche, le lendemain, 200 Arabes étaient accroupis à la porte des deux visiteurs, graves, silencieux, sordides, les membres à peine couverts de burnous en lambeaux. Ils demeurèrent deux jours entiers dans cette attitude de supplication muette, cherchant à exciter la compassion. Comme une des personnes qui se trouvaient là s'adressait à l'un d'eux : — Tu dis qu'on t'a pris tes figuiers, tes oliviers, tes terres? Il est vrai; mais pourquoi donc allais-tu l'autre année couper des têtes à Palestro? — Bah! que veux-tu? répondit l'indigène dans ce patois mêlé d'arabe et de français qui est la langue *sabir*, que veux-tu? c'était la guerre. — C'était la guerre, à merveille; aussi tu vois où cela t'a conduit. — Eh bien! oui, poursuivit-il sans plus s'émouvoir, que veux-tu? Je sais; fais ce que tu voudras; tu es le plus fort maintenant; *chouïa, chouïa*, c'est bien, c'est bien. — Et il garda le silence. Voilà où ils en sont tous; ils se résignent... en attendant mieux. Ce type aristocratique, cette pureté de traits, ces manières distinguées, chevaleresques, plus apparentes que réelles et sous lesquelles se cache trop souvent à l'égard des *roumis* une insigne mauvaise foi, ce titre même de vaincu, qui chez nous est une protection, leur ont valu de notre part une sympathie qu'ils ne nous ont point rendue. Que longtemps les colons, arrivant en Algérie, aient été le rebut des nations de l'Europe, gens peu estimables à tous égards et plus dangereux qu'utiles à leur nouvelle patrie, cela ne peut être mis en doute. Quoi qu'il en soit, l'administration elle-même s'est trouvée portée plus d'une fois à sacrifier les véritables intérêts de la colonisation aux réclamations plus ou moins fondées de la population indigène. Il serait temps de revenir sur cette trop longue erreur : par la condescendance et la douceur, on n'a rien à gagner auprès des indigènes, l'insurrection de 1871 l'a bien prouvé. D'un autre côté, les nouveaux colons qu'amène le flot croissant de l'émigration offrent des garanties sérieuses de moralité : c'est eux évidemment que doivent aller chercher les faveurs de l'autorité; pour les Arabes, toujours hostiles,

toujours malveillans, ils n'ont droit désormais qu'à la stricte justice et doivent être maintenus prudemment, à l'encontre de ce qui se pratiquait jusqu'ici, dans la dépendance morale de l'Européen.

Tous ceux qui se sont occupés de l'Algérie, tous ceux qui l'ont connue, sont unanimes sur ce point : il importe de placer comme contre-poids en face de la race vaincue une population européenne vaillante, laborieuse et aussi nombreuse que possible. Or l'élément indigène domine encore en Algérie dans la proportion de dix contre un. Cette anomalie ne saurait durer : 909 familles d'Alsaciens-Lorrains viennent d'être installées par le gouvernement; qu'on en ajoute une trentaine qui possédaient des ressources suffisantes et qui ont reçu des concessions au *titre 1^{er}*, une centaine enfin installées par la société ou M. Dollfus à Azib-Zamoun et à Boukhalfa, cela fait un chiffre total de plus de mille familles, 5,000 personnes environ, dont l'établissement est constaté aujourd'hui et dont les deux tiers au moins feront souche de colons; les immigrans, mariés ou non, établis dans les villes, fourniraient bien un millier de plus. En outre cette affluence des victimes de la guerre et l'intérêt patriotique dont elles étaient l'objet n'ont pas peu contribué à attirer sur notre colonie africaine l'attention générale. « Depuis les derniers événemens, dit M. Guynemer, il s'est produit un courant d'immigration venant de nos départemens du midi, dont l'importance égale, s'il ne le surpasse, le courant alsacien-lorrain, qui en a été la cause première. L'administration admet aujourd'hui qu'en trois ans la population française de l'Algérie s'est augmentée de plus de 10,000 personnes. » L'impulsion est donnée, il n'y a plus qu'à poursuivre. Par une coïncidence heureuse pour la colonie, le séquestre opéré sur les tribus rebelles a mis entre les mains de l'état des quantités de terres considérables. Qu'on fasse appel à l'initiative privée, qu'on la protège et l'encourage par tous les moyens. Le général Chanzy vient d'établir à Alger un bureau spécial de renseignemens pour les immigrans; ils y pourront connaître la quantité et la situation des terres immédiatement disponibles; c'est une mesure excellente. Plus de ces formalités ruineuses, plus de ces lenteurs administratives qui trop souvent précédaient la délivrance d'une concession et qui lassaient le bon vouloir le plus énergique. Les travailleurs alors accourent en foule, et l'Algérie deviendra vraiment ce qu'elle doit être, une province de la France. Sans doute l'œuvre de colonisation est toujours difficile et coûteuse. Il faut, aux débuts surtout, de l'argent, beaucoup d'argent, du dévouement aussi sans compter. Qu'à cela ne tienne : la société de protection a voulu prouver pour sa part que, dès qu'il s'agit de la grandeur et de la prospérité de la France, ni l'un ni l'autre ne feront défaut.

L. LOUIS-LANDE.

LES ORIGINES
DE L'ÉCRITURE

M. Alfred Maury

Lorsqu'une invention est arrivée au dernier degré de perfection et de simplicité, la pensée ne se représente pas facilement la marche qu'on a suivie pour atteindre si haut. Veut-on retrouver la voie qui a conduit l'homme, de procédés en procédés, aux œuvres qu'on a sous les yeux, il faut souvent dépenser presque autant de pénétration qu'en a demandé la création de ces procédés mêmes. Nous sommes si loin des moyens grossiers qui constituent le point de départ de l'invention que nous ne discernons pas tout d'abord le fil qui les rattache à la conception dernière. Tel est le cas pour l'écriture, cette merveilleuse découverte qui nous semble aujourd'hui si simple, familiarisés que nous sommes avec elle dès notre enfance. Elle a exigé pour devenir ce qu'elle est des siècles de tâtonnements et d'efforts; elle a une longue histoire dont les débuts remontent à la nuit des âges, et que le vulgaire ne soupçonne pas. C'est au reste ce qui eut lieu dans l'antiquité pour les inventions les plus utiles, tout au moins les plus usuelles. On en connaît moins l'origine que celle de certaines conceptions bizarres et d'un emploi parfois stérile. Cependant quelle histoire offre plus d'intérêt que celle du procédé qui a permis d'étendre et de compléter la parole, qui a donné la vie à la science en lui fournissant les moyens de retenir et de transmettre les notions acquises par l'observation et l'expérience, et qui est ainsi devenu le véhicule de toutes les autres inventions? L'histoire de l'écriture est une des pages les plus curieuses des annales de l'esprit humain; elle nous fait toucher du doigt les premiers expédiens à l'aide desquels l'homme est parvenu non-seulement à fixer sa pensée, mais à l'éclaircir et à la particulariser. Que de notions acquises seraient sans l'écriture demeurées vagues et incomplètes! Cette histoire nous apporte la preuve de la marche progressive de l'intelligence chez l'homme et de la puis-

sance de propagation qu'ont eue les œuvres du génie humain. Comme l'histoire de toutes les inventions, elle a l'avantage de nous montrer la façon dont on s'y est pris dans le principe pour rendre ce qui semblait impossible à rendre, pour accomplir ce qui paraissait inexécutable; elle nous donne donc une leçon de méthode qui trouvera son application en bien d'autres choses.

Pourtant l'histoire de l'écriture, on n'aurait pas réussi, il y a seulement trois quarts de siècle, à l'esquisser. On ne savait alors sur l'origine des lettres que les fables qui nous furent transmises par les Grecs; on ne possédait aucun des monumens propres à nous faire remonter au berceau de l'invention, et, les eût-on possédés, on eût été incapable de les interpréter. Il a fallu les récents travaux de l'ar héologie égyptienne, orientale, mexicaine, les recherches des voyageurs et des philologues, pour reconstituer les matériaux qui permettent d'écrire l'histoire des transformations de l'écriture. C'est la comparaison des phénomènes que présentent les divers systèmes graphiques, des métamorphoses de leurs signes aux différens âges, qui a rendu possible un aperçu tel que celui qui va suivre. Ce qui avait pu être taxé d'abord soit d'invraisemblable, soit de purement conjectural, a pris, grâce aux monumens, le caractère de l'évidence. L'écriture, aussi bien que le langage, nous apparaît comme le produit de l'action patiente des siècles, et ce qui affecte aujourd'hui un remarquable aspect d'unité et de régularité, loin d'avoir été la création spontanée et méthodique du génie d'un individu, ne fut que le résultat lent d'artifices divers plus ou moins ingénieux qui se sont succédé souvent en se mêlant, et qui trahissaient à leur début l'insuffisance des conceptions qui les firent naître.

I.

L'homme n'eut pas plus tôt acquis les premiers élémens des connaissances indispensables à son développement intellectuel et moral, qu'il dut sentir la nécessité d'aider sa mémoire à conserver les notions qu'elle s'était appropriées. Il recourut d'abord à des procédés très imparfaits, propres seulement à éveiller la pensée du fait dont il voulait perpétuer le souvenir; il en associa l'idée à des objets physiques observés ou fabriqués par lui. Quand l'homme eut quelque peu grandi en intelligence, l'un des moyens mnémoniques les plus naturels qui s'offrit à lui fut d'exécuter une image plus ou moins exacte de ce qu'il avait vu ou pensé, et cette représentation figurée, taillée dans une substance suffisamment résistante ou tracée sur une surface qui se prêtait au dessin, servit non-seulement à se rappeler ce qu'on craignait d'oublier, mais encore à en communiquer la connaissance à autrui. Toutefois, dans l'enfance

de l'humanité, la main était encore maladroite et inexpérimentée. Souvent elle ne pouvait même pas s'essayer à des ébauches grossières; certaines races semblent avoir été totalement incapables d'un pareil travail. Bien des populations sauvages se bornèrent à entailler une matière dure, à y faire des marques de diverses formes auxquelles elles attachaient les notions qu'il s'agissait de transmettre. On incisait l'écorce des arbres, la pierre, on gravait sur des planchettes, on dessinait sur des peaux ou de larges feuilles sèches les signes conventionnels qu'on avait adoptés; ces signes étaient généralement peu compliqués. On employa aussi des lanières, des cordes auxquelles on faisait des nœuds à la façon de ces gens qui font à leur mouchoir une corne pour se rappeler une chose qu'ils craignent d'oublier le lendemain. Suivant la tradition chinoise, les premiers habitans des bords du Hoang-Ho se servaient de cordelettes nouées à des bâtons en guise d'écriture. Ce procédé est encore usité chez les Miao, barbares des montagnes du sud-ouest de la Chine; il ne semble guère propre à consigner des idées bien complexes, à relater des événemens étendus. Pourtant au Pérou il donna naissance à un système très perfectionné de notations, les *quipos*, où, par l'association de cordelettes de différentes couleurs diversement agencées, on était parvenu à exprimer une foule de choses, en sorte que dans l'empire des Incas les quipos suppléaient assez heureusement à l'ignorance de l'écriture. Les bâtons noueux attachés à des cordes paraissent en Chine avoir été le point de départ de ces mystérieux diagrammes dont on faisait remonter l'invention au roi Fou-Hi et dont il est traité dans l'*Y-King*, un des livres sacrés du Céleste-Empire. Avant que l'alphabet ouïgour, d'origine syriaque, eût été adopté chez les Tartares, les chefs se servaient pour transmettre leurs ordres des *khé-mou* ou bâtonnets entaillés. Quand les populations germaniques reçurent la connaissance des lettres latines, elles leur donnèrent le nom de *buch-staben*, dont le sens primitif est celui de bâtons, parce que des bâtonnets entaillés avaient d'abord servi à ces populations de moyens pour se communiquer leurs idées. L'expression correspondante de *bok-stafir* désigne encore chez les Scandinaves les baguettes sur lesquelles on grave des signes mystérieux; cela rappelle ce que nous rapporte Tacite des anciens Germains, lesquels faisaient des marques aux fragmens d'une branche d'arbre fruitier qu'ils avaient coupée, et se servaient des morceaux ainsi marqués pour la divination.

La représentation figurée des objets se prêtait plus que ces grossiers procédés à traduire aux yeux la pensée; elle en assurait mieux la transmission. Aussi la plupart des tribus sauvages douées de quelque aptitude à dessiner y ont-elles eu recours. C'est de là qu'est sortie l'écriture proprement dite. On a rencontré chez une

foule de tribus sauvages ou quasi sauvages de ces images qui décèlent plus ou moins le sentiment des formes; elles n'ont point été simplement le produit de l'instinct d'imitation qui caractérise notre espèce; l'objet en était surtout de relater certains événements et certaines idées. Il n'y a pas un siècle que la plupart des Indiens de l'Amérique du Nord avaient l'habitude d'exécuter des peintures représentant d'une façon plus ou moins abrégée leurs expéditions guerrières, leurs chasses, leurs pêches, leurs migrations, et à l'aide desquelles ils se rappelaient les phénomènes qui les avaient frappés, les aventures où ils avaient été engagés. Les Peaux-Rouges consignaient aussi dans ces grossiers tableaux leur science et leur mythologie, des prescriptions médicales et des formules magiques. Ils se servaient d'un pareil moyen pour transmettre des ordres et envoyer des propositions à leurs ennemis et à leurs alliés. L'on a publié quelques-unes de ces peintures, qui ressemblent, à s'y méprendre, aux dessins que nous barbouillons dans notre enfance. Les progrès de ce mode d'expression de la pensée se sont confondus avec ceux de l'art; mais les races qui n'ont point connu d'autre écriture ne poussèrent pas bien loin l'imitation des formes de la nature. Quelques populations atteignirent pourtant à un degré assez remarquable d'habileté dans ce qu'on pourrait appeler la peinture idéographique. Entre les races de l'Amérique septentrionale, dont les langues étaient si variées, quoiqu'elles se rattachent à une même souche, celles qui peuplèrent le Mexique possédèrent un art véritable, et à la fin du xv^e siècle elles étaient arrivées à un emploi réellement étonnant des représentations idéographiques.

Lorsqu'en 1519, le jour de Pâques, Fernand Cortez eut pour la première fois une entrevue avec un envoyé du roi de Mexico, il trouva celui-ci accompagné d'indigènes qui, réunis en sa présence, se mirent immédiatement à peindre sur des bandes d'étoffe de coton ou d'agavé tout ce qui frappait pour la première fois leurs regards, les navires, les soldats armés d'arquebuses, les chevaux, etc. Des images qu'ils en firent, les artistes mexicains composèrent des tableaux qui étonnaient et charmaient l'aventurier espagnol. Et comme celui-ci leur demandait dans quelle intention ils exécutaient ces peintures, ils lui expliquèrent que c'était pour porter à Montézuma et lui faire connaître les étrangers qui avaient abordé dans ses états. Alors, en vue de donner au monarque mexicain une plus haute idée des forces des *conquistadores*, Fernand Cortez fit manœuvrer ses fantassins et ses cavaliers, décharger sa mousqueterie et tirer ses canons, et les peintres de reprendre leur pinceau et de tracer sur leurs bandes d'étoffe les exercices si nouveaux pour eux dont ils étaient témoins. Ils s'acquittèrent de leur tâche avec une telle fidélité de reproduction que les Espagnols s'en émerveillèrent.

Tous les peuples qui se contentent de représentations figurées pour rendre graphiquement la parole ne nous offrent pas un usage aussi avancé des peintures idéographiques. L'observation d'une grande exactitude dans les détails, d'une précision rigoureuse dans la reproduction de la réalité, aurait nui le plus souvent à la rapidité de l'exécution, et, dans le plus grand nombre des cas, aurait été tout à fait impossible. Comme c'était uniquement en vue de parler à l'esprit et d'aider la mémoire que l'on recourait à de semblables dessins, on prit l'habitude d'abrèger le tracé, de réduire les figures à ce qui était strictement nécessaire pour en comprendre le sens. On adopta des indications conventionnelles qui dispensèrent de beaucoup de détails. Dans cette peinture idéographique, on recourut aux mêmes tropes, aux mêmes figures de pensée dont nous nous servons dans le discours, la synecdoche, la métonymie, la métaphore. On représenta la partie pour le tout, la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, l'instrument pour l'ouvrage produit, l'attribut pour la chose même. Ce qu'une image matérielle n'aurait pu peindre directement, on l'exprima au moyen de figures qui en suggéraient la notion par voie de comparaison ou d'analogie.

Tels sont les procédés que nous offre l'écriture figurative des Égyptiens, des Mexicains. Les premiers voulaient-ils, par exemple, rendre l'idée de combat, ils dessinaient deux bras humains dont l'un tient un bouclier et l'autre une sorte de hache d'arme; les seconds voulaient-ils exprimer l'idée de courir, ils représentaient deux jambes dans l'action de se mouvoir rapidement. Ainsi se constitua le symbolisme qui envahit de bonne heure l'écriture idéographique, comme il avait envahi la religion. En outre les images affectèrent une signification particulière par le fait de leur association; la métaphore, l'emblème, le trope, valurent à certains groupes figurés un sens qui naissait du rapprochement des diverses images dont ces groupes étaient composés. C'est surtout de la sorte qu'on rendit idéographiquement des conceptions qui ne se prêtaient pas ou se prêtaient mal à une simple reproduction iconographique. Les Égyptiens employaient très fréquemment cette méthode, et on la trouve également appliquée dans les peintures mexicaines. On en saisit la trace dans l'écriture chinoise, dont les caractères graphiques ne sont que les altérations des images grossières des objets qu'ils dessinaient d'abord en manière d'écriture. Ces figures réunies de façon à rendre une idée constituent ce que les Chinois appellent *hoëi-i*, c'est-à-dire *sens combinés*; par exemple la figure d'une bouche humaine tracée à côté de l'image d'un oiseau signifia *chant*, celle d'une oreille entre les deux battans d'une porte exprima l'idée d'entendre; le symbole de l'eau accolé à la figure d'un œil eut le sens de *larmes*. Il n'est pas jusqu'aux Peaux-Rouges qui n'aient usé

de pareils emblèmes, tant l'emploi s'en offre naturellement à l'esprit.

L'écriture idéographique ne demeura donc pas longtemps une simple représentation iconographique; elle forma bientôt un mélange d'images de significations très diverses, une suite de représentations prises tour à tour au sens propre et au sens tropique, d'emblèmes, de véritables énigmes dont l'intelligence demandait souvent une pénétration particulière. A cet état, l'écriture idéographique était un art difficile, parfois même un secret qui devait rester le privilège d'un petit nombre, de ceux qui l'emportaient par l'adresse de la main et par les lumières, conséquemment des prêtres ou des magiciens, des sorciers, qui en tiennent lieu chez les populations les plus barbares et les plus ignorantes. Le nom d'hiéroglyphes a donc été justement appliqué à ces systèmes graphiques. Dans le symbolisme qui y était étroitement lié se donnaient nécessairement rendez-vous toutes les sciences, toutes les croyances du peuple qui faisait usage de tels procédés. De là l'impossibilité de déchiffrer ces sortes d'écritures, si l'on ne s'est familiarisé avec les idées de ceux dont elles émanent. On peut bien dans les hiéroglyphes égyptiens reconnaître du premier coup telle ou telle image, par exemple celle d'un homme qui est lié à un poteau, qui a les coudes attachés, qui fait une offrande ou porte une massue; mais comment pourrait-on deviner que l'image d'un vautour traduit l'idée de maternité, si l'on ignorait que du temps des pharaons les Égyptiens supposaient que cette espèce d'oiseau ne renferme que des femelles pouvant produire sans le concours des mâles? Comment attacherait-on le sens de fils à la figure d'une oie, si l'on ne savait que l'oie du Nil passait pour un modèle de piété filiale? Comment la figure d'un épervier sur un perchoir suggérerait-elle l'idée de Dieu, si l'on n'était point informé que l'épervier était tenu pour l'emblème du soleil, le dieu par excellence?

L'écriture figurative ne fut pas seulement tracée sur les rochers ou le tronc des arbres; elle ne fut point uniquement employée à la composition de quelques courtes inscriptions; elle servit, comme l'attestent les monumens de l'Égypte et de l'Amérique centrale, à décorer les édifices qu'elle faisait ainsi parler à la postérité; mais il fallait pouvoir transporter partout où il était nécessaire ces images écrites. L'homme avait besoin d'emporter avec lui sa mnémonique; il prépara des peaux, des étoffes, des substances légères et faciles à se procurer, sur lesquelles il grava, il peignit des successions de figures, et il eut de la sorte de véritables livres. La pensée put dès lors circuler ou se garder comme un trésor; certaines tribus sauvages, pour la rendre plus expressive, allèrent jusqu'à se servir de leur propre corps comme de papier, et chez diverses populations polynésiennes les dessins du tatouage, qui s'enrichissait à chaque

époque principale de la vie, étaient une véritable écriture. On lisait sur la peau du sauvage sa biographie, ses exploits, parfois même les obligations qu'il avait contractées. Aussi un savant allemand, M. H. Wuttke, à qui on doit une intéressante *Histoire de l'écriture*, a-t-il consacré tout un chapitre au tatouage. N'avons-nous pas pendant bien longtemps écrit en quelques lettres avec le fer chaud sur l'épaule du criminel l'histoire abrégée de son crime?

Les populations les moins avancées entre celles qui usèrent de l'écriture figurative n'ont pas dépassé le procédé qui consiste à rendre la pensée par de simples images d'hommes, d'animaux, de plantes, d'ustensiles, etc.; mais celles qui s'élevèrent à une véritable civilisation n'en sont pas généralement restées là. A force d'être tracées rapidement et abrégées, les figures s'altèrent dans leurs formes et finirent par ne plus offrir que des signes où il était souvent bien difficile de reconnaître le type originel. Le fait s'observe déjà quelquefois dans les peintures mexicaines, mais il se produisit sur une bien plus grande échelle en Égypte, où l'écriture hiéroglyphique était usitée depuis un temps immémorial. On y substitua pour le besoin journalier une véritable tachygraphie qu'on trouve employée spécialement sur les papyrus, et que les égyptologues nomment écriture *hiératique*. Plus tard même on en imagina une plusursive encore, reposant sur un système à certains égards plus avancé; c'est celle qu'on appelle *démotique*, parce qu'elle fut en usage aux derniers temps des pharaons et sous les Ptolémées chez presque toute la population égyptienne. En Chine, les images grossièrement tracées furent aussi promptement défigurées, et elles ne présentèrent plus qu'un ensemble de traits que le scribe exécuta avec le pinceau, et dont l'assemblage ne garde aucune ressemblance avec les figures dont elles sont cependant l'altération. Dans les écritures cursives employées en Chine, les signes se sont corrompus davantage, et n'ont affecté que des formes toutes conventionnelles. Arrivée à ce point, l'écriture figurative cesse d'être une peinture pour devenir une *séméiographie*, c'est-à-dire un assemblage de caractères représentant des idées et constituant ce que les archéologues appellent des idéogrammes. L'écriture cunéiforme, qui comprend divers systèmes, contient une foule de signes de cette nature. Les traits offrant l'aspect de flèches ou de clous y forment par leur groupement, varié à l'infini, de véritables caractères. Ces groupes cunéiformes, comme les plus anciens caractères chinois, reproduisaient grossièrement à l'origine la configuration des objets; mais les images se sont ensuite si fort altérées, qu'à de rares exceptions près on ne peut plus remonter aux prototypes iconographiques. On n'est en présence que de signes ayant une valeur purement mnémonique et dont un grand nombre affectent une valeur phonétique.

Il n'y a pas au reste lieu de s'étonner de cette disparition complète des images, vu la longue durée qu'il faut attribuer à l'évolution de ce système graphique remontant à plus de quinze siècles au-delà de l'époque où il cessa d'être en usage, et dont les premiers monumens datent encore de plus loin. Il est d'ailleurs à noter que les groupes cunéiformes ont notablement varié de configurations suivant les temps et suivant les lieux, et cela au sein d'un même système.

Les Nahuas, qui constituaient la population dominante du Mexique central à l'arrivée des Espagnols, et dont j'ai mentionné tout à l'heure l'écriture idéographique, ne semblent pas s'être autant éloignés dans la pratique du dessin des objets réels, car dans leurs anciens manuscrits la figure des symboles est presque toujours reconnaissable. Je ne parle pas de l'écriture qu'on a qualifiée de calculiforme, les *katouns*, employés sur les monumens du Yucatan; on n'a point encore réussi à les déchiffrer.

La méthode séméiographique n'évinça pas les symboles, les emblèmes, les images combinées; elle ne fit qu'en altérer d'une manière à peu près complète l'aspect. On retrouve donc dans l'hieratique égyptien comme dans l'écriture chinoise actuelle, comme dans le cunéiforme assyrien, des caractères véritablement idéographiques; ils existaient de même dans l'écriture cunéiforme des Anariens ou Touraniens de l'Assyrie, du peuple qui paraît avoir formé la population primitive de la Babylonie et des tribus de même race habitant la Médie. Les inscriptions dites *accadiennes* et le texte qualifié de médo-scythique des monumens de l'époque des rois de Perse achéménides nous en montrent l'usage. Les caractères idéographiques se dénommaient nécessairement par les mots qui, dans la langue du peuple qui s'en servait, répondaient aux idées ainsi exprimées. De la sorte, les signes composés ou groupes de plusieurs images arrivaient, comme en témoigne l'écriture chinoise, à représenter des mots simples; ce qui conduisit à prendre ces caractères pour les signes mêmes des sons émis lorsqu'on les lisait. Les signes-images et les idéogrammes, qui n'en étaient qu'une corruption, devinrent donc graduellement de véritables caractères vocaux, et cela dut avoir lieu surtout dans des écritures telles que celle des Chinois et le cunéiforme, où le signe, ayant perdu l'apparence d'une représentation d'objets réels, ne pouvait plus éveiller que l'idée du mot qu'on y avait attaché. Ainsi naquit le phonétisme, c'est-à-dire l'usage de caractères répondant non à des idées, mais à des sons.

Images et idéogrammes constituèrent donc des signes de sons, et ces sons, monosyllabiques en chinois, le devinrent aussi dans les langues polysyllabiques par suite de l'habitude qui prévalut peu

à peu, comme nous le montrent l'égyptien et le nahuatl, de tenir ce signe pour l'expression du son initial ou dominant du mot. C'est ce qu'on a appelé la méthode acrologique. On arrivait dès lors à écrire phonétiquement par le procédé du rébus; cependant l'objet figuré représentait, non l'ensemble des sons compris dans le nom qu'il portait, mais seulement le son principal. Les Nahuas voulaient-ils par exemple écrire le nom du roi Itzcoatl, ils dessinaient des flèches à pointe d'obsidienne, pierre qui se disait dans leur idiome *itzli*, à l'entour de la figure d'un serpent, animal appelé dans le même idiome *cohuatl*. Le phonétisme acrologique faisait lire la figure de la flèche *itz* pour *itzli*, et l'on avait alors, à l'aide d'un véritable rébus, le nom d'Itzcoatl. Les images prises pour des expressions de sons chez les anciens Mexicains finirent de la sorte par représenter des syllabes, même de simples voyelles, et on les combinait pour écrire les mots polysyllabiques. C'était, comme on voit, un phonétisme très imparfait, fondé souvent sur une sorte de calembours par approximation, et qui devait donner lieu à de fréquentes erreurs, une place déterminée correspondant à celui de la syllabe dans le mot n'étant point assignée à chaque caractère. Les figures hiéroglyphiques des Mexicains, tout en étant quelquefois employées avec leur sens idéographique, fournissaient aux derniers temps de la littérature nahuatl de véritables lettres ou plutôt des signes syllabiques. Ainsi l'image de l'eau (*atl*), par suite de l'extension de la méthode acrologique, représentait le son *a*, celle de la fève (*etl*) le son *e*, celle de la main (*maïtl*) le son *ma*, celle d'un autel (en nahuatl *momoztli*) la syllabe *moz*, etc. Quand plus tard on essaya de traduire en hiéroglyphes mexicains des mots espagnols ou le latin des prières de l'église, on sentit l'imperfection d'un tel syllabaire, car les signes faisaient défaut pour représenter une foule de sons étrangers au nahuatl. Il fallut se contenter de très grossiers à-peu-près. Voulait-on par exemple écrire *amen*, on associait l'hiéroglyphe de l'eau (en mexicain *atl*), prononcé *a*, à l'image de la plante agavé, qui s'appelait *metl* dans le même idiome, et l'on avait de la sorte le mot *ametl*, vocable approchant de l'exclamation hébraïque adoptée dans la liturgie chrétienne. Pour rendre *pater noster*, on recourait à des assimilations de sons analogues, et au moyen d'hiéroglyphes phonétiques correspondans on écrivait *pan-tell-noch-tetl*. Le procédé acrologique a été appliqué par les Égyptiens à peu près de la même façon que le faisaient les Nahuas, comme le remarque M. F. Lenormant dans son livre sur l'*Histoire de la propagation de l'alphabet phénicien*.

L'emploi des images à valeur phonétique n'amena pas, je l'ai

dit, l'abandon des idéogrammes, des images simples ou prises dans un sens tropique; les unes et les autres concoururent à fournir les élémens de l'écriture, mais, comme rien ne les distinguait extérieurement, comme un même signe pouvait tour à tour répondre à une idée ou à un son, il en serait résulté une extrême confusion, si l'usage n'avait consacré pour de certaines images une valeur presque exclusivement phonétique; celles-ci, en perdant leur rôle idéographique, devenaient de simples lettres. Les Chinois ne firent pas subir à leurs idéogrammes un pareil changement d'attribution; ils se contentèrent d'ajouter à la plupart de leurs groupes composés, en lui assignant généralement une place fixe, un caractère indicatif du son: celui-ci marquait la prononciation du groupe dont la valeur idéographique était plus ou moins clairement annoncée par un autre des caractères qui le composaient, appelé *clé*; ces clés, au nombre de 214, étaient réputées représenter les idéogrammes simples. Dans l'écriture égyptienne, où les signes étaient d'origine plus variée qu'en chinois, on ne s'arrêta pas à un système si régulier, on recourut à des hiéroglyphes complémentaires qui aidaient à fixer le sens. C'est ce qu'on a appelé des *déterminatifs*: ils se placent ordinairement après la partie phonétique du groupe, mais ils n'affectent pas tous une égale précision. Tantôt ils n'ont qu'une acception générique, en sorte qu'ils sont susceptibles d'être employés après une foule de racines n'ayant entre elles qu'un rapport de sens assez éloigné; tantôt ils ne conviennent qu'à une catégorie spéciale de mots que lie une idée commune; parfois ils sont l'image même de la chose que le groupe énonce phonétiquement, et alors se produit ce que nous présentent tant de caractères chinois, qui sont à la fois phonétiques et idéographiques. Cet expédient même ne suffisait pas pour faire disparaître toute obscurité, certains de ces déterminatifs pouvant eux-mêmes être confondus avec des signes phonétiques servant à la composition du mot. Quelquefois on les multipliait, et dans ce cas c'est ordinairement le dernier qui fournit le véritable sens de la racine.

La manière dont le phonétisme avait pris naissance engendra ce qu'on a appelé la *polyphonie*, c'est-à-dire que les caractères idéographiques devenus des signes de syllabes furent aptes à représenter indifféremment telle ou telle syllabe, car les sons attachés aux signes précédaient des mots par lesquels on avait désigné les images, et ces mots pouvaient être divers pour une seule et même représentation. Afin de noter la véritable prononciation d'un caractère polyphone employé dans un groupe donné, on recourait à un ou plusieurs complémens phonétiques, c'est-à-dire à un ou plusieurs des signes qui marquaient le son qu'on voulait indiquer. Tel hiéroglyphe par exemple répondait-il aux articulations *ab* et *mer*,

lorsqu'il devait avoir la prononciation *ab*, on le faisait suivre d'un hiéroglyphe ayant la valeur du *b*, et lorsqu'il devait se prononcer *mer*, on le faisait suivre des deux hiéroglyphes ayant les valeurs respectives de *m* et *r*. C'étaient là sans doute des moyens bien grossiers; mais, avant d'arriver à des procédés simples, on n'en conçut que d'imparfaits. Le signe complémentaire comportait parfois lui-même plusieurs valeurs phonétiques, et il fallait alors deviner celle qui était à choisir, et le caractère à expliquer aidait à son tour à la détermination. Les Assyriens et leurs devanciers, auxquels on donne le nom encore contesté d'Accadiens, firent également usage de complémens phonétiques, qu'ils plaçaient après la dernière syllabe du mot. Ils ont eu pareillement de véritables déterminatifs, car dans le système cunéiforme certains signes particuliers précèdent les noms de dieux, d'hommes, de pays, et servent ainsi à reconnaître que le mot n'est point un substantif générique. De plus, quand le scribe assyrien employait un idéogramme ambigu, il y joignait au besoin une glose dans laquelle était donnée, en plus petits caractères, la lecture assyrienne du signe en question. Tout cela n'empêchait pas que le système graphique des Égyptiens, comme celui des Assyriens, ne fût d'un usage fort incommode et n'exigeât une grande pratique; mais le dédale où ces écritures jetaient parfois le lecteur devint bien autre pour le système idéographico-phonétique quand celui-ci passait du peuple qui l'avait créé à un peuple qui n'en parlait pas l'idiome et dont la langue, d'un génie différent, ne possédait pas les mêmes articulations. C'est ce qui eut lieu précisément pour le cunéiforme. Les Assyriens, qui reçurent les idéogrammes cunéiformes des Touraniens, appliquèrent tour à tour à ces caractères des lectures nouvelles tirées de leur propre langue et de nouvelles valeurs phonétiques, qui ne firent pas pour cela abandonner celles que leurs devanciers y avaient attachées. Se servant ainsi simultanément et souvent dans un même mot de caractères syllabiques et de caractères purement idéographiques, ils firent de leur écriture une marqueterie très compliquée et où il était facile de s'égarer. Tandis que les idéogrammes continuaient à être employés surtout pour écrire les racines des mots, le phonétisme servait exclusivement à écrire les formes des cas, des temps, des personnes, toutes ces flexions qu'il était indispensable de noter avec quelque précision. Ainsi en passant des Touraniens aux Sémites de l'Assyrie, le système cunéiforme s'encombra d'une foule de valeurs nouvelles pour les groupes écrits à l'aide de clous. Les Assyriens imaginèrent à leur tour des groupes conçus d'après le même principe que les précédens, et les équivalens se multiplièrent indéfiniment. La polyphonie, encore très peu développée dans l'écriture dite accadienne, prit d'énormes proportions chez les As-

syriens. Un même caractère y compte quelquefois dix ou douze valeurs différentes. Sans doute les signes cunéiformes sont loin d'offrir tous une telle cacophonie; mais chez la plupart on observe quelques-unes des transitions de l'idéogramme au son et réciproquement. Des métamorphoses nouvelles dans la valeur des signes s'opérèrent pareillement quand l'écriture passa aux Médo-Scythes ou Touraniens de la Médie, aux Alarodiens de l'Arménie, qui s'approprièrent de leur côté l'écriture cunéiforme et en reçurent conséquemment les caractères avec les sons que leur avaient prêtés ceux qui en faisaient usage avant eux. Bon nombre de groupes subirent ainsi un accroissement d'acceptions.

La comparaison des textes n'aurait pas suffi pour constater des mutations si multipliées; on ne se serait pas reconnu dans un tel labyrinthe sans la découverte de guides qu'on ne pouvait pas dans le principe espérer. Je veux parler de ces tablettes de terre cuite qui se sont rencontrées dans les ruines du palais de Ninive et qui paraissent provenir de la bibliothèque de cette demeure royale. On y voit gravés de véritables tableaux de concordances graphiques, et le texte nous apprend que le roi assyrien Assourbanipal les avait fait exécuter pour l'usage des scribes; elles n'étaient vraisemblablement que la répétition de documens analogues usités en Babylonie et dont M. George Smith a rapporté de son récent voyage un précieux fragment. Ces tablettes, appelées d'abord improprement *syllabaires* par les assyriologues, contiennent trois colonnes parallèles: celle du milieu donne le caractère cunéiforme à expliquer, celle de gauche en fournit la lecture phonétique, celle de droite en présente la signification rendue par le mot assyrien. L'examen de ces tablettes apporte la preuve que les caractères qui y sont expliqués n'appartenaient point dans le principe à la langue des Assyriens, qu'ils étaient pour ceux-ci de purs idéogrammes. En effet, la transcription phonétique de la colonne de gauche n'offre jamais de mots assyriens; elle nous transporte dans un tout autre idiome, bien que la transcription effectuée syllabiquement soit parfaitement conforme aux valeurs phonétiques que l'étude des textes bilingues (assyrien et perse) a établies pour les caractères assyriens. Si l'on ne reconnaît pas là la langue de l'Assyrie, on en retrouve bien le syllabaire. La conclusion est que les Assyriens tenaient leur syllabaire du peuple dont l'idiome se trouve sur les tablettes d'Assourbanipal épelé à la colonne de gauche. Les signes inscrits à la colonne médiane montrent qu'en assyrien tel signe ou groupe pouvait avoir des valeurs diverses. Les tablettes enregistrent souvent des lectures différentes pour un même caractère et répondant chacune à une signification spéciale. Quelquefois, il est vrai, plusieurs sens sont attribués en assyrien à un seul et même idéogramme, quoique

la transcription phonétique demeure la même, mais il est alors à noter que ces sens s'éloignent peu les uns des autres. Remarquons enfin que, la transcription phonétique de la colonne de gauche nous donnant à chaque instant des mots de plusieurs syllabes, on ne saurait admettre que les tablettes soient de simples syllabaires assyriens, puisque le système graphique de l'Assyrie n'a pas de signes ayant une valeur polysyllabique. Tous les caractères phonétiques de ce système représentent des monosyllabes soit simples, c'est-à-dire formés d'une voyelle et d'une consonne ou *vice versa*, soit complexes, c'est-à-dire formés d'une voyelle et de plusieurs consonnes. Par un procédé plus analytique, on rendait quelquefois la syllabe complexe en la décomposant en deux syllabes simples, la seconde commençant toujours par la voyelle qui finissait la première; ainsi pour écrire *nap-sat*, on mettait *na-ap sa-at*. Les tablettes de concordance ne sont pas les seuls documens lexicographiques qu'aient découverts les assyriologues; ils ont encore retrouvé des listes comparatives de mots assyriens et accadiens qui nous fournissent de véritables glossaires, car le mot accadien est presque toujours rendu en assyrien par un mot écrit phonétiquement; d'autre part des gloses analogues à celles dont j'ai parlé aident dans le déchiffrement de quelques-uns des signes les plus obscurs. C'est donc sur les monumens mêmes de l'Assyrie, comme l'ont montré MM. J. Oppert et F. Lenormant, que la science constate les singuliers échanges de significations subis par les caractères cunéiformes, métamorphoses qui aboutirent à faire de ce mode d'écriture une sorte de chaos. Les Assyriens ne surent pas s'en dégager; sans doute ils étaient arrivés à posséder un syllabaire qui leur permettait d'écrire phonétiquement tous les mots, mais ils ne parvinrent pas à introduire dans ce syllabaire l'ordre et la simplicité. En Assyrie comme en Égypte, on ne put se résoudre à répudier une foule de signes inutiles de façon à ne plus se trouver en présence que d'un syllabaire uniforme; les Médo-Scythes, en s'appropriant le système anarien, le débarrassèrent de la plupart de ses idéogrammes et ne conservèrent guère que des caractères phonétiques.

Les Égyptiens, tout en étant sur la voie de la méthode alphabétique, qu'ils appliquaient en certains cas, demeuraient attachés aux procédés idéographiques par leurs habitudes et leurs croyances. Renoncer aux idéogrammes, qui étaient si souvent des symboles divins, des allusions à son culte ou à ses usages, c'était pour ce peuple anéantir son histoire, biffer les inscriptions qui chargeaient ses édifices, déchirer les manuscrits où étaient consignées ses prières, rejeter en un mot ce qui faisait l'objet de sa vénération. Les hiéroglyphes n'étaient-ils pas pour eux la révélation du dieu Thoth? De même en Chine il y avait trop longtemps qu'on em-

ployait les idéogrammes pour qu'on les pût condamner. L'abandon absolu de tels caractères n'était possible que chez un peuple qui n'y était pas enchaîné par la tradition, qui, ayant reçu de l'étranger la connaissance de l'art d'écrire, pouvait faire un choix entre les signes qu'on lui apportait, se contenter d'un certain nombre de caractères phonétiques représentant les monosyllabes, voire de pures articulations. Les choses se passèrent ainsi à l'extrémité orientale de l'Asie, chez les Japonais. Ils avaient reçu, au plus tard vers la fin du III^e siècle de notre ère, les livres chinois; ils s'étaient peu à peu familiarisés avec cette littérature. La connaissance de l'idiome du Céleste-Empire se répandit donc au Japon, et l'on y prit ainsi l'habitude d'en employer les caractères; mais la prononciation et la grammaire japonaises diffèrent profondément de la prononciation et de la grammaire chinoises. Afin de pouvoir lire ces signes, auxquels s'attachaient de certains sons monosyllabiques, il fallut introduire dans leur valeur phonétique des changemens qui en permirent l'articulation à des bouches japonaises. De là pour bon nombre de caractères chinois, notamment pour ceux qui impliquaient des lettres que l'idiome japonais ne possédait pas, des modifications de prononciation assez considérables. Les signes empruntés aux Chinois reçurent donc souvent de nouvelles valeurs phonétiques; en même temps les Japonais, dont l'intelligence pouvait être mise en défaut par la différence que l'ordre des mots offre en chinois, comparé à leur propre langue, introduisaient dans l'écriture de l'empire du Milieu certains signes destinés à rétablir l'ordre syntactique tel que l'exige leur idiome national et notaient certaines flexions. On le voit, ils en usèrent avec le système graphique qui leur était apporté comme les Assyriens en avaient usé à l'égard du système graphique des Accadiens. Au Japon comme en Assyrie, l'écriture idéogrammatique était passée d'un idiome à un autre idiome d'un génie tout opposé. On a aussi observé un fait analogue pour l'écriture pehlevi lorsque des populations d'idiome iranien en faisaient usage.

Les Japonais s'habituaient à désigner les signes monosyllabiques qu'ils tenaient de leurs voisins par les sons qui y répondaient dans leur système de lecture, soit que ces caractères eussent gardé le monosyllabe chinois, soit qu'on lui eût substitué une syllabe japonaise, soit que, s'attachant au sens idéographique, on eût dénommé le signe par le nom japonais de l'objet qu'il représentait. Ce peuple se trouva ainsi posséder un syllabaire qu'il adapta à sa langue; mais, celle-ci étant polysyllabique, les Japonais rendirent les mots de plus d'une syllabe par autant de caractères qu'il y avait de syllabes composantes, recourant d'ailleurs pour le tracé des caractères à la forme cursive chinoise; c'est ce qui constitua l'écri-